

Le bâtiment du Boléro en avril 2014



2014 : métamorphose 3

Le bâtiment du Boléro en octobre 2014



RAPPORT ADMINISTRATIF ET COMPTE RENDU FINANCIER 2014

VILLE DE VERSOIX



RAPPORT ADMINISTRATIF ET COMPTE RENDU FINANCIER DE L'EXERCICE 2014





Versoix Centre-ville prend forme avec de haut en bas la terrasse de l'hôtel sur l'esplanade, un bâtiment commercial et, sous un tapis de protection, le futur canal qui traversera le quartier.

Le 200^{ème} à Versoix



La commémoration du rattachement de Versoix à Genève et à la Confédération helvétique sera particulièrement fêtée à Ecogia les 29, 30 et 31 mai 2015. Le programme (encore provisoire) est établi. Mais une telle fête se prépare aussi avec les habitants. A cet effet, une soirée destinée à organiser des ateliers de création de costumes de l'époque aura lieu le jeudi 20 janvier à 20h15 à la salle du Charron. Bienvenue à tous. Par ailleurs, en vue de mieux connaître la situation sociale et économique du Versoix de 1815, le comité d'organisation a prévu trois conférences rencontres : la première en février : Gérard Miège sur «l'état général de la politique en Europe» qui a mené au Congrès de Vienne (duquel est issu le Traité de Paris qui a fixé les frontières actuelles). En mars, M. Yves Richard, Président du Comité d'organisation du 200e et Président du Conseil municipal de Versoix, parlera de «Versoix et les Versoisens en 1815»; résultat de ses recherches personnelles sur la sociologie et l'économie de notre commune qui comptait alors une population de 781 âmes dont 324 déclaraient une activité. Dans l'industrie et l'artisanat on trouvait des meuniers et papetiers, des tuiliers, des horlogers et... 10 aubergistes (il y en aura 31 en 2015 mais pour 13'000 habitants !). L'esclavage n'était pas si loin puisque dans les écrits, les 85 domestiques étaient désignés par «mâles» et «femelles» ! En avril, l'historienne de l'art, Mme Martine Hart présentera Louis-Auguste Brun, peintre de Marie-Antoinette et ... Maire de Versoix !

Les pages du site versoix.ch/200 vous donneront prochainement tous les renseignements utiles à cette commémoration. Les bénévoles pourront s'inscrire pour aider lors de la fête. Rappelons que l'Association Versoix-Suisse 200 a été créée en octobre pour soutenir et participer davantage à la préparation de cet événement historique. Et que vous pouvez y adhérer !



Avant propos du Conseil administratif

Chers citoyens, chères citoyennes,
Mesdames, Messieurs,

Conformément aux prescriptions de la loi cantonale du 13 avril 1984 sur l'administration des Communes, nous avons l'honneur de vous présenter le Rapport administratif et financier portant sur la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014.

Nous garderons parmi les moments forts de l'année 2014 la transformation de Versoix Centre-ville qui a franchi de nombreuses étapes au fil des mois. En effet, avec l'ouverture de son centre commercial, de son hôtel trois étoiles, de nombreux commerces et d'une partie du parking, le quartier est déjà une réalité pour beaucoup de Versoisien et de Versoisienne. Ces travaux, combinés à une baisse régulière du centime additionnel, donnent à Versoix des atouts supplémentaires pour les entreprises. Afin de tenir compte de ces changements, la ville a décidé de repenser complètement le stationnement. Elle va s'appuyer pour cela sur une étude effectuée sur l'ensemble de la ville.

Les forains ayant déménagé au terrain de Braille, la renaturation du Molard a débuté. L'Etat va déboursier deux millions de francs pour redonner à ce lieu son aspect naturel alors que Versoix réfléchit déjà à donner une nouvelle affectation au site qui pourrait devenir un grand parc public. Avec le chantier de la Scie, situé à quelques encablures, c'est un nouveau morceau de ville qui se dessine dans la partie Sud de Versoix puisque le quartier accueille à la fois des activités commerciales et artisanales, dans la première zone mixte du canton.

Versoix, c'est aussi le site d'Ecogia. Depuis son acquisition en 1993, la ville n'a cessé de mettre en valeur ce lieu enchanteur. Cette année, de nombreux arbres fruitiers ont été plantés alors que le château sera de son côté entièrement rénové.

2014, c'est également la dixième édition de la fête du Chocolat, un événement qui a rassemblé plus de 30 000 gourmands. Versoix, qui favorise depuis des années la formation, embauche de nombreux jeunes Versoisien à cette occasion, comme lors d'autres événements communaux.

En conclusion pour cette année 2014, les Autorités de Versoix, de par ces projets importants, en cours ou achevés et l'équilibre budgétaire maintenu, ont décidé de garder le cap en 2015 en veillant au bien vivre de nos citoyens et de nos citoyennes, dans le respect d'un développement durable. 2015 s'annonce d'ailleurs passionnante à plus d'un titre. Avec tout d'abord les élections communales en avril et en mai, l'inauguration du Boléro, bâtiment communal dédié à la culture comprenant, entre autres, une salle d'exposition et une bibliothèque multimédia. Sans oublier la grande fête du bicentenaire de l'entrée de Versoix dans la Confédération, prévue en mai 2015.

Claude Genequand
Conseiller administratif

Cédric Lambert
Maire

Patrick Malek-Asghar
Conseiller administratif





AVANT PROPOS DU CONSEIL ADMINISTRATIF 1

TABLE DES MATIÈRES 2

LES ÉLUS

LE CONSEIL ADMINISTRATIF 5

LE CONSEIL MUNICIPAL

Le Bureau du Conseil municipal	5
Composition du Conseil municipal au 31 décembre 2014	5
Activités du Conseil municipal	6
Commissions permanentes	7
Les Fondations - Représentations du CM	7

LA MAIRIE

Organigramme de la Mairie au 31.12.2014	8-9
---	-----

SECRETARIAT GÉNÉRAL

Secrétaire Général : Frank Lavanchy	10
La mission du service	10
Ressources humaines, Réception, Communication, Promotion économique	11
Administration communale : Etat du personnel fixe	12
Personnel auxiliaire / Mouvements du personnel	13
Etat civil	14

DICASTÈRE DE M. PATRICK MALEK-ASGHAR, CONSEILLER ADMINISTRATIF

BÂTIMENTS :

Chef de service : Alfred Trummer	15
La mission du service	15
Pose de panneaux solaires sur l'école Ami-Argand	16
Versoix centre-ville	17-19
Réfection du château d'Ecogia	20-21
Etablissement d'un programme en vue de la réfection des bâtiments du site de Bon-Séjour et de l'Ancienne préfecture	22
Pose de panneaux photovoltaïques à Ecogia	23

GÉRANCE ET INFORMATIQUE

Chef de service : Jean-Pierre Vulliet	26
La mission du service	26
Liste des principaux bâtiments gérés par le Service de la gérance	26
Bâtiments communaux	27
Location de salles	28
Informatique	28

FINANCES ET COMPTABILITÉ

Cheffe de service : Gabrielle Zihlmann-Borer	29
La mission du service	29
2014 en chiffres	30-31
Budget 2014 et Comptes de fonctionnement 2014	30-31
Charges de fonctionnement par nature	32
Revenus de fonctionnement par nature	33
Détail des charges et revenus de fonctionnement par fonction	
Inauguration de la nouvelle Coop	35





Bilan au 31.12.2014 - comptes à l'actif	36
Bilan au 31.12.2014 - comptes au passif	37
Dette communale au 31.12.2014 et son évolution 2006-2014	38
Investissement - Fortune - Vérification des comptes	39
Crédits d'investissements en cours	40-42
Vérification des comptes (suite)	43

DICASTÈRE DE M. CLAUDE GENEQUAND, CONSEILLER ADMINISTRATIF

STVE – TRAVAUX - VOIRIE - ESPACES VERTS / CSV - ENVIRONNEMENT

Chef de service : Michel Armand-Ugon	44
La mission du service	45
Les gros chantiers en 2014	46
Le STVE en chiffres	47
Les gros chantiers en 2014 suite	48-51
Rapport sur la gestion des déchets	50-54
Actions réalisées en 2014 sur la base d'un plan d'activité intentionnel	55

AMENAGEMENT, URBANISME ET TRANSPORTS

Chef de service : Christophe Kobler	56
La mission du service	56
Les chantiers en 2014	57-59
Statistique dossiers d'autorisations pour l'exercice 2014	59

SPORTS

Chef de service : Pascal Clément	70
Commission des sports - Réalisations et projets	70-71

DICASTÈRE DE M. CÉDRIC LAMBERT, MAIRE

SJS : SERVICE SOCIAL – JEUNESSE

Cheffe de Service : Stefania Desiderio	63
Les missions du service	63
Social	64-68
Jeunesse	69

SÉCURITÉ MUNICIPALE

Police	81-84
Pompiers	84-85
Office de protection civile de Valavran	86-88

CULTURE ET MANIFESTATIONS

Chef de service : Pascal Clément, puis Olivier Delhoume	89
La mission du service	89
Le Boléro	90
La Bibliothèque communale	91
Les Caves	92
Les affaires culturelles	92-97
Les manifestations	98-99



Les élus

CONSEIL ADMINISTRATIF



Le Conseil administratif réélu pour la législature 2011-2015. De gauche à droite :
M. Patrick Malek-Asghar, maire jusqu'au 31 mai 2014, puis Conseiller administratif.
M. Cédric Lambert, Conseiller administratif jusqu'au 31 mai puis maire dès le 1^{er} juin 2014.
M. Claude Genequand, Conseiller administratif.

Maire

M. Cédric Lambert, (parti PDC)
Social, Jeunesse, Sécurité,
Culture et Communication
(suppléant : M. C. Genequand)

Conseillers administratifs

M. Patrick Malek Asghar, (parti RAD)
Finances, Administration, Economie,
Bâtiments, Gérance,
Développement durable
(suppléant : M. C. Lambert)

M. Claude Genequand, (parti LIB)
Aménagement, Environnement,
Transports, Espaces publics, Sports
(suppléant : M. P. Malek-Asghar)



CONSEIL MUNICIPAL

Le bureau du Conseil municipal du 2 juin 2014 au 1^{er} juin 2015

de gauche à droite sur la photo :
Secrétaire: M. Cédric Miche
Président: M. Yves Richard
Vice-président : Alain Riat



Conseil municipal 27 membres
Composition au 31 décembre 2014

Parti radical

	Année d'entrée
M. Urs Hurni	2012
M. Jean-Marc Leiser	1998
M. Jérôme Laederach	2007
M. Christophe Sudan	2007
Mme Laetitia Monnot-Crespi	2011
M. Alain Riat	2011

Parti démocrate-chrétien

	Année d'entrée
M. Jean-Pierre Piccot	1975
M. Daniel Ricci	2002
M. Gilles Chappatte	2008
M. Pierre Schenker	2011
M. Bernard Levrat	2011
M. Sébastien Kaech	2013

Parti libéral

	Année d'entrée
M. Adrien Maréchal	2012
Mme Nathalie Métrallet	2012
M. Cédric Miche	2003
M. Thierry Fauchier-Magnan	2011

Parti socialiste

	Année d'entrée
M. Jean-Claude Rothlisberger	1999
M. Patrice Marro	2003
Mme Ornella Enhas	2007

Parti des Verts

	Année d'entrée
M. Yves Richard	2004
Mme Margaret Richard-Mikel	2007
Mme Marie-José Sauter	2014
Mme Jolanka Tchamkerten	2011
M. John Kummer	2011
M. Jérémie Jaussi	2011

Parti MCG

	Année d'entrée
M. Antonio Angelo	2012
Mme Laïla Chaoui-Corpataux	2011

Représentations du CM

Ecole & Quartier Mme Margaret Richard.
Musique Municipale de Versoix Mme Ornella Enhas.
Le Rado M. Daniel Ricci.





Activités du Conseil municipal (situation au 31 décembre 2014) :

Séance du 3 mars 2014 :

- Constitution de la commission de préavis
- Vote d'un crédit de Frs. 3'460'000.- destiné à la réfection du Château d'Ecogia
- Acceptation d'un crédit de Frs. 423'607.50 destiné à la rénovation de l'éclairage du Centre sportif de Versoix
- Vote d'un crédit de Frs. 155'775.- destiné à la réfection des sols de la halle de tennis du Centre sportif de Versoix
- Approbation d'un crédit de Frs. 351'750.- destiné à la mise en place d'horodateurs, signalisation, marquage ainsi que de divers aménagements découlant de l'étude générale de stationnement « secteur Choiseul »
- Vote du renouvellement d'emprunt pour la Fondation Communale de Versoix Samuel-May.

Séance du 7 avril 2014 :

- Acceptation d'un crédit de Frs. 1'809'000.- pour la 2^{ème} tranche d'aménagements extérieurs Versoix Centre-Ville
- Vote d'un crédit de Frs. 730'200.- destiné à la pose de panneaux solaires à Ecogia
- Approbation d'un crédit de Frs. 120'000.- : subvention destinée à la rénovation du bâtiment de l'Eglise catholique romaine de Versoix, dite de Saint-Loup
- Vote de la délégation de compétences du Conseil municipal au Conseil administratif pour la passation d'actes authentiques.

Séance du 15 avril 2014 :

- Vote de l'adhésion de la Commune de Céligny au sein de l'ORPC Valavran
- Acceptation d'un crédit de Frs. 361'800.- destiné à la construction d'un collecteur des eaux usées et eaux pluviales du chemin J.-B. Vandelle
- Approbation d'un crédit de Frs. 76'000.- destiné à la réfection du sol de la salle de gymnastique de la salle communale de Lachenal
- Vote d'un crédit de Frs. 201'000.- en vue de planifier un projet de réfection du Château d'Ecogia.

Séance du 19 mai 2014 :

- Vote des comptes 2013 de la Ville de Versoix, crédits budgétaires supplémentaires
- Acceptation des comptes 2013 de la Ville de Versoix
- Approbation d'un crédit de Frs. 710'000.- destiné à l'aménagement de nouveaux locaux pour la Police municipale
- Acceptation de la demande d'autorisation de préempter sur la parcelle No 5'365, sise à Versoix, et l'ouverture d'un crédit de Frs. 1'430'000.- afin de permettre à la Commune de l'acquérir.

Séance du 23 juin 2014 :

- Vote des comptes 2013 de la Fondation de la Commune de Versoix pour l'accueil et le logement des personnes âgées
- Approbation des comptes 2013 de la Fondation communale de Versoix-Samuel May
- Vote des comptes 2013 de la Fondation communale pour la petite enfance
- Acceptation d'un crédit de Frs. 55'000.- destiné à des aménagements extérieurs pour la crèche Fleurimage
- Vote d'un crédit budgétaire supplémentaire de Frs. 16'900.- destiné à augmenter la subvention de la Commune à l'ORPC
- Vote d'un crédit budgétaire supplémentaire de Frs. 46'500.- destiné à mensualiser le personnel auxiliaire de la Commune
- Acceptation de la préconsultation sur le projet intercommunal pour une mise en commun des moyens de protection et de lutte en matière de sécurité-incendie.

Séance du 15 septembre 2014 :

- Vote des comptes 2013 de la Fondation communale FIVEAC
- Acceptation du déplafonnement de la dotation maximale du Fonds de décoration à Frs. 200'000.-
- Approbation d'un crédit de Frs. 370'000.- destiné à l'achat de véhicules pour le STVE.

Séance du 13 octobre 2014 :

- Vote d'un crédit de Frs. 6'371'700.- destiné aux aménagements extérieurs de Versoix Centre-Ville
- Approbation d'un crédit de Frs. 564'910.- pour les travaux de gérance 2014.

Séance du 17 novembre 2014 :

- Approbation du budget 2015 de la Fondation pour la petite enfance
- Vote du budget 2015 de la Ville de Versoix
- Acceptation d'un crédit de Frs. 150'750.- destiné à la construction d'une passerelle provisoire pour piétons sur le site du Molard et éclairage de l'escalier menant au Nant-de-Crève-Cœur
- Vote d'un crédit de Frs. 1'572'825.- destiné à l'achat de 53 places de P+R et constitution de servitudes.

Séance du 15 décembre 2014 :

- Vote des boucllements de crédits
- Autorisation à la Fondation communale de Versoix-Samuel May d'augmenter ses hypothèques à concurrence de Frs. 2'000'000.-.



Commissions permanentes (situation au 31 décembre 2014) :

Bâtiments et gérance et développement durable

Y. Richard (Président)
D. Ricci (Vice-Président)
A. Angelo, G. Chappatte, U. Hurni, A. Maréchal,
C. Miche, J.-C. Rothlisberger, C. Sudan,
J. Tchamkerten.

Culture et communication

C. Miche (Président)
J.-M. Leiser (Vice-Président)
L. Chaoui-Corpataux, O. Enhas, S. Kaech,
N. Métrallet, L. Monnot-Crespi, M. Richard-Mikel,
P. Schenker, J. Tchamkerten.

Environnement et espaces publics

J.-C. Rothlisberger (Président)
D. Ricci (Vice-Président)
L. Chaoui-Corpataux, U. Hurni, N. Métrallet,
C. Miche, M. Richard-Mikel, M.-J. Sauter,
P. Schenker, C. Sudan.

Finances

M. G. Chappatte (Président)
T. Fauchier-Magnan (Vice-Président)
A. Angelo, J. Jaussi, J. Laederach, B. Levrat,
A. Maréchal, P. Marro, L. Monnot-Crespi,
Y. Richard.

Social, Jeunesse et sécurité

J. Laederach (Président)
J. Kummer (Vice-Président)
L. Chaoui-Corpataux, O. Enhas, T. Fauchier-
Magnan, B. Levrat, N. Métrallet, A. Riat, D. Ricci,
Y. Richard.

Sports

J.-P. Piccot (Président)
A. Riat (Vice-Président)
L. Chaoui-Corpataux, J. Jaussi, J. Kummer, B. Levrat,
A. Maréchal, P. Marro, C. Miche, L. Monnot-Crespi.

Urbanisme, aménagement et transports

J.-M. Leiser (Président)
A. Angelo, T. Fauchier-Magnan, U. Hurni, S. Kaech,
J. Kummer, A. Maréchal, J.-P. Piccot,
J.-C. Rothlisberger, M.-J. Sauter.

Fondations (situation au 31 décembre 2014)

Fondation communale de Versoix Samuel-May

Président du Conseil de Fondation : M. D. Ricci
Conseiller administratif délégué : M. P. Malek-Asghar
Membres nommés par le Conseil municipal :
M. Croubalian, A. Angelo, D. Ricci, J.-C. Rothlisberger,
A. Susini
Membres nommés par le Conseil administratif :
B. Lusti, R. Lacroix, F. Ricci.

Fondation communale de Versoix pour la petite enfance

Présidente du Conseil de Fondation :
Mme L. Monnot-Crespi
Directrice : Mme F. Rességuier
Conseiller administratif délégué : C. Lambert
Membres nommés par le Conseil municipal :
C. Miche, L. Chaoui-Corpataux, M. Jaussi,
L. Monnot-Crespi, O. Enhas, J. Tchamkerten
Membre nommée par le Conseil administratif :
S. De Meris.

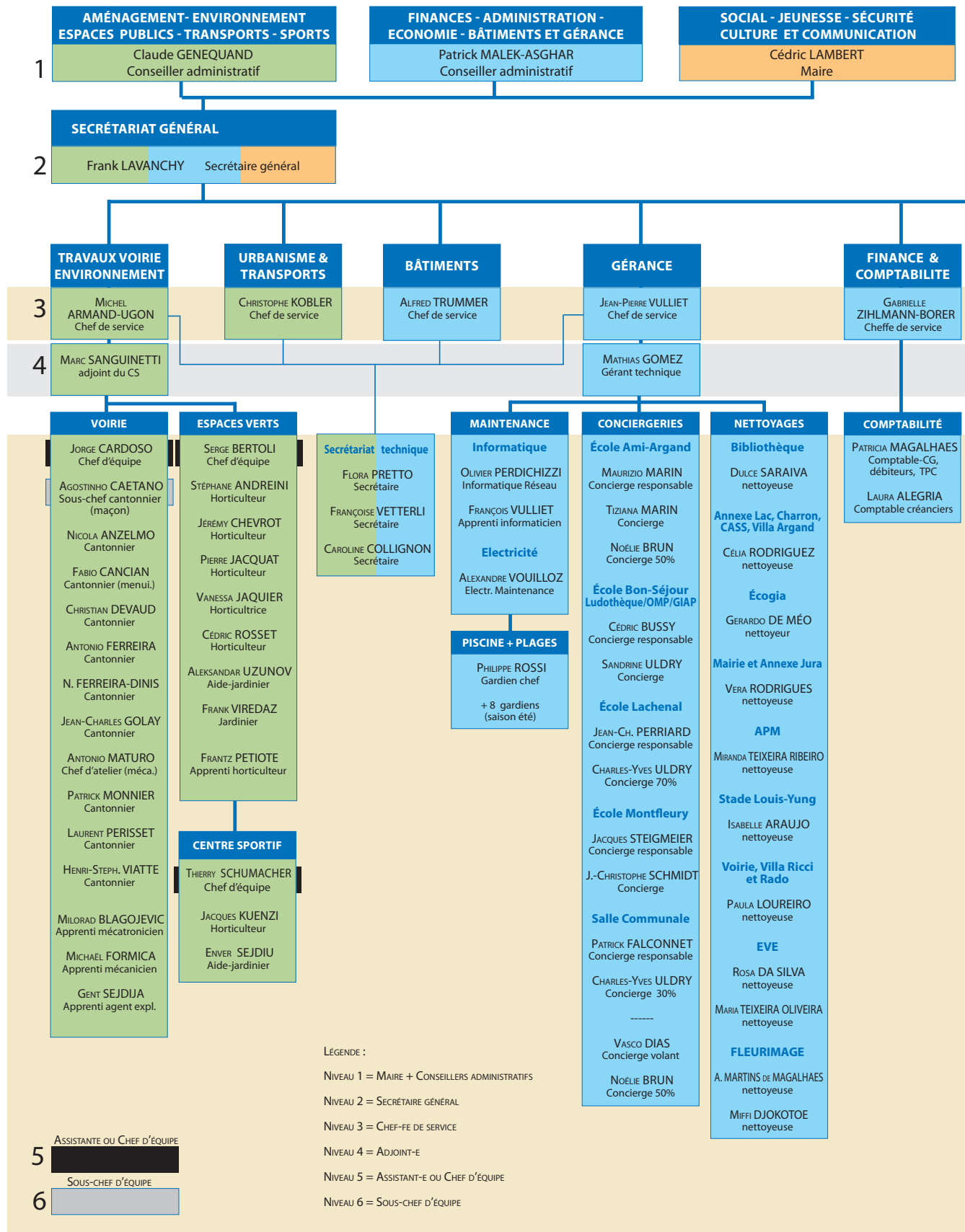
FIVEAC

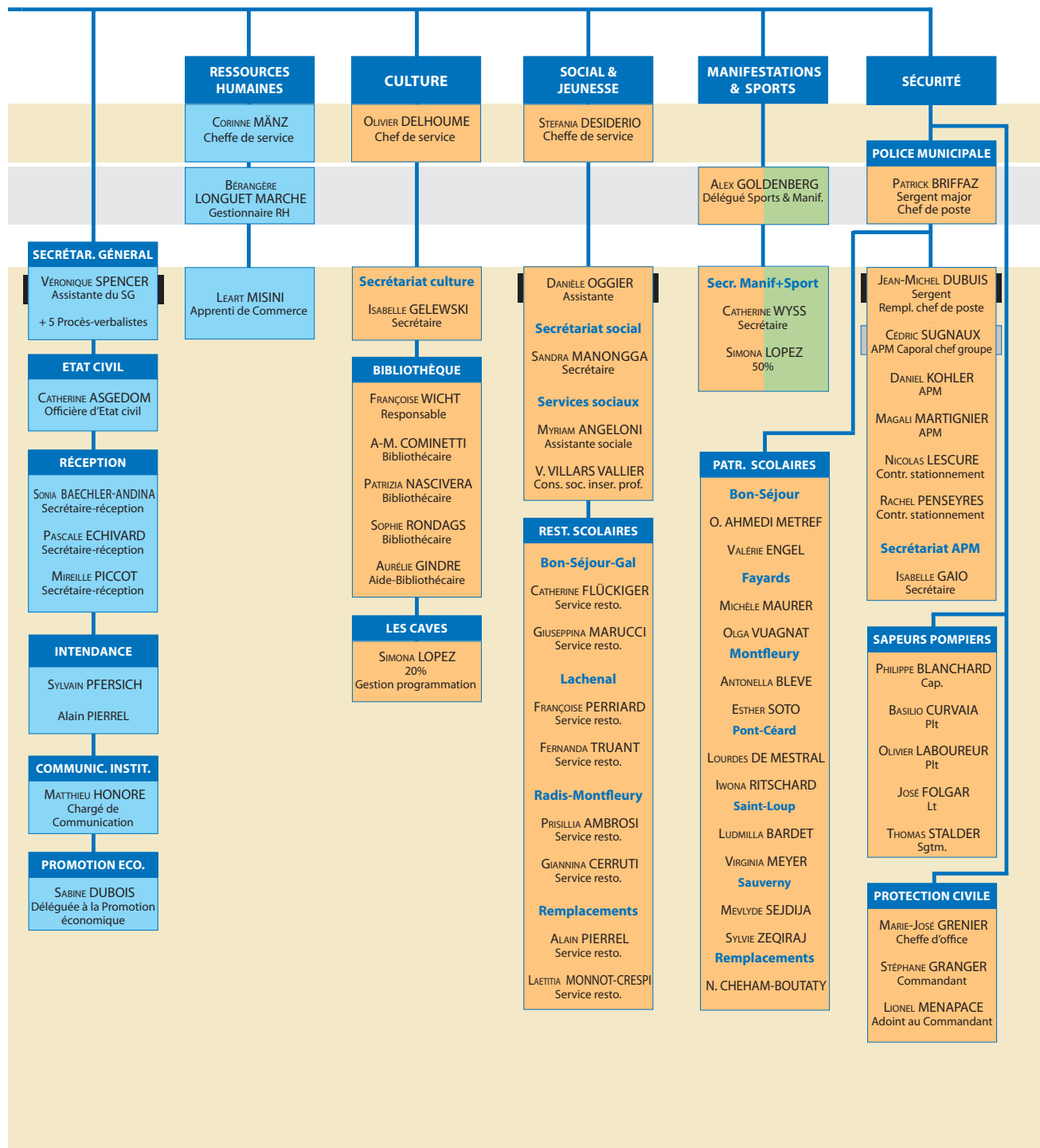
Président du Conseil de Fondation : Gilles Chappatte
Conseiller administratif délégué :
M. Patrick Malek-Asghar.
Membres nommés par le Conseil municipal :
Nathalie Métrallet, Laïla Chaoui Gilles Chappatte,
Christian Varonnier, Huseyin Enhas, Jérémy Jaussi.
Membres nommés par le Conseil administratif :
Helena Zanelli, Pierre Schenker.

Fondation Bon-Séjour

Président du Conseil de Fondation : M. S. Pellaton
Conseiller administratif délégué : M. C. Lambert
Membres nommés par le Conseil municipal :
N. Métrallet, A. Angelo, R. Eftimie,
J. Schneckenburger, J.-C. Rothlisberger, M.-J. Sauter.
Membres nommés par le Conseil administratif :
S. Pellaton, C. Ricci, M.-L. Rabeth.

Organigramme 2014 Situation au 31.12.2014







La Mairie

L'administration de la Mairie est rattachée au dicastère
de M. Patrick Malek-Asghar

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Secrétaire général : Frank Lavanchy

En charge de cette fonction depuis octobre 2003.

Collaborateurs :

- 1 assistante du Secrétaire Général - Mme V. Spencer
- 1 officière d'Etat civil - Mme C. Asgedom
- 3 réceptionnistes - Mmes S. Baechler, S. Courtois, I. Gelewski
- 1 responsable des RH - Mme B. Longuet Marche
- 1 employé administratif - M. S. Pfersich
- 1 chargé de communication - M. M. Honoré
- 1 déléguée à la promotion économique - Mme S. Dubois



La Mairie, côté lac, dans son écrin de verdure.

La mission du service:

Secrétariat général

Le Secrétaire général, en fonction des objectifs fixés par le Conseil administratif, coordonne la direction des services communaux. Il participe à la planification, la préparation ainsi qu'au suivi des séances du Conseil municipal.

Les services suivants sont directement rattachés au Secrétariat général :





La réception



La réception renseigne la population, par courriel, téléphone ou en direct à la Mairie durant les heures d'ouverture. Elle fait le lien pour l'élaboration des cartes d'identité. Elle vend les médailles pour chiens, les cartes journalières CFF et CGN, ainsi que d'autres objets tels cartes postales, livres, etc.



*Bérangère
Longuet Marche,
responsable RH.*

Ressources humaines

Les Ressources humaines (RH) gèrent l'ensemble du personnel travaillant à l'administration communale, tant au niveau des engagements, des salaires que des assurances sociales.

Communication institutionnelle

De nombreux projets se sont développés sur le net. Versoix possède désormais sa page officielle sur Facebook qui compte 700 «amis». La portée de notre newsletter mensuelle s'est accrue au fil des mois grâce à diverses actions de communication qui ont permis d'augmenter considérablement le nombre d'abonnés (650 en 2012, plus de 4 000 en 2014!). Une réflexion est en cours afin d'améliorer les outils de communication interne comme les «Brèves». Matthieu Honoré a également mené l'atelier «Communication» et de nombreuses propositions ont été faites pour améliorer la Communication interne et externe de la Mairie.



*Matthieu Honoré
chargé de
communication*



*Sabine Dubois,
déléguée
à la promotion
économique.*

Promotion économique

L'année 2014 restera une année charnière dans le développement de Versoix avec le démarrage de Versoix-Centre-Ville. La promotion économique a participé activement à l'ouverture des nouveaux commerces qui animent désormais ce quartier tels que la Coop et le Lake Geneva Hotel.

Pour couronner ces ouvertures, une première édition de « Versoix-Centre en fête » a eu lieu en septembre 2014 avec un succès mérité.

Dans le même temps, la première pierre du futur centre Migros a été posée dans le quartier de la Scie. L'installation d'artisans viendra compléter ce nouveau centre commercial et artisanal.

D'autre part et afin de renforcer les liens qui unissent les entrepreneurs de Versoix, un rendez-vous d'affaires express a été organisé en novembre à la Maison du Charron. Cet événement a permis à une vingtaine d'entreprises de se présenter les unes aux autres avant de conclure la soirée autour d'un cocktail.

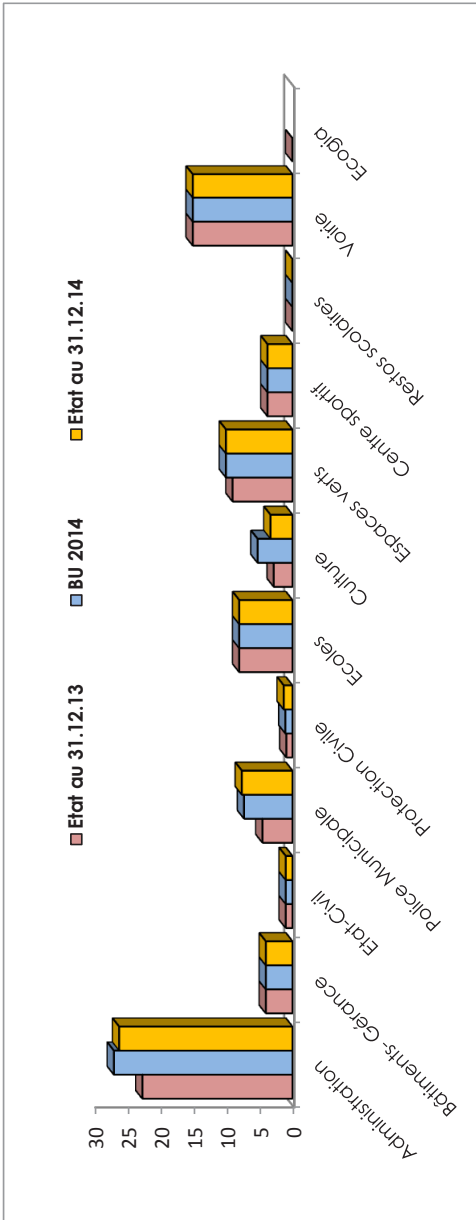


ETAT DU PERSONNEL FIXE (FONCTIONNAIRES+APPRENTIS) EN NOMBRE DE POSTES

SERVICES	31.12.2013	BU 2014	31.12.2014
Administration	22.60	26.90	26.10
Bâtiments- Gérance	4.00	4.00	4.00
Etat-Civil	1.00	1.00	1.00
Police Municipale	4.50	7.27	7.60
Protection Civile	0.90	1.05	1.30
Ecoles	8.00	8.00	8.00
Culture	2.80	5.24	3.30
Espaces verts	9.00	10.00	10.00
Centre sportif	3.75	3.75	3.75
Restos scolaires	0.00	0.00	0.00
Voirie	15.00	15.00	15.00
Ecogia	0	0	0
	71.55	82.21	80.05

1 → 2

POSTES

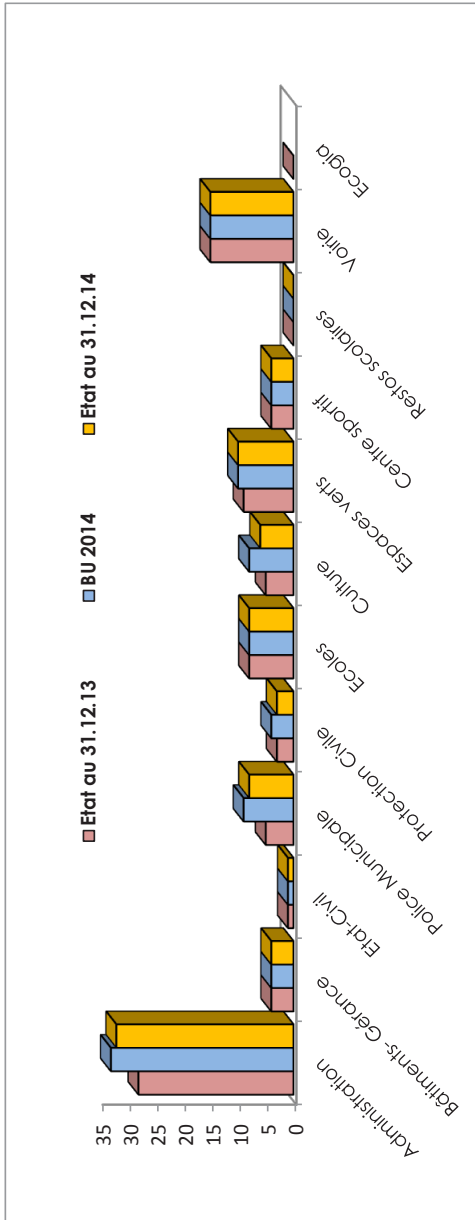


ETAT DU PERSONNEL FIXE (FONCTIONNAIRES+APPRENTIS) EN NOMBRE DE PERSONNES

SERVICES	31.12.2013	BU 2014	31.12.2014
Administration	28	33	32
Bâtiments- Gérance	4	4	4
Etat-Civil	1	1	1
Police Municipale	5	9	8
Protection Civile	3	4	3
Ecoles	8	8	8
Culture	5	8	6
Espaces verts	9	10	10
Centre sportif	4	4	4
Restos scolaires	0	0	0
Voirie	15	15	15
Ecogia	0	0	0
	82	96	91

1 → 2

PERSONNES



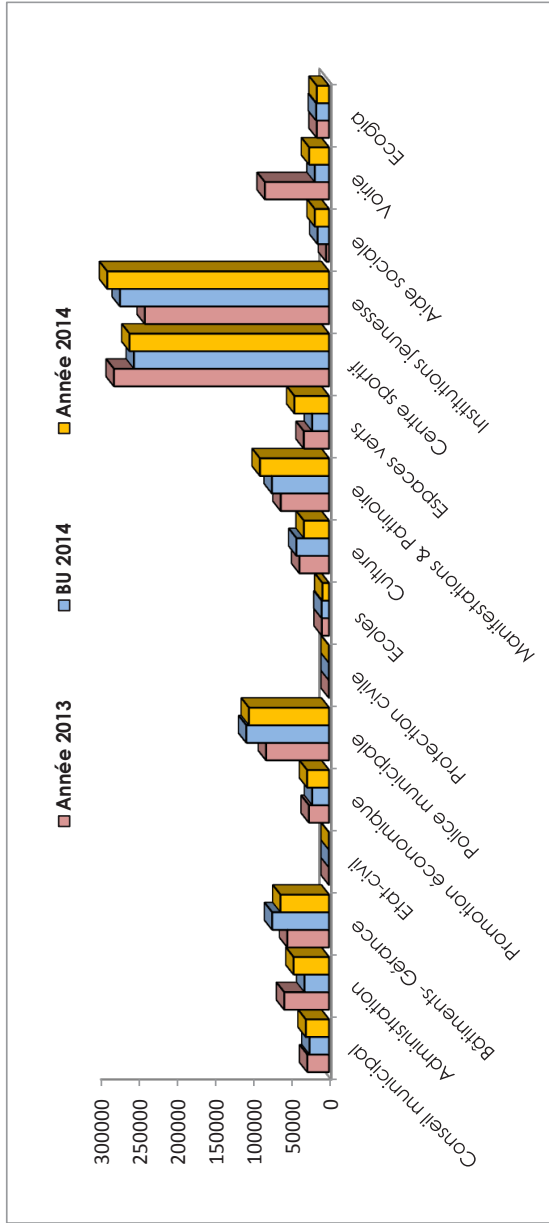
1 : Dans le cadre de l'élaboration du budget 2014, les autorités de Versoix ont validé la création de nouveaux postes : 1 chef de service RH, 1 secrétaire, 1 technicien génie civil, 1 aide bibliothécaire, 1 directeur artistique, 1 concierge au Boléro, 2 aspirants APM.
2 : Les écarts entre le réel 2014 et le budget 2014 s'expliquent par des créations de postes non encore pourvus : 1 technicien génie civil, 1 aspirant APM, 1 concierge au Boléro, 1 aide bibliothécaire ainsi qu'un départ non repourvu à la protection civile.



ETAT DU PERSONNEL AUXILIAIRE EN TERME DE SALAIRES (Frs)

SERVICES	Année 2013	BU 2014	Année 2014
Conseil municipal	28'427	25'375	30'322
Administration	58'499	32'132	46'274
Bâtiments- Gérance	54'409	74'257	63'403
Etat-civil	0	0	0
Promotion économique	26'289	21'997	28'581
Police municipale	82'196	108'051	104'600
Protection civile	0	0	0
Ecoles	9'364	9'648	8'560
Culture	38'652	42'503	32'861
Manifestations & Patinoir	63'084	74'580	90'276
Espaces verts	32'970	22'110	45'208
Centre sportif	280'491	254'375	260'171
Institutions jeunesse	240'203	272'590	289'218
Aide sociale	3'700	15'000	18'562
Voirie	83'819	18'693	25'894
Ecogia	15'999	16'851	15'960
	1'018'102	988'162	1'059'890

CH Frs



2 : Les principaux écarts entre le réel et le budget sont expliqués par :

- Mensuralisation d'une partie du personnel auxiliaire
- Remplacement aux espaces verts
- Développement des manifestations

LES PRINCIPAUX MOUVEMENTS AU NIVEAU DU PERSONNEL DURANT L'ANNEE 2014 SONT RELEVES CI-DESSOUS :

SERVICES	PERSONNES	POSTES	NOTES
Administration	1	0.80	Responsable culture
Administration	1	0.40	Secrétariat Services Techniques
Administration	0	0.60	Service manifestations+ communication+insertion professionnelle
Administration	0	0.10	Chef service Social Jeunesse
Administration	1	0.60	Chef Service RH
Administration	1	1.00	contrat apprenti
Culture	1	0.50	Secrétariat
Police municipale	2	2.00	Contrôleurs du stationnement
Police municipale	1	1.00	Agent Police municipale
Police municipale	0	0.10	Secrétariat
Protection civile	0	0.40	Secrétariat
Espaces verts	1	1.00	Tuilage Concierger/Espaces verts
TOTAL	9.00	8.50	

Etat civil

Le service de l'Etat civil célèbre les mariages et les partenariats. Il enregistre les événements de vie survenus sur le territoire de l'arrondissement (naissance, mariage, partenariat, décès). Il reçoit également les déclarations de paternité et de nom ainsi que les demandes de mandat pour cause d'incapacité. Il délivre les actes y relatifs ainsi que ceux du registre des personnes originaires de Versoix et Céligny.



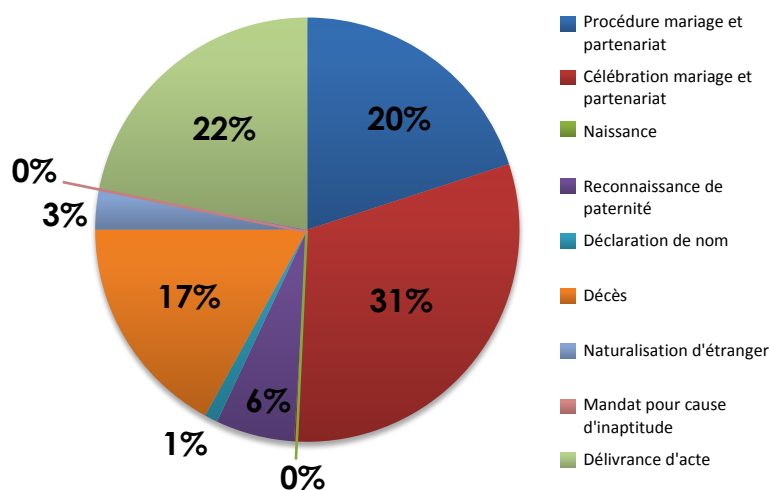
Catherine Asgedom,
officier de l'état civil.

En 2014, l'office de l'arrondissement de l'état civil de Versoix/Céligny a traité et enregistré dans le registre informatisé de l'état civil suisse :

	2010	2011	2012	2013	2014	variation
Procédure mariage et partenariat	75	65	49	62	63	+ 1
Célébration mariage et partenariat	102	93	86	77	94	+ 17
Naissance	3	1	1	0	1	+ 1
Reconnaissance de paternité	21	22	15	15	18	+ 3
Déclaration de nom	9	14	8	36	11	- 25
Décès	31	55	53	65	75	+ 10
Naturalisation d'étranger	98	95	77	49	45	- 4
Mandat pour cause d'incapacité	---	---	---	0	3	+ 3
Délivrance d'acte *	536	509	500	522	602	+ 80

*Actes extraits du registre informatisé et des registres conventionnels (mariage, partenariat, naissance, reconnaissance et décès) ainsi que certificat individuel d'Etat civil, acte d'origine et certificat de famille pour les personnes originaires de Versoix et Céligny.

Répartition du temps consacré,
par l'office de l'Etat civil, au traitement des événements en 2014



Partenariat cantonal genevois

Depuis janvier 2014, deux personnes souhaitant faire reconnaître leur vie commune peuvent le faire en établissant une déclaration de partenariat devant un officier d'état civil; auparavant, cette déclaration était reçue par la Chancellerie.

Le partenariat cantonal n'entraîne pas un changement d'état civil et ne déploie que des effets symboliques ou limités de droit public cantonal ; sa validité est limitée au canton de Genève. Il peut être conclu par des couples de même sexe ou de sexe différent, alors que le partenariat enregistré au niveau fédéral est réservé aux couples homosexuels.

Autorité parentale conjointe

Le Parlement a adopté, le 21 juin 2013, la révision du Code civil étendant l'autorité parentale conjointe aux parents non mariés. Dès le 1^{er} juillet 2014, les parents non mariés peuvent déposer une déclaration commune auprès de l'officier de l'état civil au moment de la reconnaissance de l'enfant par le père ou auprès du Tribunal de la protection de l'adulte et de l'enfant si la reconnaissance a déjà été enregistrée à l'état civil. Les parents non mariés exerçant l'autorité parentale conjointe ont les mêmes possibilités que les parents mariés (CC art. 270a) et peuvent choisir pour leur 1^{er} enfant commun le nom de célibataire de la mère ou du père.



Dicastère de M. Patrick Malek-Asghar Conseiller administratif

M. Patrick Malek-Asghar est élu au CA depuis 2003.

BÂTIMENTS :

Chef de service : Alfred Trummer

Collaboratrices :

3 secrétaires - Mmes Flora Pretto, Françoise Vetterli et Caroline Collignon, communes aux Services de Gérance, des Bâtiments, de l'Urbanisme et des Transports et des Travaux, Voirie et Environnement.



La mission du service :

Le Service des bâtiments s'occupe de la construction, de la rénovation et de l'entretien des bâtiments et de son parc immobilier.

Ces tâches comprennent :

- le suivi relatif à la construction des nouveaux bâtiments communaux pour la Ville de Versoix.
- le suivi des divers dossiers en discussion à la Commission des bâtiments.
- le suivi des besoins et des demandes pour tous nouveaux bâtiments communaux.
- les propositions de mandataires pour les réalisations de bâtiments communaux.
- le contrôle des demandes et du programme des bâtiments.
- l'élaboration des demandes de crédits relatives aux nouvelles constructions pour les commissions et le Conseil municipal.
- le suivi des mandataires dans le cadre des nouvelles constructions pour la Ville de Versoix.
- le suivi des réalisations de bâtiments communaux et l'établissement des décomptes finaux.





Panneaux solaires sur le toit de l'école Ami-Argand

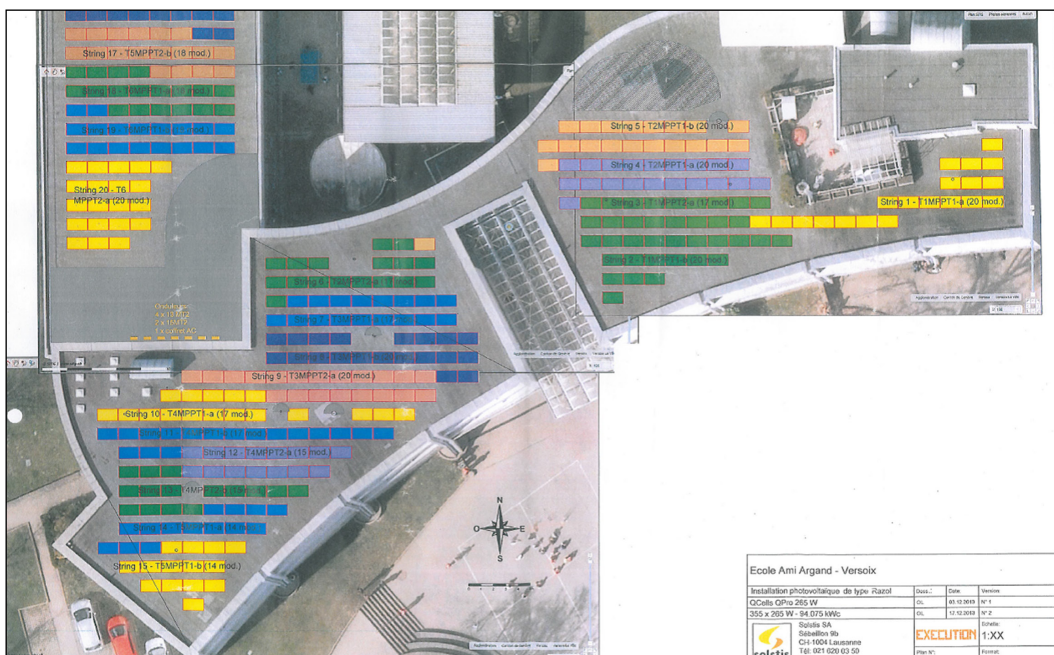
Les travaux, lancés en décembre 2013 se sont terminés courant mars 2014. Pour rappel : l'installation compte 376 modules solaires monocristallins d'un rendement de 14.4% (140W/m², d'une puissance unitaire de 240Wc). Soit une puissance totale de 90.24 kWc.



Vue de la toiture.



Vue des onduleurs.



Plan d'implantation des panneaux.





Versoix Centre-Ville/ crédit de construction de l'immeuble communal

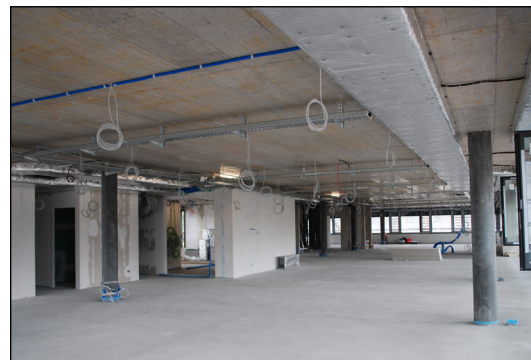


Le suivi de la construction du bâtiment communal du Boléro a constitué une charge particulièrement importante cette année.

Faisant suite au crédit complémentaire de l'année 2013 pour la construction d'un étage supplémentaire, les décisions suivantes ont été débattues courant 2014 :

- Agrandissement de 50m² de la salle d'exposition pour la création d'un espace polyvalent conférence/exposition modulable avec une cloison mobile.
- Attribution sur le crédit de construction d'un montant de CHF 1'600'000.- pour les aménagements des locaux au gré du preneur.
- Attribution, également sur le crédit de construction d'un montant de CHF 250'000.- pour les aménagements de la salle d'exposition.

L'année a débuté avec la suite de l'exécution du gros œuvre du bâtiment du Boléro, notamment avec la construction du 4^{ème} étage (attique), pour se terminer avec les travaux de finitions du 1^{er} étage (salle d'exposition) et du 2^{ème} étage (bibliothèque). Le déménagement de la bibliothèque a eu lieu en fin d'année. Trente mille livres environ ont dû être triés, équipés RFID et déménagés. En ce qui concerne la salle d'exposition, son ouverture a été programmée le 31 janvier 2015 avec l'exposition « artistes d'ici ».

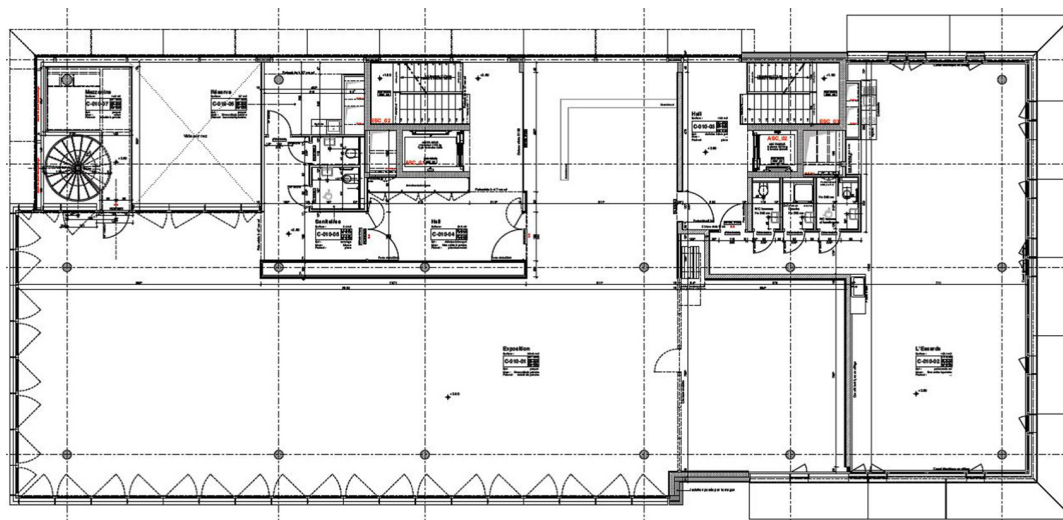


A gauche, photo de la salle d'exposition/1^{er} étage et, à droite, de la bibliothèque.



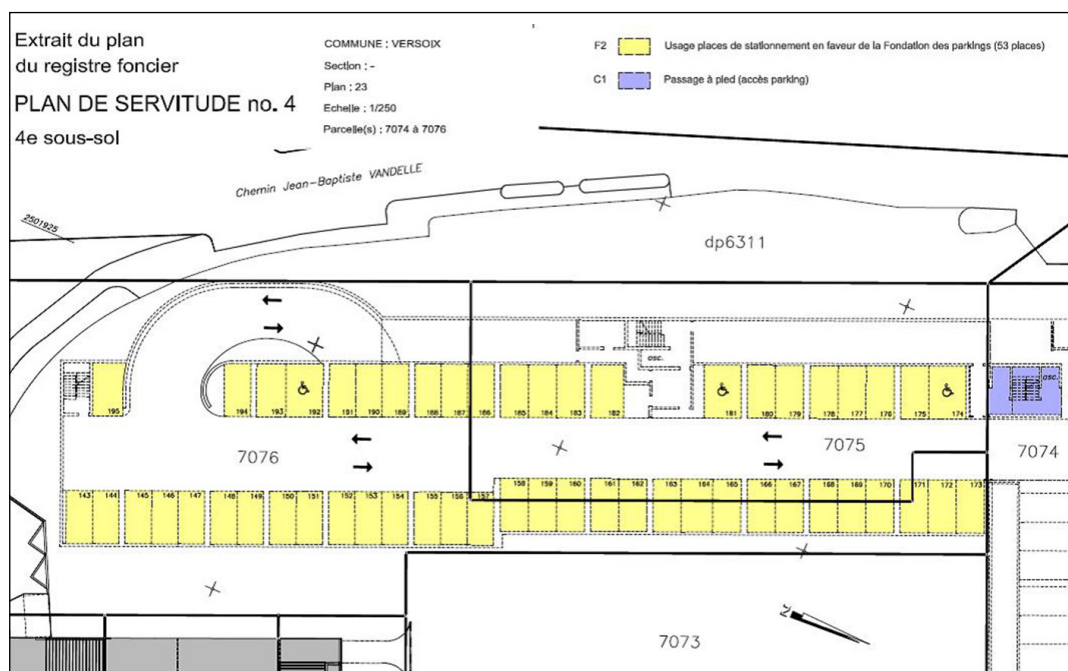
A gauche, photo du 3^{ème} étage brut et, à droite, de l'attique brut.





Plan de la salle d'exposition avec augmentation de 50m².

Crédit d'achat du niveau -4 du parking de Versoix Centre-Ville Gare d'un montant de 1'572'825,00



Plan de servitude n°4, 4^{ème} sous-sol.

Le niveau -4 a été construit par l'entreprise HRS, puis vendu à LESANO SA, propriétaire de l'hôtel, du bâtiment B ainsi que d'une partie de l'esplanade. Cette entreprise n'a pas souhaité assumer la gestion administrative d'un parking, n'ayant pas d'expérience dans le domaine des parkings P+R. Son représentant ne voyant pas l'utilité de garder ce niveau, a approché le Conseil administratif pour lui proposer de l'acquérir. Ce dernier est entré en matière estimant cet achat opportun (la Commune étant déjà propriétaire des trois premiers niveaux).

Le prix des 53 places s'élève à CHF 1.3 million, auquel il faut additionner une partie de la cage d'escalier pour environ CHF 70'000.-, les frais de notaires et quelques adaptations mineures pour un montant de CHF 30'000.-. Le montant total brut atteint donc CHF 1.565 million.

L'opération s'avère particulièrement intéressante sur le plan financier grâce à la subvention versée par la Fondation des parkings (CHF 869'000.-) en contrepartie d'une cession de la gestion des places. Le versement de cette subvention est cependant lié au bouclage complet du transfert de propriété. Le coût de construction par place s'élève à CHF 51'000.- environ. Pour évaluer la valeur « réelle » de chaque place, le CA a donc déduit la subvention attendue du prix d'acquisition négocié pour arriver à un prix net par place de CHF 13'200.-. Il s'agit d'une bonne affaire puisque ce montant net devrait d'une part pouvoir être amorti sur une période de 30 ans et d'autre part l'opération permet une maîtrise complète du foncier (hors-sol et sous-sol). Le crédit a été voté lors du Conseil municipal du 17 novembre.





Coûts

- Achat de 53 places P+R	CHF 1'390'000,00.- TTC
- participation aux frais de construction de la cage d'ascenseur côté nord	CHF 70'000,00.- TTC
- Frais de notaire et honoraires	CHF 75'000,00.- TTC
- adaptation technique et finitions	CHF 30'000,00.- TTC
TOTAL Achat	CHF 1'565'000,00.- TTC
- Fond de décoration communal de 0,5%	CHF 7'825,00.- TTC

A déduire

- Participation au financement par la Fondation des parkings pour le niveau -4 de 17 places pour la société LESANO (17 places à CHF 51'118,00 TTC)	CHF 869'006,00 TTC
- Participation au financement par la Fondation des parkings pour le niveau -3 de 8 places pour la Ville de Versoix (8 places à CHF 51'118,00 TTC)	CHF 408'944,00 TTC
TOTAL participation au financement	CHF 1'277'950'00 TTC
Solde à amortir	CHF 294'875,00 TTC

Au final, pour le niveau -4 uniquement, le prix de revient d'une place de parking sera de :
(CHF 294'875-- + CHF 408'944.- = CHF 703'819.-/53 places=)

	CHF 13'279,60
	TTC/la place
au lieu du coût initial	CHF 51'118,00
	TTC/la place
(non compris la participation de la Fondation des parkings pour le niveau -3)	

Frais d'exploitation

La plus-value annuelle pour le nettoyage d'un niveau de parking s'élève à CHF 5'500,00 TTC environ. La société LESANO® demande que la Ville de Versoix participe aux frais d'entretien de la cage d'escalier et d'ascenseur côté nord à raison de CHF 3'500,00.- par an (cage indiquée en bleu sur la page de garde) car elle constitue une issue de secours pour le parking communal et permet aux usagers de relier le parking communal à la COOP et à l'esplanade. Si des travaux ponctuels d'entretien doivent être réalisés, la Ville de Versoix devra également y participer. Ces montants devront par conséquent être portés au budget.



Crédit de construction de CHF 3'460'000.00.- pour la réfection du château d'Ecogia



Le château d'Ecogia.

Le Conseil municipal a voté le 14 avril 2013 un crédit d'étude pour la réfection du château d'Ecogia. Cette étude a débouché sur un projet visant à mettre en valeur les options architecturales de ce bâtiment chargé d'histoire. Ce projet de qualité a été défini en collaboration entre le Service des monuments et des sites, le locataire ISDC et son représentant le Service de la gérance du Département de l'aménagement, du logement et de l'énergie puis, sur préavis de la Commission des bâtiments, de la gérance et du développement durable.

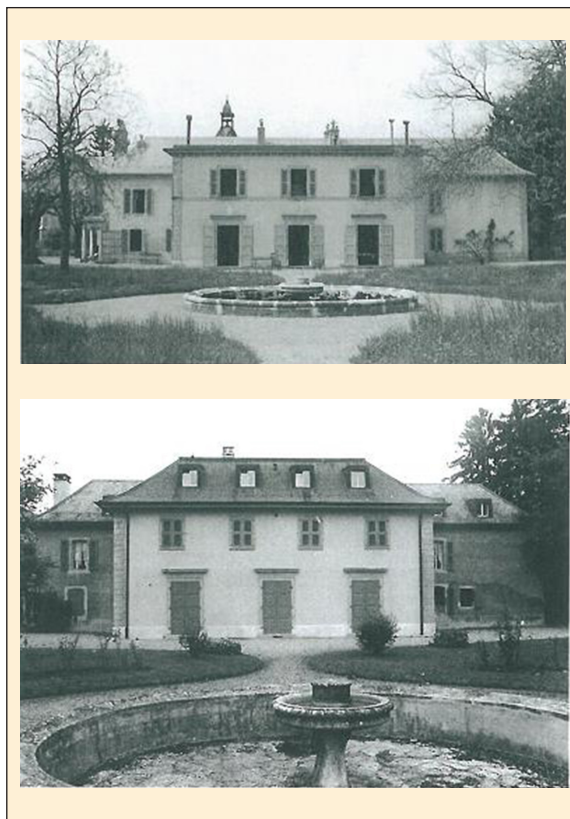
Les recherches historiques faites sur ce bâtiment ont rappelé qu'à l'origine le corps central était coiffé d'un toit plat, caractéristique typique des maisons de maître dont la construction date de la même époque. Malheureusement, le château qui abritait un orphelinat, s'est modernisé à la fin des années 60 et des chambres avec sanitaires pour les sœurs ont été aménagées, notamment dans l'avant-corps. Ces transformations ont impliqué la démolition de la toiture plate, l'intégration de combles avec une toiture à pans et la création de petites chambres avec sanitaires.

Les orientations principales du projet proposé dans le cadre de ce crédit sont :

- La revalorisation historique du bâtiment avec une réhabilitation du toit plat sur le corps central du bâtiment, mais également la remise en valeur des éléments historiques intérieurs tels que les menuiseries, les staffs, les parquets et les cheminées avec le poêle.
- La suppression des anciennes salles de bains construites dans le cadre des transformations faites à la fin des années 60, au profit d'une revalorisation des surfaces intérieures pour une utilisation administrative du bâtiment.
- L'optimisation de l'espace dans les combles avec la suppression des faux plafonds permettant la mise en valeur de la charpente et un aménagement aéré de la surface.

La suppression des lucarnes ajoutées dans les années 60 et leur remplacement par des « Vélux ».

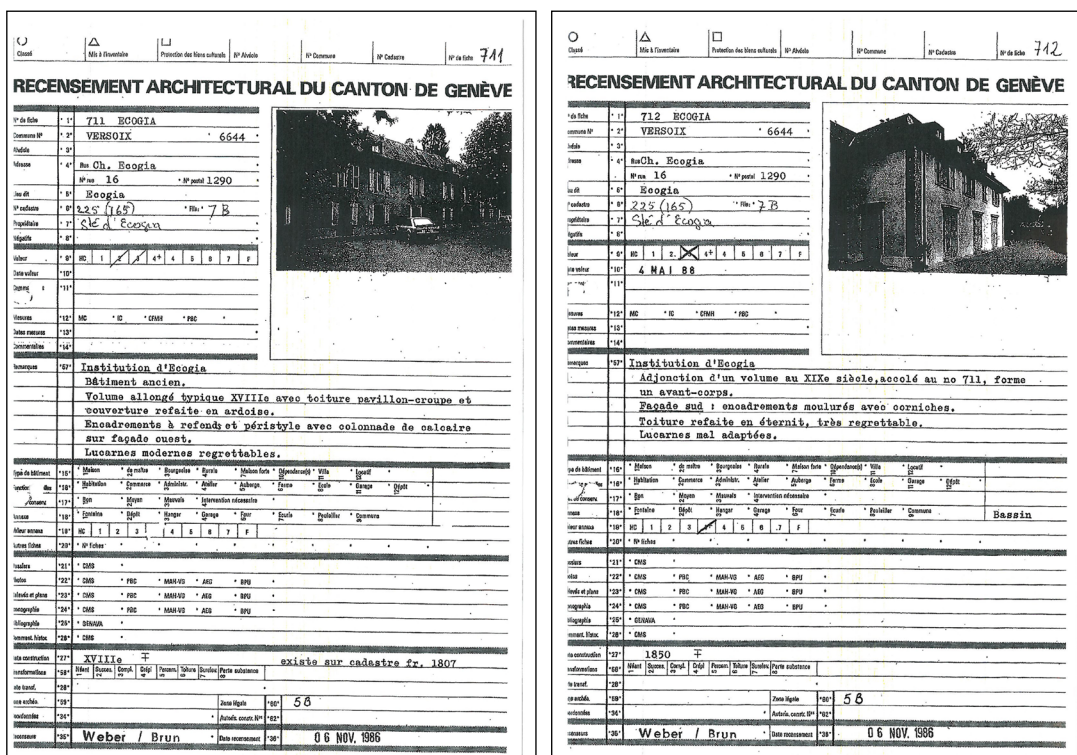
Ce projet a été développé avec l'approbation des divers intervenants impliqués, notamment avec ISDC et son représentant du Service de la gérance du Département de l'aménagement, du logement et de l'énergie. Le nombre de places de travail, l'affectation des bureaux ainsi que les divers aménagements spécifiques ont été validés par ces derniers. Le Service des monuments et des sites a également donné son aval. Pour mémoire, ce bâtiment est inventorié et inscrit au recensement architectural du Canton de Genève ; sans préavis de ce service aucune intervention ne peut être autorisée.



Dispositions à prendre durant les travaux

L'exécution des travaux d'une telle ampleur est impossible dans un bâtiment en cours d'exploitation. Une planification avec libération totale des lieux a dû être immédiatement discutée avec le locataire.

Trente-cinq personnes occupent le château, dont une partie à temps partiel, facilitant ainsi la mise en place de dispositions provisoires. En supprimant certaines salles de conférence et en augmentant le nombre d'occupants par bureau, une partie du personnel pourra être installée, durant une période limitée, dans les autres bâtiments loués par ISDC sur le site. Ainsi, vingt et une places pourront être intégrées dans le bâtiment provisoire en bois construit en 2001. Cependant, neuf containers devront encore être installés pour pouvoir accueillir le personnel restant.



Fiches de recensement du service des monuments et des sites.

La composition demandée est la suivante :

- 2 containers (jumelés) faisant office de salles de conférence ;
- 7 containers pour la création de quatorze places de travail, c'est-à-dire deux bureaux par container.

L'implantation proposée se situe à proximité des autres bâtiments ISDC afin de permettre une utilisation des sanitaires par le personnel logé sur place.

Afin de limiter les frais, seuls des raccordements électriques et informatiques sont prévus pour ces derniers.

Planning

- Dépôt en autorisation de construire : mars 2014
- Autorisation de construire en force : août/septembre 2014
- Installation des containers provisoires : septembre 2014
- Déménagement ISDC : octobre 2014
- Début des travaux : mi-octobre 2014
- Exécution des travaux : 12 mois
- Fin des travaux et remise des locaux au locataire : mi-octobre 2015

Coûts

CFC	Désignation	CHF/TTC
TOTAL CFC 1 TRAVAUX PREPARATOIRES		250'774.00
TOTAL CFC 2 BATIMENT		3'114'026.00
TOTAL CFC 4 AMENAGEMENTS EXTERIEURS		17'800.00
TOTAL CFC 5 FRAIS SECONDAIRES		56'000.00
TOTAL GENERAL / TVA INCLUSE		3'438'600.00



Etablissement d'un programme pour la réfection des bâtiments composant le site de Bon-Séjour et de l'ancienne Préfecture

Le site de l'ancienne Préfecture, du bâtiment de liaison et de l'ancienne école (pensionnat) représente un potentiel important pour la Commune. Mais le degré de vétusté très avancé de certains locaux et installations (hormis les salles de cours du CPM et la salle de danse) nécessitent des travaux d'urgence.

Les diverses fractions ont été invitées à se prononcer pour définir leur attente et les besoins dans le cadre de ce projet. Lors des diverses commissions des bâtiments, de la gérance et du développement durable, un premier bilan a été défini, l'objectif étant de permettre le lancement de ce projet dès le début de la prochaine législature.

- L'importance des surfaces pouvant être louées à des tiers, dans les proportions moitié-moitié ou encore 1/3 - 2/3. En effet, l'exemple du Boléro montre clairement qu'il est primordial de compenser, ne serait-ce que partiellement l'augmentation des frais de fonctionnement par des recettes d'exploitation de la nouvelle infrastructure. Les loyers générés par le Boléro permettant d'absorber le budget en forte croissance du Service de la culture, il n'y a pas de raison que ce modèle ne fonctionne pas dans l'ancienne Préfecture. Il est à noter que des activités liées au sport et aux diverses associations sportives doivent être intégrées dans ce projet.
- Quant à l'infrastructure prévue pour les sociétés et autres associations locales, il est souhaitable que les aménagements soient aussi simples que peu coûteux. Le principe est de mettre en place une infrastructure partagée avec, par exemple, des stations communes pour PC et Mac, une imprimante, etc. En clair, plus de locaux fixes par association mais une logistique commune, légère et surtout autogérée, c'est-à-dire sans personnel communal. Les associations devront donc à leur tour accepter un changement culturel en abandonnant la revendication d'espaces privés.
- Il est souhaitable que le CPM reste sur place, il n'en demeure pas moins que la Commune doit mener une réflexion au sujet d'un nouvel équilibre entre subventions et participation aux frais de location.
- Souhait du maintien d'une cuisine sur place, notamment pour les « Potes-au-Feu ».
- Les coûts inhérents à un large accès public, notamment pour les combles, ont des conséquences directes et substantielles sur le coût du projet. Par conséquent, il serait plus pertinent de privilégier une approche « privative », c'est-à-dire des activités et autres événements de taille réduite, jusqu'à une centaine de personnes maximum afin de limiter et de cadrer les infrastructures de sécurité.
- Enfin, il est important que le programme final mentionne la volonté de maintenir la ludothèque sur le site.

Suite du dossier en 2015



Quelques photos des locaux.





Crédit de CHF 730 200.- pour la pose de panneaux solaires photovoltaïques sur les toitures de la chaufferie d'Ecogia et du hangar du fermier

Ce crédit a été voté en séance du Conseil municipal du 7 avril 2014.



Historique

En septembre 2011, une motion a été déposée par le Conseil municipal afin que la Commune de Versoix lance des études en vue de poser des installations de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux. En réponse à cette motion, le service des bâtiments, en collaboration avec le service de la gérance, a mené une pré-étude dans le but d'identifier les bâtiments communaux pouvant correspondre aux critères relatifs à la pose de panneaux de ce type et à la rentabilisation de la production électrique d'une telle installation. Peu de bâtiments remplissent ces deux conditions. Dès les premières analyses trois sites ont été mis en évidence, à savoir les toitures de la chaufferie d'Ecogia, de l'école Ami-Argand et de l'immeuble de la voirie.

Le 26 mars 2012, un premier crédit a été voté par le Conseil municipal pour la pose d'une installation sur le bâtiment de la voirie. Cette chronologie a été imposée par le lancement des travaux de réfection de ce bâtiment.

Puis, le 21 mai 2012, le crédit relatif à la pose de panneaux solaires sur la toiture de l'école Ami-Argand a été voté. Ces deux installations sont réalisées, la première est en exploitation depuis plusieurs mois et la seconde est sur le point d'être mise en service.

Le bureau BG, avec l'aide d'un installateur expérimenté, a établi des simulations sur les toitures de la chaufferie à bois et du hangar du fermier à Ecogia laissant apparaître des résultats extrêmement encourageants, compte tenu de l'ensoleillement, de la superficie de ces deux toitures, et également de leur faible inclinaison, tout comme pour l'école Ami-Argand. En effet, l'implantation de panneaux de dernière technologie peut être réalisée sans aucune ombre portée, ce qui confirme une très bonne rentabilité.

DESCRIPTIFS DES INSTALLATIONS

Chaufferie à bois

La construction de ce bâtiment date de 2000, la toiture est de type bac acier simple (sans couche anticondensation). L'ensemble est en bon état. Il n'y a pas d'ombre portée à proximité de la toiture hormis les cheminées. Le taux d'ensoleillement est par conséquent proche de l'optimal. La situation de cette toiture est très bonne.

L'installation proposée compte :

- Un total de 148 modules solaires monocristallins d'un rendement de 14.4% (140W/m², d'une puissance unitaire de 240Wc), soit une puissance totale de 35.52 kWc.
- La simulation réalisée laisse apparaître une production annuelle électrique de 35 090 kWh.

Les onduleurs proposés, de type « SolarMax », sont de toute dernière génération et produits à Bienne. En raison du peu de place à l'intérieur du bâtiment, l'installation de ce matériel est envisagée sous la toiture derrière la chaufferie.

Cet emplacement a l'avantage d'être situé côté nord, plus frais. Il est abrité et bien ventilé. Un panneau d'affichage est prévue afin de rendre cette installation ludique et permettre une lecture directe par les usagers (ou le public) du bâtiment.





Hangar du fermier

La toiture du hangar du fermier est non isolée, en « Eternit » contenant de l'amiante, et fixée sur une charpente métallique. Un prélèvement a été analysé en janvier dernier et confirme la présence d'amiante. La toiture est ancienne (entre 20 et 30 ans), usée et de fortes intempéries pourraient l'endommager. Bien que la conservation de la couverture soit envisageable techniquement, il est fortement conseillé, par les ingénieurs ayant mené cette étude, de saisir l'opportunité de ces travaux pour remplacer l'« Eternit » composé d'amiante par une nouvelle couverture. Cette dernière est proposée en bac ondulé acier.

Le remplacement de la toiture du hangar devra faire l'objet d'une planification en accord avec le locataire, le fermier d'Ecogia, qui utilise cette halle comme étable et pour l'entreposage de matériel agricole lourd. Par conséquent, la programmation de ces travaux doit être agendée dans une période propice, en été et par beau temps, lorsque les bêtes sont à l'extérieur et que le matériel agricole est en exploitation.

Il n'y a pas d'ombre portée à proximité de la toiture hormis les cheminées. Le taux d'ensoleillement est par conséquent proche de l'optimal. La situation de cette toiture est très bonne.

Ainsi, l'installation proposée compte :

- Un total de 587 modules solaires monocristallins d'un rendement de 14.4% (140W/m², d'une puissance unitaire de 240Wc), soit une puissance totale de 140.88 kWc.
- La simulation réalisée laisse apparaître une production annuelle électrique de 133 300 kWh.

Les onduleurs proposés également de type « SolarMax » sont de toute dernière génération et produits à Bienne. Il est envisagé de les placer à côté du tableau électrique existant, fixé au mur de la porte d'entrée.

Un panneau d'affichage est aussi proposé afin de rendre cette installation ludique et de permettre une lecture directe par les usagers (ou le public) du bâtiment.

Pour les deux installations

Comme pour les deux crédits précédents, le matériel proposé est d'origine européenne, ceci en raison des garanties et du service après-vente pouvant être importants, notamment en cas de grêle exceptionnelle comme cela a été le cas en 1986.

Pour la pose des panneaux solaires, les systèmes de fixation proposés pour ces panneaux proviennent de la marque Fenix. Leur fixation ne nécessite pas de modification de l'étanchéité, les points de fixation de la charpente actuelle seront réutilisés. Leur structure est en aluminium et acier inox. L'esthétique du bâtiment est respectée en suivant la pente du toit. Le système est léger (env. 20 kg/m² avec les modules). La ventilation des modules est bonne avec un espace de 5 cm entre la toiture et les modules.

Un boîtier de contrôle du suivi des performances est prévu afin d'assurer une maintenance cohérente. Ce boîtier permet soit l'installation d'un module avec carte Sim (environ CHF 15,-/mois) permettant la transmission d'alarme technique, soit la connexion de l'installation à un réseau intranet pour des relevés faits par un technicien directement sur un PC.

PLANIFICATION DES TRAVAUX

- Dépôt de l'autorisation de construire : juin 2014.
- Procédure d'autorisation de construire : de juin à octobre 2014.
- Appel d'offres : durant la procédure d'autorisation de construire
- Exécution des travaux pour la toiture de la chaufferie à bois : hiver/printemps 2015.
- Mise en service de cette dernière : été 2015.
- Exécution des travaux pour la toiture du hangar du fermier : printemps/été 2015.
- Mise en service de cette dernière : automne 2015.

COÛT DES INSTALLATIONS

Toiture chaufferie à bois

1) Estimation du coût de l'installation à +/- 10%

Toiture de la chaufferie à bois

Toiture du hangar du fermier

Récapitulatif

CHF 172'250.-

CHF 554'300.-

Total général CHF 726'550.-

Fonds de décoration communal de 0.5%

CHF 3'632,75.-

Total général CHF 730'182,75





VALORISATION DE LA PRODUCTION

Le prix de revient du kWh de ces installations sur une durée de vie de 30 ans avec une marge de 10% sur la productivité de la centrale (baisse de la productivité) est de :

- avec couverture + installation hangar du fermier + chaufferie à bois : 17.6 cts/kWh TTC
- installation chaufferie à bois : 13.6 cts/kWh TTC
- sans couverture + installation hangar du fermier: 11.4 cts/kWh TTC

Le tarif de rachat des SIG 2014 est de 17.6 cts/kWh.

Etant donné que l'électricité sur le site d'Ecogia est consommée en grande partie par les locataires, il est proposé que la production de cette installation soit reportée et consommée sur le site du Centre Sportif de Versoix (CSV).

Pour information, la consommation électrique 2013 du CSV s'élève à environ 290'000 kWh. Celle-ci devrait diminuer de ~60'000 kWh/an, compte tenu des travaux de réfection des éclairages votés dernièrement, pour se rapprocher de la production estimée des deux toitures présentées dans cette demande de crédit (35'090 kWh/an + 133'300 kWh/an = 168'390 kWh/an).

Avec cette option, trois scénarios sont possibles :

Coût avec tarif «Vitale Bleu» actuellement en vigueur sur le site du CSV			
Consommation annuelle du CSV 2013		tarif 2014	coût 2014
289'729 kWh/an		19.0 cts/kWh	55'049,-CHF/an

- Coût si nous consommons notre électricité solaire sur le site du CSV

168'390 kWh/an	17.6 cts/kWh	29'637,- CHF/an	
121'339 kWh/an	19.0 cts/kWh	23'054,- CHF/an	bénéfice
Total		52'691,- CHF/an	2'358,- CHF/an

- Coût si l'électricité est vendue aux SIG

bénéfice			
168'390 kWh/an	17.6 cts/kWh	29'637,- CHF/an	2'358,- CHF/an

- Coût si l'électricité est vendue à «Swissgrid»

bénéfice			
168'390 kWh/an	19.1 cts/kWh	32'162,- CHF/an	2'525,- CHF/an

Le taux de rentabilité interne du projet « hangar du fermier avec couverture », avec un tarif de vente de 19.0 cts/kWh (tarif actuel sur le site du CSV), est égal à 3.0% (pour le « hangar du fermier sans couverture » il serait de 4.4%) Si l'électricité produite est vendue, soit aux SIG ou à « Swissgrid », la production de cette installation n'aura pas la possibilité d'être valorisée dans le cadre du label « Cité de l'énergie » détenu par la Commune de Versoix.

C'est pour cette raison que la Commune a choisi de consommer sa propre production pour les deux premières installations. Soulignons qu'une adaptation des contrats pour une vente de la production de chacune de ces installations peut être effectuée en tout temps.





Dicastère de M. Patrick Malek-Asghar Conseiller administratif

GÉRANCE:

Chef de service : Jean-Pierre Vulliet

Collaborateurs :

- 3 secrétaires - Mmes Flora Pretto et Françoise Vetterli et Caroline Collignon, communes aux Services de la Gérance, des Bâtiments, de l'Urbanisme et des Transports ainsi que des Travaux, Voirie et Environnement.
- 1 électricien - M. Alexandre Vouilloz
- 1 informaticien - M. Olivier Perdichizzi
- 1 apprenti informaticien
- 11 concierges
- 1 gardien-chef, plage et piscine
- 21 auxiliaires au total, à temps plein ou partiel, soit 8 pour les différentes conciergeries et 13 gardiens pour la saison piscine et plage.



La mission du service :

Le Service de la Gérance s'occupe de la maintenance des bâtiments communaux, de la gestion et de l'entretien de la piscine et de la plage Port-Choiseul, de la location des salles et du matériel communal, de l'informatique ainsi que du Développement durable.

Liste des principaux bâtiments gérés par le Service de la gérance :

- la Mairie :
 - bâtiment principal
 - l'annexe Jura
 - les locaux loués au 20 route de Suisse
- la Salle communale Lachenal
- la Maison du Charron
- le Centre de voirie
- les écoles :
 - Lachenal
 - Bon-Séjour
 - Ami-Argand
 - Montfleury 1 et 2
- l'Ancienne école Courvoisier, maintenant occupée par le RADO.
- Versoix-la-Ville 9, ancien RADO, maintenant occupé par le RADI et les cuisines scolaires de Montfleury et le parascolaire.
- la Villa Argand anciennement appelée Magnin-Jacquet
- les locaux du CAS de Versoix
- la Bibliothèque communale
- le Centre Sportif de La Bécassière
- la piscine de Versoix
- le stade Louis-Yung
- la villa au 8, route de Saint-Loup
- la villa Ferrier au 4, chemin Ami-Argand, sous mandat de régie.
- Villa chemin Louis-Dégallier 4, sous mandat de régie.
- le bâtiment de la plage de Port-Choiseul
- la buvette de Port-Choiseul, sous mandat de régie
- les abris de la Protection civile (Colombières et Argand)
- les locaux de stockage et d'archives
- locaux de stockage des Colombières
- le local de l'électricien communal aux Colombières
- le parking de Bon-Séjour
- Ecogia :
 - la ferme,
 - la chaufferie
 - le logement du concierge
 - la salle multifonction
 - la serre
 - l'ancienne aumônerie, sous mandat de régie
 - le bâtiment ISDC appelé château
 - le bâtiment appelé annexe à l'ISDC
 - le bâtiment Barn, occupé aussi par l'ISDC
- Espace de vie enfantine (EVE), appelé «Les vers à soie»
- La crèche de Fleurimage
- La Crypte

Soit un total de 40 objets immobiliers.



Bâtiments communaux

L'année 2014 n'aura pas généré de surprise particulière au niveau entretien, ce qui aura permis, comme l'année précédente, un bon équilibre des comptes.

Rénovation local Sauvetage

Dépose du dossier d'autorisation de construire dans le cadre du projet de rénovation du local de sauvetage.

Aménagement nouveaux locaux Police municipale

Début de la planification du projet de réaménagement des futurs locaux de la Police municipale inclus la dépose du dossier autorisation de construire (début octobre).

Location Boléro

Initialisation de la mise en location des locaux de l'immeuble «Le Boléro», soit de l'arcade, du restaurant et des niveaux 3 & 4.

Entretien bâtiment Voirie

Dans le cadre de l'entretien de ce bâtiment, un appartement a fait l'objet de la réfection complète d'une salle de bains.

Menuiseries Salle communale

Les menuiseries des façades de la salle communale ont été complètement repeintes.

Entretien écoles

Cette année aura vu l'introduction de l'école les mercredis matins. Une adaptation des processus d'entretien plus particulièrement au niveau conciergerie a dû être mise en place.

Entretien école Lachenal

Réparations de stores pour un montant de CHF 11'860.- sur un budget de CHF 42'500.- Centrale téléphonique remplacée en urgence.

Entretien école Montfleury 1

Afin de répondre aux nouvelles normes en vigueur édictées par la Fédération suisse de Basket, le marquage du sol de la salle de gymnastique a dû être modifié. Le mobilier de certaines classes a, quant à lui, été remplacé.

Entretien école Ami-Argand

La tubulure métallique de la façade de la salle de gymnastique a été complètement repeinte. Mise en place d'un système permettant aux sociétés locales l'accès à leurs locaux pendant les vacances et jours fériés. Ce bâtiment subit régulièrement des actes de vandalisme plus particulièrement sur les stores ce qui engendre de grosses dépenses récurrentes.

CSV/ Restaurant

Changement d'une partie du mobilier du restaurant.

CSV/ Piscine

Fréquentation :

- 23'962 visiteurs en 2014
- 36'099 visiteurs en 2013

Ce qui représente, par rapport à 2013, moins 12'137 visiteurs

EVE

Mise en conformité sono-évacuation (2 crèches).

Fleurimage

Les deux cours de cette crèche ont été complètement refaites avec un sol souple.

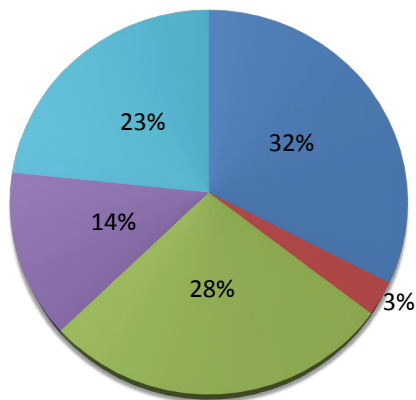
Ecogia

L'étanchéité du pavillon ISDC a dû être complètement refaite.



Location de salles et livraisons en 2014 :

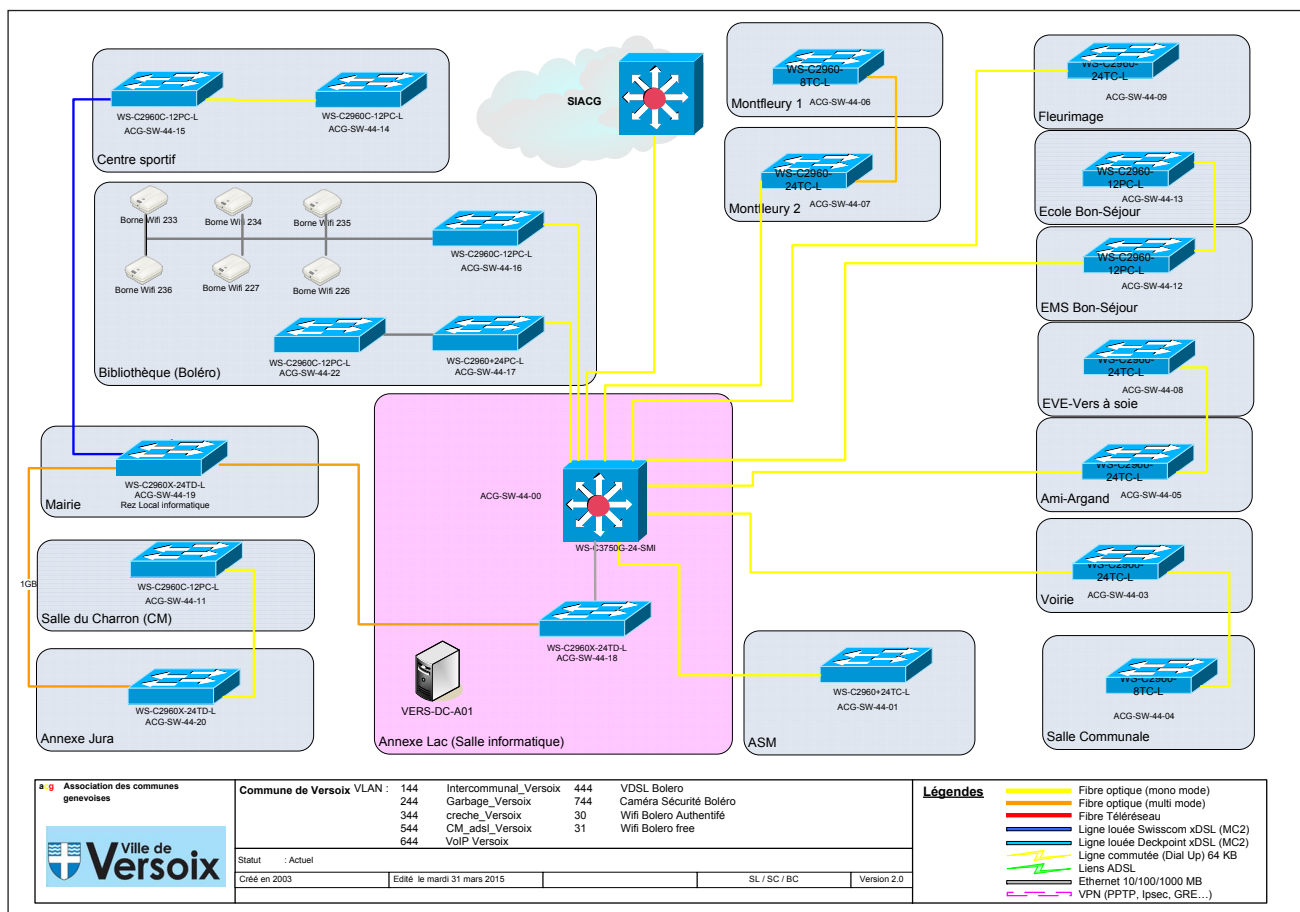
Location de salles et livraisons	2013	2014	Variation
Livraisons de matériel	143	146	2.10%
Montage de la tente	19	13	-31.58%
Locations Lachenal	135	125	-7.41%
Locations Charron	91	63	-30.77%
Loc. salle multifonction d'Ecogia	97	104	7.22%
Total	485	451	-7.01%



- Livraisons de matériel
- Montage de la tente
- Locations Lachenal
- Locations Charron
- Loc. salle multifonction d'Ecogia

Informatique

Pour cette année 2014 le parc informatique est resté stable par rapport à 2013. Le parc est réparti sur 12 sites à savoir : la Mairie, Voirie, APM, Salle communale, Lachenal, Bon-Séjour, Ami-Argand, Montfleury 1 & 2, CSV, Bibliothèque, Crèche EVE et Fleurimage.





Dicastère de M. Patrick Malek-Asghar Conseiller administratif

SERVICE FINANCE ET COMPTABILITÉ

Cheffe de service :
Gabrielle Zihlmann-Borer

Collaboratrices :

- Comptable : Patricia Magalhaes
- Aide comptable : Laura Alegria
- Apprentis: Paul Cintas (janv-juin) Leart Misini: (juil-déc)



La mission du service

Le Service de finance et comptabilité est chargé, dans le domaine ...

... de la comptabilité

- de la tenue de la comptabilité générale
- de la gestion des débiteurs et du contentieux
- de la saisie et du paiement des factures fournisseurs
- du bouclage des comptes et de la collaboration avec les réviseurs
- du suivi des crédits d'investissements
- de la publication des comptes et de l'élaboration de la délibération pour l'approbation des comptes par le Conseil municipal
- de l'élaboration des budgets de fonctionnement et d'investissement ainsi que de la délibération pour l'approbation des budgets par le Conseil municipal

... des finances

- de la gestion et du suivi des liquidités
- de la gestion des emprunts communaux
- de la gestion des cautionnements

... de la taxe professionnelle communale et de la taxe des déchets



- de la gestion du rôle des contribuables.
- de la production et de la perception de la taxe professionnelle communale en collaboration avec la Ville de Genève.
- de la production et de la perception de la taxe des déchets en collaboration avec le Service des travaux, voirie et environnement.



2014 en chiffres

Budget

Charges	34'207'957
Revenus	34'217'369
Budget 2014 - Excédent de revenus	9'412

Fonctionnement

	CHF
Charges	33'247'077
Revenus	37'142'299
Comptes 2014 - Excédent de revenus	3'895'222

Comptes de bilan au 31.12.2014

Actif	CHF	Passif	CHF
Patrimoine financier	67'779'134	Engagements	54'362'752
Patrimoine administr.	60'983'209	Financements spéciaux	5'688'828
		Fortune	68'710'763
Total de l'actif	128'762'343	Total du passif	128'762'343

Dettes communales

	CHF
Dettes communales au 31.12.2013	22'500'000
Amortissements 2014	-3'000'000
Renouvellements 2014	5'000'000
Dettes communales au 31.12.2014	24'500'000

Investissement 2014

	CHF
Dépenses d'investissement	9'656'278
Subventions d'investissements et autres recettes	-1'446'893
Augmentation des investissements nets (A)	8'209'385

Financement

	CHF
Reprise des amortissements	4'646'675
Excédent de revenus	3'895'222
Autofinancement (B)	8'541'897
Excédent de financement (B-A)	332'511

Variation de la fortune

	CHF
Insuffisance de financement (B-A)	332'511
Investissements nets	8'209'385
Amortissements	-4'646'675
Variation de la fortune nette	3'895'222

Fonctionnement

Charges	34'207'957
Revenus	34'217'369
Budget 2014 - Excédent de revenus	9'412

Le budget voté le 18 novembre 2013, très légèrement excédentaire, est équilibré. Il a été établi sur la base des projections de recettes fiscales remises par le Département cantonal des finances en juillet 2013.

L'exercice 2014 a été particulièrement délicat en raison de l'intégration des comptes de charges et de recettes de Versoix Centre-ville et de grandes incertitudes existantes au moment d'établir le budget, notamment en raison des inconnues liées aux dates de mises à disposition des locaux. Les charges d'exploitation de ce nouveau bâtiment sont partielles en 2014 (dernier trimestre de l'année) et seront récurrentes sur l'ensemble de l'année 2015.

Le Conseil administratif est satisfait de constater que le projet de Versoix Centre-ville arrive à être intégré dans le budget tout en maintenant son équilibre avec un centime additionnel se maintenant au même niveau que l'exercice

précédent (47). Par ailleurs, la masse salariale budgétée est en progression de CHF 623'577.- (+5.77%). Cette somme correspond aux nouveaux postes et aux augmentations de salaire. Les charges d'amortissements sont en légère hausse (+0.8%) pour 2014. Du côté des revenus, les recettes fiscales progressent de plus de CHF 840'000.-.

Le budget présenté au Conseil municipal vise à améliorer l'adéquation entre le budget et les comptes, en prenant en considération le fait que les derniers exercices ont systématiquement été bouclés par un excédent.

Globalement, les charges inscrites au budget 2014 excèdent de CHF 1'110'044.- celles inscrites au budget 2013 (+ 3.35%) et les revenus budgétés progressent de CHF 1'055'595.- (+ 3.18%). Les augmentations de charges sont donc totalement absorbées par les augmentations de revenus.

Comptes annuels

Charges	33'247'077
Revenus	37'142'299
Comptes 2014 - Excédent de revenus	3'895'222

Le compte de fonctionnement communal 2014 se conclut sur un résultat positif de CHF 3'895'221.50 en raison d'un dépassement de CHF 2'924'929.62 des revenus par rapport au budget (+8.55%) et d'une économie de charge de CHF 960'879.88 (+2.81%).

Dans le détail, l'excédent de revenu est composé de dépassements s'élevant à CHF 645'224.- pour les centimes communaux personnes physiques (+2.85%) et à CHF 1'893'967.- pour les centimes communaux personnes morales (+120%).

Conséquence du renforcement des personnes morales, la taxe professionnelle communale progresse encore et un dépassement de CHF 282'413.- (+18%) est constaté par rapport au budget.

A noter encore un ajustement de CHF 164'044.- (+5.59%) sur le montant versé par le Fonds de la péréquation financière intercommunale.

Du côté des charges, nous notons que les ajustements de provisions se montent à un peu plus de CHF 400'000.-, une bonne partie de l'ajustement relatif à l'augmentation des recettes fiscales des personnes morales ayant déjà été faite dans le passé. Pour le reste, le Conseil administratif constate en règle générale une bonne maîtrise des coûts par l'ensemble de l'administration communale et s'en félicite.

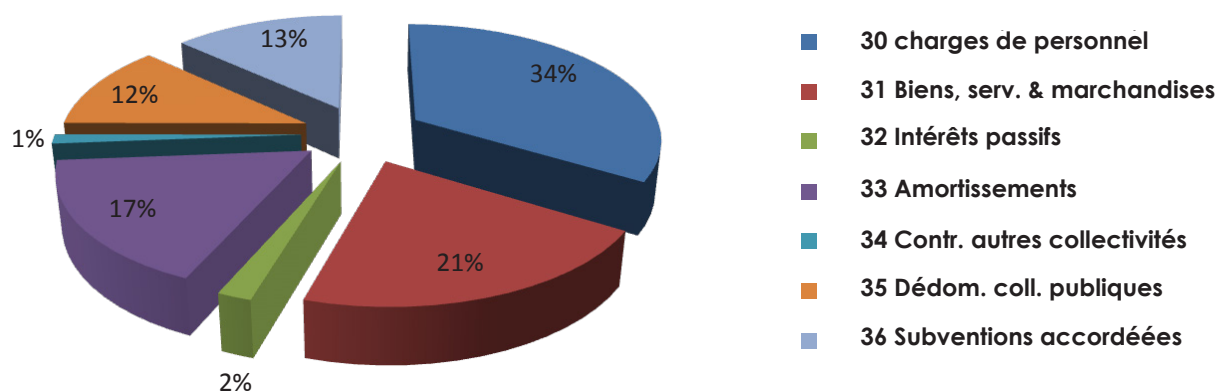
Etant en fin de législature, Le Conseil administratif relève avec beaucoup de satisfaction qu'il laisse pour la nouvelle période qui s'annonce, une situation financière saine, tout en ayant réduit progressivement la fiscalité des concitoyens.

Au surplus, le grand chantier de Versoix centre-ville et les investissements consentis dans ce cadre touchant à leur fin, les perspectives au 31 décembre 2014 sont très favorables pour les projets de la législature 2015-2020.

Détail des charges de fonctionnement par nature

Nature	Description	Budget CHF	Comptes CHF	Variations en %	répartition en %
300	Autorités et commissions	403'191	405'688	0.62%	1.220%
301	Traitements du personnel	8'783'800	8'481'506	-3.44%	25.511%
303	Assurances sociales	741'025	775'097	4.60%	2.331%
304	Prévoyance professionnelle	1'003'958	1'007'543	0.36%	3.030%
305	Assurance-maladie et accidents	376'122	368'447	-2.04%	1.108%
306	Prestations en nature	14'000	13'505	-3.54%	0.041%
307	Prestations aux pensionnés	45'076	43'639	-3.19%	0.131%
309	Autres charges de personnel	111'000	117'462	5.82%	0.353%
30	CHARGES DE PERSONNEL	11'478'172	11'212'888	-2.31%	33.726%
310	Fournitures de bureau, imprimés, publicité	255'500	256'737	0.48%	0.772%
311	Mobilier, machines, véhicules, matériel	231'000	178'795	-22.60%	0.538%
312	Eau, énergie, combustibles	1'087'200	949'330	-12.68%	2.855%
313	Achats de fournitures et de marchandises	855'300	810'701	-5.21%	2.438%
314	Entretien des immeubles par des tiers	1'837'500	1'645'499	-10.45%	4.949%
315	Entretien d'objets mobiliers par tiers	245'300	236'869	-3.44%	0.712%
316	Loyers, fermages et redevances d'utilisation	570'294	556'975	-2.34%	1.675%
317	Dédommagements	195'500	167'098	-14.53%	0.503%
318	Honoraires et prestations service	2'231'950	1'985'063	-11.06%	5.971%
319	Frais divers	170'717	161'288	-5.52%	0.485%
31	BIENS, SERVICES ET MARCHANDISES	7'680'261	6'948'356	-9.53%	20.899%
320	Intérêts moratoires	600	289	-51.85%	0.001%
322	Dettes à moyen et long termes	678'000	627'215	-7.49%	1.887%
32	INTERETS PASSIFS	678'600	627'504	-7.53%	1.887%
330	Provisions et pertes sur débiteurs	452'100	905'153	100.21%	2.723%
330	Amortissements ordinaires patrimoine financier	153'418	184'011	19.94%	0.553%
331	Amortissements ordinaires patrimoine administratif	4'701'911	4'646'675	-1.17%	13.976%
33	AMORTISSEMENTS	5'307'429	5'735'839	8.07%	17.252%
34	CONTRIBUTIONS AUTRES COLLECTIVITES	325'729	433'920	33.22%	1.305%
351	Cantons	3'138'129	3'152'582	0.46%	9.482%
352	Communes	745'436	741'717	-0.50%	2.231%
35	DEDOMMAGEMENTS COLLECTIVITES PUBLIQUES	3'883'565	3'894'299	0.28%	11.713%
363	Propres établissements	363'500	311'809	-14.22%	0.938%
364	Sociétés d'économie mixte	350'000	25'331	-92.76%	0.076%
365	Institutions privées	3'956'101	3'875'377	-2.04%	11.656%
366	Personnes physiques	11'000	9'355	-14.96%	0.028%
367	Etrangers	173'600	172'400	-0.69%	0.519%
36	SUBVENTIONS ACCORDEES	4'854'201	4'394'272	-9.47%	13.217%
3	CHARGES	34'207'957	33'247'077	-2.81%	100.000%

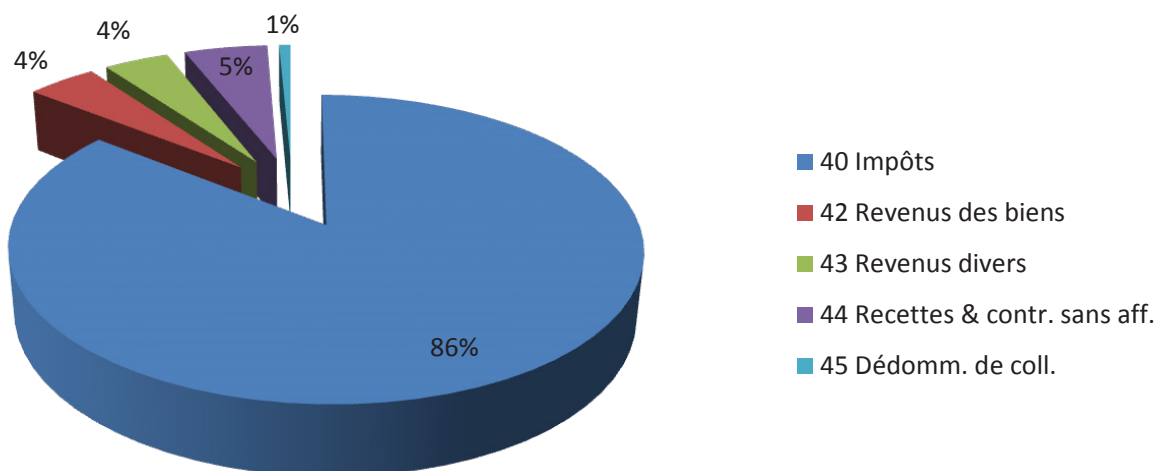
Répartition des charges par nature



Détail des revenus de fonctionnement par nature

Nature	Description	Budget CHF	Comptes CHF	Variations en %	répartition en %
400	Impôt sur le revenu et la fortune	22'657'713	23'302'937	2.85%	62.740%
401	Impôt sur le bénéfice et capital	1'577'978	3'471'945	120.02%	9.348%
406	Impôt sur les chiens	30'000	43'710	45.70%	0.118%
408	Fonds de péréquation financière	2'934'803	3'098'847	5.59%	8.343%
409	Taxe professionnelle communale	1'550'000	1'832'413	18.22%	4.933%
40	IMPOTS	28'750'494	31'749'852	10.43%	85.482%
420	Banques	15'000	12'916	-13.89%	0.035%
421	Créances	2'000	8'704	335.22%	0.023%
422	Capitaux du patrimoine financier	48'250	46'642	-3.33%	0.126%
423	Immeubles du patrimoine financier	387'075	428'474	10.70%	1.154%
425	Intérêts sur prêts du patrimoine administratif	63'945	63'945	0.00%	0.172%
426	Part. perm. patrimoine administr.	28'550	28'550	0.00%	0.077%
427	Immeubles patrimoine administratif	1'018'937	961'688	-5.62%	2.589%
429	Autres revenus	40'000	54'661	36.65%	0.147%
42	REVENUS DES BIENS	1'603'757	1'605'580	0.11%	4.323%
431	Emoluments administratifs	64'500	86'778	34.54%	0.234%
434	Redevances d'utilisation et prestations de service	632'000	620'231	-1.86%	1.670%
435	Vente de marchandises	522'400	463'133	-11.35%	1.247%
436	Dédommagements de tiers	257'500	156'453	-39.24%	0.421%
437	Amendes d'ordre	150'000	152'295	1.53%	0.410%
439	Autres contributions	6'000	20'279	237.99%	0.055%
43	REVENUS DIVERS	1'632'400	1'499'169	-8.16%	4.036%
440	Redistribution taxe sur le CO2	3'000	4'466	45.85%	0.012%
441	Part à des recettes cantonales	113'000	115'961	2.62%	0.312%
444	Contributions cantonales	1'813'299	1'813'299	0.00%	4.882%
44	RECETTES ET CONTR. SANS AFFECT.	1'929'299	1'933'725	0.23%	5.206%
452	Communes	224'419	266'955	18.95%	0.719%
45	DEDOMMAGEMENTS DE COLLECTIVITES	224'419	266'955	18.95%	0.719%
461	Cantons		10'000		0.027%
469	Autres subventions et allocations	77'000	77'018	0.02%	0.207%
46	SUBVENTIONS ET ALLOCATIONS	77'000	87'018	13.01%	0.234%
4	REVENUS	34'217'369	37'142'299	8.55%	100.000%

Répartition des revenus par nature

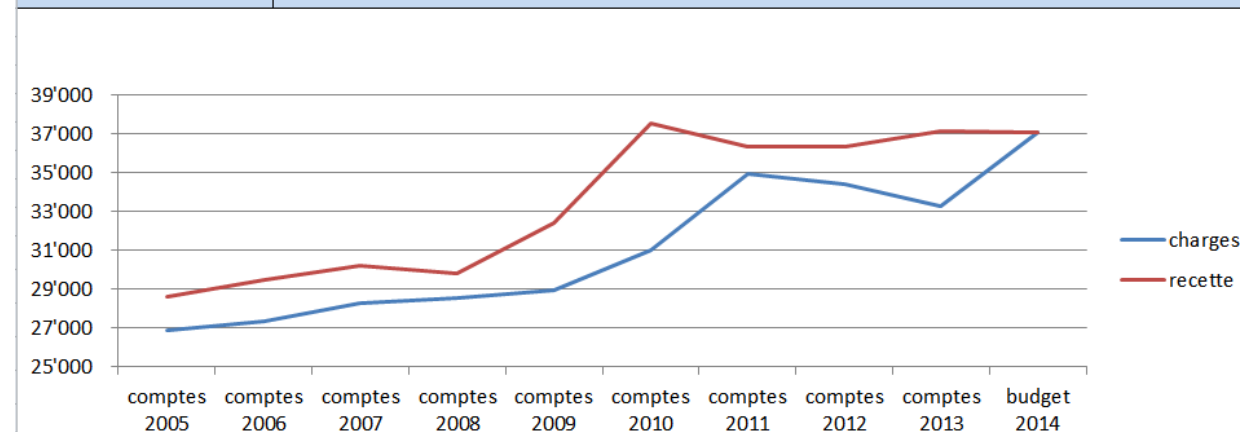


Détail des charges et revenus de fonctionnement par fonction

Fonction	Description	BUDGET 2014		COMPTES 2014	
		CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
01	Conseil municipal	176'870		170'550	
02	Conseil administratif	359'385		361'411	
05	Administration générale	4'910'584	151'000	4'623'524	31'520
08	Immeubles du patrimoine administratif	2'085'496	265'168	1'968'446	203'674
09	Autres charges et revenus	222'516	605'900	245'204	569'502
0	ADMINISTRATION GENERALE	7'754'851	1'022'068	7'369'135	804'696
10	Etat-civil	171'039	69'000	166'513	91'357
11	Police municipale	1'054'421	320'501	1'066'878	323'732
14	Incendie et secours	787'213	114'000	777'926	120'243
16	Protection civile	267'248	153'500	287'526	222'456
1	SECURITE PUBLIQUE	2'279'921	657'001	2'298'843	757'788
21	Ecoles publiques	3'219'281	5'000	3'173'317	2'496
2	ENSEIGNEMENT ET FORMATION	3'219'281	5'000	3'173'317	2'496
30	Encouragement à la culture	1'530'449	68'400	1'320'883	40'123
33	Parcs et promenades	1'289'769	6'000	1'315'370	5'054
34	Sports	2'080'884	308'568	2'010'684	290'182
35	Autres loisirs	101'946		94'658	
3	CULTURE ET LOISIRS	5'003'048	382'968	4'741'595	335'360
54	Institutions pour la jeunesse	6'079'205	648'664	5'958'208	596'158
58	Aide sociale	431'208	56'200	418'926	52'663
5	PREVOYANCE SOCIALE	6'510'413	704'864	6'377'134	648'820
62	Routes communales	3'267'710	45'000	3'151'156	109'788
65	Trafic régional	480'500	130'300	156'401	125'604
6	TRAFIC	3'748'210	175'300	3'307'557	235'392
71	Protection des eaux	522'638	30'000	498'395	28'356
72	Traitement des déchets	2'109'163	94'000	1'916'129	97'583
74	Cimetière et columbarium	72'377	11'000	49'764	29'584
78	Autres tâches de protection de l'environnement	106'650	3'000	95'512	4'466
79	Aménagement du territoire	122'329		99'415	
7	PROTECTION ET AMENAG.ENVIRONNEMENT	2'933'157	138'000	2'659'216	159'988
90	Impôts	1'659'800	30'605'293	2'328'367	33'618'900
94	Charges et revenus des capitaux	686'700	93'800	636'376	96'659
95	Immeubles du patrimoine financier	412'576	433'075	355'538	482'199
9	FINANCES ET IMPOTS	2'759'076	31'132'168	3'320'280	34'197'758
Total I		34'207'957	34'217'369	33'247'077	37'142'299
Excédent des revenus		9'412		3'895'222	
Total II		34'217'369	34'217'369	37'142'299	37'142'299

Evolution des comptes de fonctionnement de 2006 à 2014

	Comptes (en milliers de CHF)									
	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Budget 2015
Taux de centimes additionnels	49	49	49	49	49	48	48	47	47	45.5
Total des charges	26'849	27'323	28'266	28'521	28'957	30'976	34'954	34'393	33'247	37'041
Total de recettes	28'621	29'499	30'179	29'822	32'382	37'489	36'295	36'305	37'142	37'046
Excédent / Perte	1'772	2'176	1'914	1'301	3'426	6'513	1'341	1'912	3'895	5





Article paru dans le journal local

Inauguration de la nouvelle Coop

La nouvelle Coop, située dans le quartier de Versoix Centre, a été inaugurée le 25 mars 2014. La direction de l'entreprise a convié pour l'occasion de nombreux Versoisens ainsi que les autorités communales représentées par le Conseil administratif.

Dans son discours, le Maire, Monsieur **Patrick Malek-Asghar**, a tenu à rappeler la fidélité de la Coop à Versoix à plusieurs titres: Fidélité à la ville puisque l'enseigne est présente depuis bientôt un demi-siècle à Versoix. Et fidélité à son personnel car dans ce nouveau magasin vont oeuvrer des employés qui travaillent à la Coop depuis des dizaines d'années. Le Maire a également souligné le fait que la direction a engagé une cinquantaine de jeunes de la région pour l'ouverture de ce grand magasin. «Cette fidélité a également conduit la Coop à convier les personnes à l'origine du projet comme Monsieur Visinand», a continué le Maire.

Après la partie officielle, les invités ont pu goûter à différents plats qui leur avaient été préparés et visiter les plus de 2000m² de surface de ce centre avant l'ouverture officielle qui a eu lieu le lendemain mercredi 26 mars.



Bilan

Comptes	Désignation	Bilan au 31.12.2013	Bilan au 31.12.2014
1	ACTIF	122'141'300	128'762'343
	TOTAL PATRIMOINE FINANCIER	64'720'801	67'779'134
10	Disponibilités	14'405'153	8'755'636
100	Caisses	22'227	16'379
101	Chèques postaux	3'431'880	4'065'141
102	Banques	8'691'681	1'334'785
103	Etat de Genève	2'259'365	3'339'330
11	Avoirs	20'566'361	22'885'532
111	Comptes courants	4'896'492	5'760'865
112	Impôts à encaisser	15'050'773	15'922'515
114	Subventions collectivités publiques	30'408	-
115	Autres débiteurs	588'688	1'202'152
12	Placements	29'461'182	36'039'743
121	Actions et parts sociales	3	3
122	Prêts	4'865	9'000
123	Immeubles	29'456'314	36'030'740
13	Actifs transitoires	288'105	98'223
139	Autres comptes transitoires	288'105	98'223
	TOTAL PATRIMOINE ADMINISTRATIF	57'420'499	60'983'209
14	Investissements	49'431'891	53'027'489
140	Terrains non bâtis	54'404	104'531
141	Ouvrages de génie civil	13'032'877	12'713'971
143	Terrains bâtis	34'134'423	35'651'198
145	Forêts	4'406	2'206
146	Mobilier, machines, véhicules	1'924'390	2'257'986
149	Autres biens	281'391	2'297'598
15	Prêts & Participations Permanentes	7'964'608	7'847'720
152	Communes	1	1
153	Propres établissements	5'303'601	5'186'713
154	Sociétés d'économie mixte	2'661'006	2'661'006
16	Subventions d'investissements	24'000	108'000
165	Subventions d'investissement Institutions privées	24'000	108'000



Comptes	Désignation	Bilan au 31.12.2013	Bilan au 31.12.2014
2	PASSIF	122'141'300	128'762'343
	TOTAL ENGAGEMENTS	52'203'303	54'362'752
20	Engagements courants	3'794'236	3'577'259
109	Comptes de virement	-	204
119	Autres créances	2'584	2'584
201	Dépôts	8'445	7'145
206	Comptes courants	414'205	233'357
22	Dettes à moyen et long terme	22'500'000	24'500'000
221	Reconnaissance de dettes	22'500'000	24'500'000
233	Fonds et fondations	111'700	78'468
24	Provisions	25'570'096	25'978'592
240	Compte de fonctionnement	25'570'096	25'978'592
25	Passifs transitoires	227'271	228'434
250	Intérêts	119'813	136'903
	TOTAL FIN. SPECIAUX ET PREFINANCEMENT	5'122'455	5'688'828
28	Engag. envers les financements spéciaux	5'122'455	5'688'828
280	Taxes d'équipement	2'144'089	2'295'019
282	Taxes d'écoulement	962'661	1'093'907
283	Contr. rempl. construction abris de protection civile	760'248	780'555
287	Préfinancement de tiers		204'833
288	Immeubles locatifs	1'255'456	1'314'514
	TOTAL FORTUNE	64'815'542	68'710'763
29	Fortune nette	64'815'542	68'710'763
290	Fortune	62'903'082	64'815'542
291	Résultat de fonctionnement	1'912'459	3'895'222
HORS BILAN			
	Fonds divers	1'158'148	1'010'643



Dettes communales

Evolution de la dette communale 2006-2014

Arrêté du Conseil d'Etat	Créancier	Taux	Échéance	Montant au	Amort. / Renouv.	Montant au
				31.12.2013	2014	31.12.2014
29.10.04	DEXIA	2.8900%	29.10.14	3'000'000	-3'000'000	
10.11.05	DEXIA	2.5350%	07.12.15	3'000'000		3'000'000
21.12.05	DEXIA	2.9700%	30.10.16	2'000'000		2'000'000
21.12.05	DEXIA	2.9925%	30.10.17	3'000'000		3'000'000
16.11.10	SUVA	2.2800%	20.12.19	2'500'000		2'500'000
15.01.04	AXA investments*	2.4500%	15.02.21	3'000'000		3'000'000
20.12.06	BCGE	3.7700%	26.07.22	3'000'000		3'000'000
20.12.12	AXA investments	1.8200%	30.10.23	3'000'000		3'000'000
18.12.13	PostFinance	1.3000%	03.07.24		5'000'000	5'000'000
Total				22'500'000	2'000'000	24'500'000

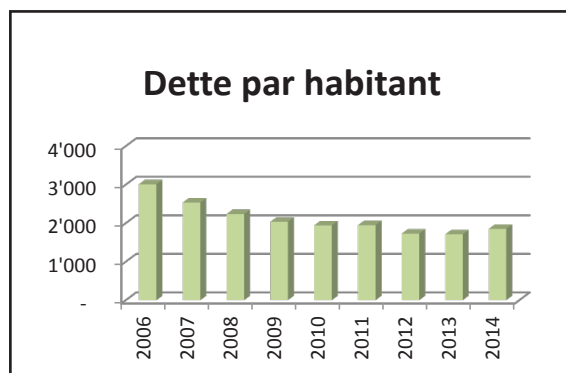
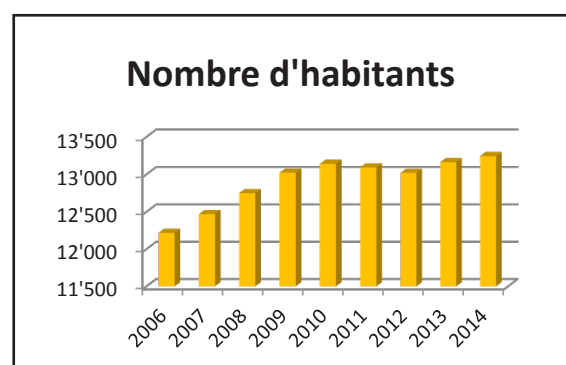
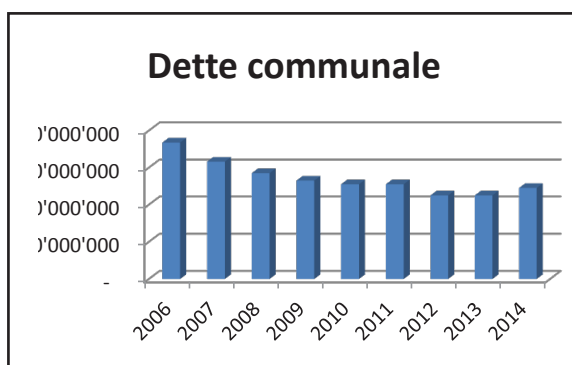
* refinancement de l'emprunt SUVA remboursé en 2011

La dette communale est en légère progression au regard des gros travaux en cours dans le quartier de Versoix Centre-ville. Les mouvements en 2014 ont été les suivants :

remboursement de l'emprunt Dexia pour un montant de CHF 3 millions à 2.89% et conclusion d'emprunt de CHF 5 millions au taux de 1.30% auprès de PostFinance.

Evolution de la dette communale 2006-2014

	31.12.06	31.12.07	31.12.08	31.12.09	31.12.10	31.12.11	31.12.12	31.12.13	31.12.14
Dettes communales (en milliers de CHF)	36'760	31'600	28'500	26'500	25'500	25'500	22'500	22'500	22'500
Nombre d'habitants	12'217	12'468	12'749	13'022	13'140	13'092	13'019	13'162	13'244
Dettes par habitant (CHF)	3'009	2'534	2'235	2'035	1'941	1'948	1'728	1'728	1'699
Intérêts payés dans l'année (CHF)	1'268'825	969'474	805'333	841'232	764'421	732'408	708'913	703'276	627'215



Investissements

Dépenses d'investissements

	CHF
Investissement	9'656'278
Subventions d'investissements et autres recettes	-1'446'893
Augmentation des investissements nets (A)	8'209'385

Les dépenses nettes d'investissement en 2014 concernent :

L'administration générale : CHF 3'864'543. Pour la construction de l'immeuble communal à Versoix centre-ville (CHF 3'499'815), les travaux de rénovation de l'immeuble de la voirie (CHF 195'557) et la reconstruction du Café-rencontre du quartier de la Pelotière (CHF 169'169.85).

La sécurité publique, CHF 166'060. Pour les travaux d'aménagement du nouveau poste de Police municipale (anciens locaux de la bibliothèque) (CHF 71'113), la rénovation du local du sauvetage (CHF 50'332) et l'achat d'un véhicule pour la police municipale (CHF 44'614).

L'enseignement et la formation : CHF 310'534. Pour l'installation de panneaux solaires sur l'école Ami-Argand (CHF 305'872) et divers travaux d'entretien effectués dans les écoles.

La culture et les loisirs : CHF 741'362. Pour le centre sportif avec la réfection des luminaires (CHF 344'509) et le changement de revêtement des terrains de tennis (CHF 146'880), le versement d'une subvention pour les travaux effectués sur le bâtiment de l'église catholique (CHF 120'000), le solde allant pour les dernières dépenses pour le concept d'éclairage événementiel, l'installation de vestiaires provisoires au CVS, l'aménagement des Caves de Bon-Séjour, l'achat du bus transport de personnes (quasiment couvert par des recettes provenant

de l'installation de panneaux publicitaires sur le bus), la subvention pour l'achat de matériel pour TéléVersoix et la réalisation du nouveau Galaxy.

La prévoyance sociale : CHF 64'486. Pour divers aménagements et travaux chez Les Vers-à-soie et Fleurimage;

Le trafic : CHF 1'186'096. Pour l'implémentation de la nouvelle politique de stationnement dans le secteur Choiseul (CHF 282'876), la réfection de la route de Malagny (CHF 218'668), la réfection du Mail Voltaire (CHF 198'228), l'achat de véhicules pour le STVE et la voirie (CHF 101'966, la construction du parking à Versoix Centre-ville (CHF 108'398), le plan marquage et l'étude générale du stationnement sur Versoix (CHF 49'259), l'installation de panneaux de signalisation (CHF 40'376), le trottoir sur le haut de la route de Saint-Loup (CHF 27'080), des frais d'étude pour le nouvel aménagement de la route de Suisse (CHF 19'231) ainsi que pour l'aménagement de la passerelle du Molard (CHF 750);

La protection et l'aménagement du territoire : CHF 1'876'301. Pour les travaux d'aménagement extérieurs du secteur Versoix Centre-ville (CHF 2'115'622), l'implantation du dispositif de collecte des déchets tout enterré (CHF 25'089.-) et de recettes perçues pour les travaux effectués sur les collecteurs (CHF -264'410.28).

Financement

Reprise des amortissements	4'646'675
Excédent de revenus	3'895'222
Autofinancement (B)	8'541'897

Avec un **autofinancement** s'élevant à CHF 8,542 Mio pour une dépense nette de 8,209 Mio, nous constatons une petite insuffisance de financement de CHF 332'511.

Variation de la fortune

Excédent de financement (B-A)	332'511
Investissements nets	8'209'385
Amortissements	-4'646'675
Variation de la fortune nette	3'895'222

Crédits d'investissement ouverts au 31.12.2013 ou votés en 2014 et dépenses 2014

No de compte	OBJET	D A T E S et votes au CM			M O N T A N T S (CHF)			Economie / Dépassement au 31.12.2014 (brut)
		Crédit étude	Crédit compl.	Bou- lement	Crédit brut voté	Recettes prévues	Dépenses 2014 (PA-PF)	
01.000.146.96	Sonorisation salle du CM	15.10.12			66'589	-	66'286	303
08.100.143.96	Travaux génance 2014 - Mairie	13.10.14			25'000	-	25'000	25'000
08.110.143.96	Rénovation Annexe Mairie	20.11.06			140'000	-	61'802	78'198
08.111.143.96	Travaux été 07 génance - BAT	25.06.07			26'500	-	21'731	4'769
08.112.143.96	Travaux été 08 génance - Imm. PA	19.05.08			92'300	-	59'457	32'843
08.122.143.96	Rénovation Serre Ecogia + Val PF	10.04.06			231'240	-	205'052	26'188
08.123.143.96	Rénovation villa Magnin-Jacquet	25.06.07			1'540'001	-	1'495'586	44'415
08.124.143.96	Reconstruction du Café-rencontre Pelottère	21.03.11			360'000	-	169'170	20'578
08.200.143.96	Panneaux solaires bâtiment voirie	26.03.12			165'825	-	122'911	42'914
08.202.143.96	Réfection immeuble voirie (y.c. Cr. étude)	13.10.14			28'000	-	28'000	28'000
08.300.143.96	Lachenal - Réfection sol salle de gym	15.04.13			76'000	-	78'885	-2'885
08.300.143.96	Travaux génance 2011 - rempl. autolavieuse salle comm.	12.12.11			15'000	-	12'890	2'110
09.000.141.96	Immeuble communal - PA (41%) y.c. crédit compl.	21.05.12	16.09.13		7'152'962	-	3'499'816	1'377'051
11.100.143.96	Extension réseau Swisscom	15.11.10			76'000	-	76'194	-194
11.100.143.96	Aménagement de nouveaux locaux Police municipale	19.05.14	12.10.15		1'150'000	-	71'113	1'078'887
11.100.143.96	Achat 2013 véhicules STVE - APM	18.11.13			45'000	-	44'615	386
14.015.143.96	Rénovation bâtiment sauvetage	16.12.13	18.05.15		860'000	-	50'333	809'667
16.060.146.96	Travaux génance 2011 - Abri PC Colombières - install couchage	12.12.11			17'000	-	15'476	1'524
21.090.143.96	Travaux été 07 génance - ECOLES	25.06.07			67'000	-	44'598	22'402
21.091.143.96	Travaux été 08 génance - Ecoles	19.05.08			166'900	-	152'843	14'057
21.100.143.96	Travaux génance 2014 - Lachenal	13.10.14			180'810	-	2'810	178'000
21.100.146.96	Mobilier scolaire école A. Lachenal	17.12.12			120'000	-	123'900	-3'900
21.200.143.96	Travaux génance 2011 - Ecole Montfleury I-sanitaires et façade	12.12.11			40'000	-	22'677	17'323
21.200.143.96	Mobilier scolaire école Montfleury I	17.12.12			117'000	-	118'268	-1'268
21.201.143.96	Travaux génance 2014 - Montfleury	13.10.14			98'000	-	750	97'250
21.201.146.96	Aménagement place de jeux école de Montfleury	13.05.13	15.12.14		115'555	-	115'555	-
21.251.143.96	Rénovation école Montfleury II	02.02.09	22.06.09		2'412'000	560'000	1'102	2'451'225
21.300.141.96	Travaux génance 2011 - Ecole Bon-Séjour - dallage préau	12.12.11			15'000	-	12'075	2'925
21.300.143.96	Travaux génance 2014 - Ecole Bon-Séjour	13.10.14			77'200	-	77'200	-
21.500.143.96	Travaux génance 2011 - Ecole Ami-Argand-replacements portes	12.12.11			60'000	-	56'441	3'559
21.501.143.96	Panneau solaire école Ami-Argand	21.05.12			378'000	-	305'873	49'741
21.502.143.96	Travaux génance 2014 - Ecole Ami-Argand	13.10.14			43'000	-	43'000	-
30.000.165.96	Subvention rénovation bâtiment église catholique romaine	17.09.12	07.04.14	15.12.14	150'000	-	120'000	150'000
30.001.146.96	Travaux aula CO Colombières - cinéma	15.11.10	16.05.11		493'365	20'000	47'760	191'941
30.001.149.96	Cr. étude VRAC - étude contre projet	23.06.08		15.12.14	35'940	-	35'940	-
30.200.146.96	Concept éclairage événementiel	19.05.08			220'000	-	9'192	203'028
30.302.143.96	Travaux été 08 génance - Culture	19.05.08			51'500	-	47'450	4'050
30.303.146.96	Aménagement Caves Bon Séjour	25.06.12			72'500	-	70'503	1'997
30.500.143.96	Réalisation nouveau Galaxay	16.05.11			600'990	-	895	652'714
30.900.146.96	TéléVersoix - Subvention extraordinaire pour l'achat de matériel	16.12.13			59'182	-	4'030	55'152
33.200.140.96	Remise en état débarcadère mairie	16.12.13	15.12.14		61'193	-	61'000	61'193
34.000.146.96	Bus transport de personnes	04.02.13			55'512	55'512	4'580	55'512
34.046.143.96	Réfection bâtiment stade Louis-Yung	17.05.10			160'000	-	160'253	-253
34.084.143.96	Travaux été 07 génance - CSV	25.06.07			23'000	-	22'829	171
34.086.143.96	Travaux été 08 génance - Sports CSV	19.05.08			95'300	-	89'012	6'288
34.089.140.96	Travaux génance 2011 - CSV - rempl. rideau de couverture	12.12.11			40'000	-	30'709	9'291
34.090.143.96	Travaux génance 2011 - CSV-divers travaux bâtiment	12.12.11			217'785	-	177'968	39'817
34.091.143.96	CVS-Vestiaires provisoires	25.06.12			180'000	-	7'085	171'538
34.100.143.96	CSV-Changement revêtement tennis intérieur	03.03.14	15.12.14		146'880	-	146'880	-
34.100.146.96	CSV-Réfection luminaires	03.03.14			423'608	-	344'510	79'098

Investissements - détail

Crédits d'investissement ouverts au 31.12.2013 ou votés en 2014 et dépenses 2014

34.101.146.96	Travaux gérance 2014 - CSV	13.10.14	69'500	-	69'500	-	69'500	-	69'500
34.200.146.96	Travaux gérance 2011 - Buvette plage -install. hotte	12.12.11	10'000	-	10'000	-	10'000	-	6'242
34.202.143.96	Travaux gérance 2011 - Plage-rénov. vestiaires et sanitaires	12.12.11	130'000	-	130'000	-	130'000	-	103'595
35.081.143.96	RADO - Fronton agroparc & filet pare-balloons	20.09.10	40'000	-	40'000	-	40'000	-	39'700
54.000.146.96	Liaison à froid restaurants scolaires	13.05.13	87'000	-	87'000	-	87'000	-	5'453
54.100.143.96	Réalisation resto Scolaire Rado v.c. Cr. étude voté 6.6.05	06.06.05	2'160'000	-	2'160'000	-	2'160'000	-	2'144'426
54.200.143.96	EVE - construction & C.étude 1 et 2 + cr. compl.	23.04.07	800'000	-	800'000	-	800'000	-	6'405'446
54.200.146.96	Travaux gérance 2011 - EVE-Acquisition mat. nettoyage	12.12.11	15'000	-	15'000	-	15'000	-	4'917
54.201.143.96	Matériel complémentaire EVE	25.06.12	97'000	-	97'000	-	97'000	-	8'572
54.201.146.96	Travaux gérance 2014 - Vers à Soie	13.10.14	8'900	-	8'900	-	8'900	-	8'810
54.250.146.96	Aménagement extérieurs Fleurimage	23.06.14	55'000	-	55'000	-	55'000	-	36'759
54.251.146.96	Travaux gérance 2014 - Fleurimage	13.10.14	10'500	-	10'500	-	10'500	-	10'346
54.xxx.143.96	Lachenal - Conteneur provisoires GIAP	13.05.13	280'000	-	280'000	-	280'000	-	280'000
62.000.143.96	Parking 142 pl. - PA (22%) y.c. crédit compl.	26.03.12	2'430'387	-	2'430'387	-	100'574	-	1'624'400
62.090.146.96	Réfection panneaux signalétique de Versoix	21.06.10	290'250	-	290'250	-	40'376	-	151'298
62.108.146.96	Caméras parking Bon-Séjour	22.06.09	38'359	-	38'359	-	38'359	-	38'359
62.139.141.96	Cr. étude VCV-parking supplém. 70 places	19.11.07	24'000	-	24'000	-	24'000	-	3'958
62.142.143.96	Construction dépôt de Braille	06.04.09	160'900	-	160'900	-	160'900	-	135'630
62.144.141.96	Cr. étude Route de Suisse	21.09.09	136'114	-	136'114	-	19'231	-	121'424
62.146.141.96	Amélioration éclairage public	13.12.10	240'501	-	240'501	-	240'501	-	240'501
62.147.141.96	Cr. étude réaménagement partit. inf. Ami-Aigand	14.11.11	73'100	-	73'100	-	73'100	-	73'100
62.148.141.96	Aménagement esplanade belvédère Vieux-Port/Gravières	23.04.12	160'799	-	160'799	-	160'799	-	160'799
62.149.141.96	Réaménagement ch. de Braille	17.09.12	351'750	-	351'750	-	238'416	-	113'334
62.150.141.96	Trottoir haut de la route de Saint-Loup	16.09.13	254'471	-	254'471	-	27'081	-	254'471
62.151.141.96	Réfection du Mail Voltaire	18.11.13	286'425	-	286'425	-	198'229	-	198'229
62.152.141.96	Réfection route de Malagny	14.10.13	291'450	-	291'450	-	218'668	-	69'622
62.200.141.96	Cr. étude générale de stationnement	26.09.11	58'000	-	58'000	-	4'615	-	60'613
62.201.141.96	Cr. étude Plan de marquage stationn. sur VX	16.12.13	69'250	-	69'250	-	44'645	-	24'605
62.202.141.96	Impl stationnement secteur Choiseul - Phase II	03.03.14	351'750	-	351'750	-	282'877	-	68'873
62.203.143.96	Achat de 53 places P+R et const. de servitudes	17.11.14	1'572'925	-	1'277'950	-	7'925	-	7'925
62.606.146.96	Achat 2011 véhicules Voirie	26.09.11	281'767	-	281'767	-	281'767	-	281'767
62.607.146.96	Achat 2012 véhicules STVE	25.06.12	385'000	-	385'000	-	377'145	-	7'855
62.608.146.96	Achat 2013 véhicules STVE - voirie	18.11.13	110'000	-	110'000	-	101'966	-	8'034
62.609.146.96	Achat 2014 véhicules STVE - voirie	15.09.14	370'000	-	370'000	-	139'260	-	230'740
62.801.141.96	Consr. passerelle prov. Molard + éclairage pub.	17.11.14	150'750	-	150'750	-	750	-	750
71.129.141.96	Coll. Richelien 5ème étape	20.09.10	2'000'000	-	1'100'000	-	14'738	-	2'189'952
71.130.141.96	Etude et rép. collect. Lombardes, St-Loup/Etraz, Fer à cheval/Canal, Ravoux	16.05.11	430'000	-	240'000	-	15'526	-	318'321
71.131.141.96	Assain. Dégallier/Lac et extention zone 30 (y.c. crédit compl. Vote 14.10.13)	14.11.11	5'568'830	-	1'500'000	-	615'197	-	5'119'198
71.132.141.96	Restauration Nant-de-Braille	25.06.12	80'400	-	80'400	-	30'000	-	13'117
71.133.141.96	Collecteurs Sauw / Observ / Bramvaude	17.12.12	175'875	-	100'875	-	123'552	-	52'323
71.134.141.96	Collecteurs eaux usées Lombardes - ST-Loup	04.02.13	562'800	-	160'000	-	364'205	-	61'516
71.135.141.96	Collecteur chemin Vandelle	15.04.13	361'800	-	130'000	-	141'368	-	575
71.200.141.96	POEE assainissement agricole 07-11	13.03.06	510'000	-	480'000	-	30'000	-	86'986
72.008.141.96	Cr. étude Concept déchets tout enterrés	07.02.11	25'000	-	25'000	-	24'548	-	452
74.001.143.96	Crypte lift Nord	15.12.08	311'550	-	311'550	-	335'740	-	24'190
79.110.146.96	Cr. étude 1 Aménag. espaces publics Vx C-Ville +concours	10.12.07	210'000	-	210'000	-	143'533	-	66'467
79.111.146.96	AMO Versoix Centre-ville + étude Adrien-Lachenal 10-14	15.12.08	114'570	-	114'570	-	76'940	-	37'630
79.600.146.96	Cr. Étude 2 Aménag. extér. Vx C-Ville	15.03.10	110'000	-	110'000	-	104'994	-	5'006
79.601.143.96	Amén.ext. VCV (Cr. ét. compl. + tranche 1-2-3 travaux)	10.12.07 & 15.0	9'649'000	-	7'326'000	-	2'115'622	-	7'685'905
94.000.153.05	Prêt Fondation Crèche Fleurimage	13.11.00	2'500'000	-	2'500'000	-	2'500'000	-	2'500'000
95.000.123.24	Travaux éle 07 gérance - ECOGIA	25.06.07	91'500	-	91'500	-	87'255	-	4'246
95.000.123.27	Crédit I : Rénovation toiture ferme Ecogia	13.10.08	400'000	-	400'000	-	585'590	-	-185'590
95.000.123.28	Cr. étude butte antibruit Ecogia	10.12.07	13'040	-	13'040	-	13'040	-	-
95.000.123.36	Crédit II : Crépi et charpente et ferme Ecogia	13.10.08	246'225	-	45'000	-	73'948	-	172'277
95.000.123.37	Rén. App. Rez. Automobile Ecogia	08.02.10	120'000	-	120'000	-	100'454	-	19'546
95.000.123.41	Achat p. 5157 rte de Suisse 56 - Etat de Genève	10.12.07	84'387	-	84'387	-	84'387	-	84'387
95.000.123.42	Achat p. 1351 rte de Suisse 84 - Etat de Genève	10.12.07	131'587	-	131'587	-	131'587	-	131'587
95.000.123.43	Achat p. 1002 rte de Suisse 50 - Etat de Genève	10.12.07	13'037	-	13'037	-	13'037	-	13'037

Crédits d'investissement en cours au 31.12.2013 et dépenses en 2014

95.000.123.44	Travaux été 08 gérance - Maison Ferrier PF	19.05.08	10'000	-	10'000	-	8'524	1'476
95.000.123.45	Parcelle 0165 - Route de Sauverny	26.03.12	12'000	-	12'000	-	2'841	9'159
95.000.123.46	Parcelle 5365 - Louis-Dégallier 4 - préemption	24.06.13	1'350'000	-	1'350'000	-	1'307'871	42'129
95.000.xxx.xx	Parcelle 5365 - Louis-Dégallier 6 - préemption	19.05.14	1'430'000	-	1'430'000	-	-	1'430'000
95.100.123.38	Rénovation château Ecogia (y.c. crédit étude)	15.04.13	3'661'000	-	3'661'000	-	220'307	3'440'693
95.100.123.39	Ecogia - Pose de panneaux solaires	07.04.14	730'200	-	730'200	-	7'560	722'640
95.100.123.40	Travaux gérance 2014 - Ecogia	13.10.14	24'000	-	24'000	-	-	24'000
95.600.123.01	Immeuble communal - PF (69%) y.c crédit compl.	21.05.12	10'154'838	-	10'154'838	-	8'101'750	2'053'088
95.600.123.02	Parking 142 pl. - PF (78%) y.c. crédit compl.	26.03.12	23'021'15	-	23'021'15	-	5'679'559	2'818'054
			89'510'035	8'910'950	80'543'573	9'656'278	62'201'253	27'308'783

42

Ville de Versoix - Compte rendu administratif 2014

Finance et Comptabilité

Vérification des comptes 2014

Extrait du rapport relatif à la vérification des comptes de l'exercice 2014 (p.26 à 28) de la société SCF REVISION SA, Carouge, daté du 27 avril 2015 et signé par MM. Olivier Volper Expert-réviseur agréé (personne ayant dirigé la révision) et Fernando Martin.

Conclusions

Au terme de notre révision, nous relevons les faits les plus marquants constatés au cours de l'exercice 2014 :

- augmentation de la dette communale de CHF 2'000'000. à CHF 24'500'000.- au 31 décembre 2014, soit CHF 1'849.89 par habitant ;
- diminution des disponibilités de CHF 5'649'721.04 ;
- excédent de revenus de CHF 3'895'221.50 pour 2014, par rapport à un excédent budgétaire 2014 de CHF 9'412.-, et un excédent de revenus de CHF 1'912'459.49 pour 2013;
- investissements nets 2014 de CHF 8'209'385.36;
- les recettes «impôts» s'élèvent à CHF 33'618'900.07, en augmentation de CHF 888'540.05 par rapport à 2013, soit 2.71 %.

Reliquats d'impôts et risque d'estimation

- augmentation des provisions relatives au ducroire sur la production fiscale de CHF 98'740.-; le risque d'estimation sur la production des personnes physiques a été provisionné pour CHF 10'486'322.--, celui sur la production des personnes morales est inchangé à CHF 3'473'176.-;
- augmentation de CHF 111'877.-- de la provision relative au risque sur les reliquats d'impôts des personnes physiques et morales. Cette provision s'élève à CHF 11'399'964.- et correspond à un taux de 71.60 % des créances ouvertes au 31 décembre 2014.

Ces provisions semblent suffisantes pour couvrir les risques existants sur les actifs concernés.

En conclusion, nos vérifications nous permettent de constater que le bilan au 31 décembre 2014 reflète bien la situation de la Commune de Versoix telle qu'elle nous est connue.

Nous n'avons décelé aucune irrégularité susceptible d'être mentionnée dans nos conclusions. D'autre part, les directives du Service de surveillance des communes, en ce qui concerne l'application du plan comptable des communes genevoises et les directives pour les évaluations en matière de bilan ont été suivies.

Les renseignements et documents que nous avons demandés nous ont été communiqués à notre entière satisfaction par le personnel de la Mairie. Nous remercions en particulier le personnel du service comptabilité pour sa collaboration.

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la Commune de Versoix, comprenant le bilan, le compte de fonctionnement, le compte administratif et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014.

Responsabilité du Conseil administratif

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, en conformité avec la loi suisse, les dispositions légales cantonales et son règlement d'application, incombe au Conseil administratif. En outre, le Conseil administratif est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. En outre, nous vérifions la conformité avec la loi suisse, la loi cantonale et son règlement d'application. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées, ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014 sont conformes à la loi suisse, la loi cantonale et son règlement d'application.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis présentant un excédent de revenus du compte de fonctionnement de CHF 3'895'221.50.



Dicastère de M. Claude Genequand, Conseiller administratif

M. Claude Genequand a été élu au CA en 2007. En 2014 il a occupé le poste de Conseiller administratif.

STVE – TRAVAUX - VOIRIE - ESPACES VERTS ENVIRONNEMENT – CENTRE SPORTIF DE VERSOIX

Chef de service :
Michel Armand-Ugon



Collaborateurs :

- 1 adjoint au chef de service : M. Marc Sanguinetti
- 3 secrétaires - Mmes Flora Pretto, Françoise Vetterli et Caroline Collignon, communes aux Services de la Gérance, des Bâtiments, de l'Urbanisme et des Transports et des Travaux, Voirie et Environnement
- Voirie : 1 chef d'équipe - M. Jorge Cardoso Rodrigues, 11 cantonniers dont un chef d'atelier mécanique, 2 apprentis et des auxiliaires saisonniers
- Espaces Verts : 1 chef d'équipe - M. Serge Bertoli, 5 horticulteurs, 2 aides-jardiniers, 2 apprentis, des auxiliaires saisonniers
- Centre sportif : 1 chef d'équipe - Thierry Schumacher, 1 horticulteur, 1 aide-jardinier, des auxiliaires saisonniers

Les collaborateurs du Service des Travaux, de la Voirie et de l'Environnement (ci-après STVE) ont nettoyé, entretenu et embelli la Commune de Versoix tout au long de l'année 2014. Les compétences professionnelles maîtrisées au sein du STVE sont mises au service de l'entretien de l'ensemble du domaine public non-bâti, notamment pour les travaux d'horticulture, de paysagisme, de mécanique, de serrurerie, de carrosserie, de menuiserie, de peinture, de maçonnerie/génie civil.



Les missions du service

Le Service des Travaux, de la Voirie et de l'Environnement gère l'ensemble des tâches liées à la gestion du domaine public. Ce service, dont tous les employés sont en contact direct avec la population, a aussi pour objectif de répondre quotidiennement à diverses questions sur Versoix et sur le domaine public non-bâti versoisien. Le service est divisé en plusieurs sous-services dont les tâches sont bien distinctes :



Les travaux :

de nombreux chantiers sont réalisés sur l'ensemble du territoire versoisien dans le but d'entretenir et d'équiper le domaine public ainsi que d'améliorer le confort et la sécurité des citoyens. Une grande partie d'entre eux est effectuée sur les chaussées, les forêts, les cours d'eau. Les collecteurs ne sont pas en reste. Sans oublier la gestion de la défense incendie et de l'éclairage public.

La voirie :

les cantonniers s'affairent chaque jour afin d'entretenir la ville, ses chaussées, ses cours d'eau, son mobilier urbain, sa végétation, son cimetière, sans oublier l'entretien du matériel et l'ensemble du parc de véhicules communaux. Cette équipe s'occupe aussi de préparer les manifestations publiques et des nettoyages qui en découlent, des ensevelissements, sans oublier le service hivernal, ô combien apprécié par nos concitoyens.

Les espaces verts :

les jardiniers s'occupent entre autres des espaces verts communaux, de la végétation, des décorations florales, de créations diverses comme les massifs floraux et des décorations des manifestations communales.

Le Centre Sportif (CSV) :

trois personnes ont la charge des terrains de sport (y compris le stade municipal) ainsi que tous les aménagements extérieurs du Centre Sportif de la Bécassière.

L'environnement :

si une grande partie des tâches liées à l'environnement réside dans la gestion des déchets, avec notamment les différents points de récupération disséminés sur tout le territoire versoisien, il ne faut pas oublier que le respect de l'environnement consiste aussi à prendre soin des eaux, à améliorer la qualité de l'air et à diminuer les nuisances sonores.

Les gros chantiers en 2014

Plusieurs projets initiés à fin 2013 et en 2014 ont fait l'objet de messages auprès des commissions et du Conseil municipal :

L'éclairage du Centre sportif rénové

Dans sa séance du 3 mars 2014, le Conseil municipal a voté un crédit de CHF 423 607,50.- destiné à la rénovation de l'éclairage du centre sportif de Versoix. Il s'agit ici de l'entretien courant indispensable au bon fonctionnement du bâtiment. Cette somme a permis notamment de changer les projecteurs afin de bénéficier d'une économie d'énergie de 25% (environ CHF 20'000.- à CHF 25'000.- par an). Il est également prévu d'orienter différemment les projecteurs et d'avoir une préservation de la faune environnante. Le système de câblage, qui, au bout de 20 ans, commence à rouiller, a été remplacé afin d'éviter que les câbles rompent lors des changements d'ampoules.

Pour rappel, le Centre sportif de Versoix (CSV) qui a coûté à l'époque 16 millions de francs a été inauguré en 1988 pour sa première tranche, et en 1993 pour la deuxième.

Réfection des sols de la halle de tennis du centre sportif de Versoix

Les terrains de la halle de tennis du centre sportif de Versoix, inaugurés en 1988, ont été prévus pour être utilisés entre dix et quinze ans. Le revêtement commençant à s'abîmer, divers problèmes de santé ont été constatés chez les pratiquants (notamment aux genoux et aux articulations) à cause de la dureté du sol. Dans sa séance du 3 mars 2014, le Conseil municipal a voté un crédit de CHF 155'775.- pour la réfection des sols de la halle de tennis du centre sportif de Versoix.

Article paru dans la page Communication/Mairie du journal local

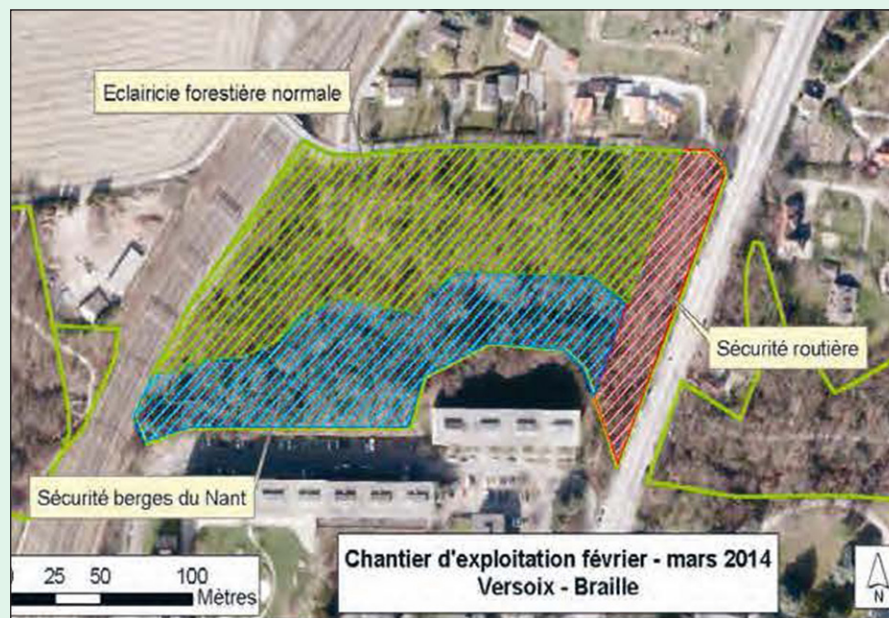
Entretien, sécurité et valorisation des bois

Des travaux forestiers vont débuter le 17 février prochain au Nant de Braille. Pendant trois semaines, plusieurs interventions seront menées de front afin de réaliser un certain nombre d'actions à commencer par l'entretien de bois en sélectionnant dans un premier temps les tiges d'avenir pour ensuite abattre les tiges concurrentes et favoriser ainsi la croissance de ces arbres d'avenir.

La lisière de la forêt sera également traitée pour la rendre plus étagée et permettre ainsi la création d'une ceinture buissonnante et le développement d'une meilleure biodiversité.

Le second objectif consiste à améliorer la stabilité du peuplement forestier sur les berges du Nant et d'éviter ainsi les départs d'érosion, sources de problèmes lors du passage du Nant sous la route de Suisse. Le dernier point consiste à assurer la sécurité des automobilistes.

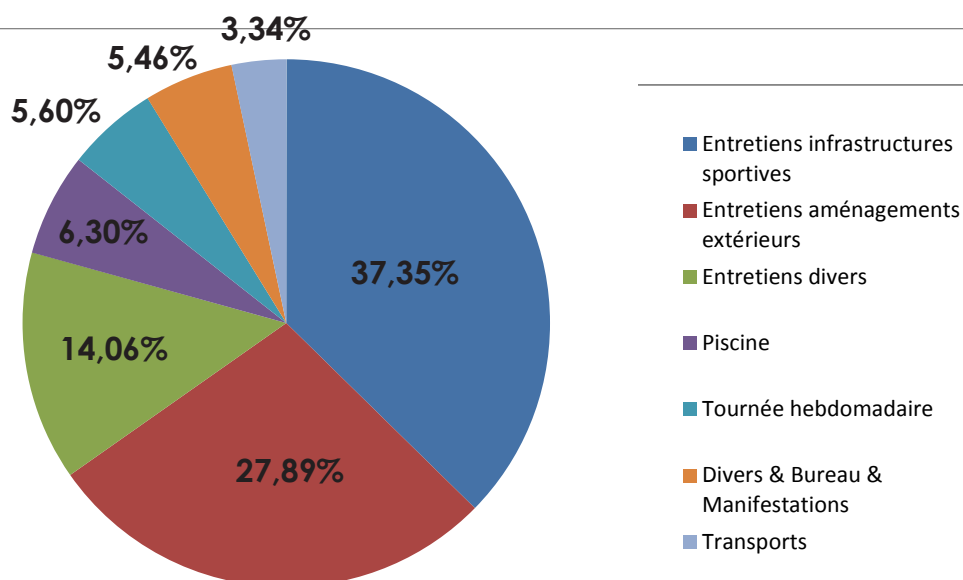
La Mairie de Versoix a pris acte qu'en application des dispositions légales désormais en vigueur, l'Etat



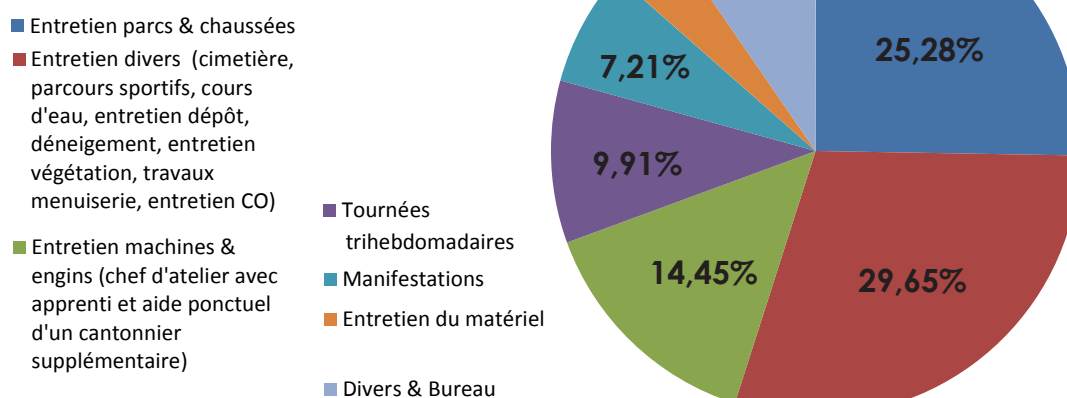
va abattre les arbres penchés et menaçants aux abords de la route.

Une très grande partie des bois prélevés sera amenée au hangar des Douves et valorisée sous forme de plaquettes forestières (destinées aux installations automatiques de chauffage comme Ecogia). Le produit de la vente des bois ne couvrant de loin pas les coûts importants de ces travaux, c'est le soutien financier du canton et de la commune qui permet leur réalisation.

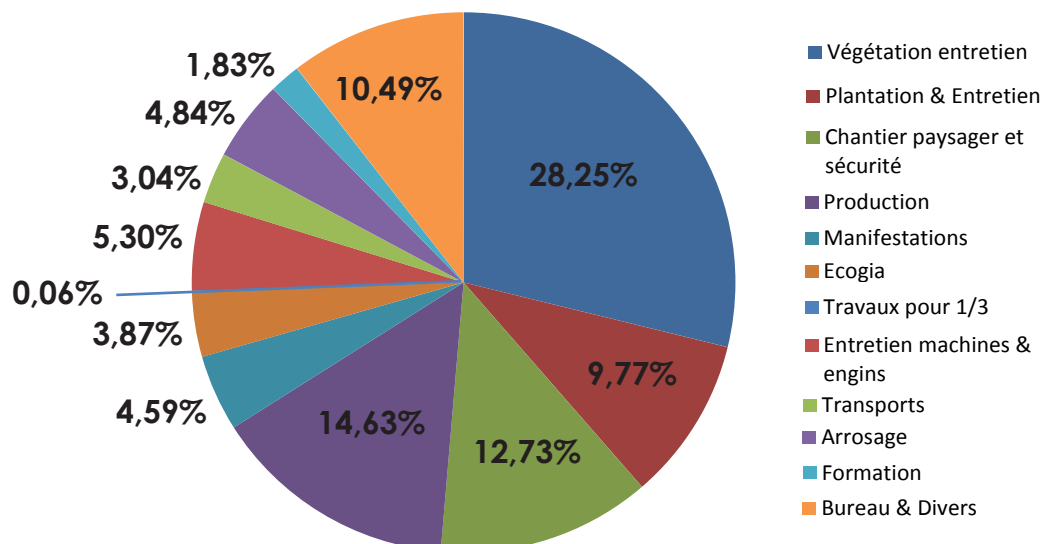
Heures ouvrées au Centre sportif de Versoix



Heures ouvrées à la Voirie



Heures ouvrées aux Espaces verts



Les gros chantiers en 2014

Mise en place d'horodateurs, signalisations, marquages et divers aménagements à Port-Choiseul

En votant, dans sa séance du 3 mars 2014, un crédit de CHF 351'750,- destiné à la mise en place d'horodateurs, de signalisations, de marquages ainsi que de divers aménagements découlant de l'étude générale de stationnement « secteur Choiseul », le Conseil municipal permet la mise en place de la première phase de cette étude.

Le montant a permis l'installation d'un horodateur. Les places ont été numérotées de telle sorte que chaque utilisateur devra passer par l'horodateur et payer en fonction du temps de stationnement. Cette mise en place permet d'éviter d'avoir trop de pendulaires et d'éliminer les remorques à bateaux situées à cet endroit toute l'année.

Le Conseil administratif réfléchit à la relocalisation des voiliers en échangeant par exemple le parking à bateaux et celui des voitures. Il faudrait pour ce faire récupérer une vingtaine de places. Le Conseil administratif s'est rendu sur place et a trouvé un arrangement permettant de récupérer quelques places sur le parking à voitures actuel qui deviendra un parking à bateaux. Quelques places peuvent également être récupérées en mettant les bateaux en épis. Le montant du crédit comprend un aménagement provisoire des bateaux le long de la partie herbeuse. Le Conseil administratif, qui reviendra ultérieurement avec un crédit complémentaire pour l'aménagement de ces places, est très attentif à ce que l'on morde le moins possible sur l'herbe.

Article paru dans la page Communication/Mairie du journal local

Le Verger d'Ecogia prend de l'ampleur

La date du vendredi 21 mars, jour du printemps, a été symboliquement choisie pour lancer la deuxième phase de revitalisation des vergers historiques d'Ecogia.

Ce jour-là, vingt-cinq nouveaux arbres fruitiers ont été plantés dans la partie Est du domaine alors que le lendemain, samedi 22, d'autres activités ont été au programme d'une journée portes ouvertes.

L'événement a donc débuté vendredi, dès 9h00 du matin, avec les élèves de quatre classes de l'école Montfleury qui ont planté plusieurs tiges. La partie officielle a eu lieu à 11h30 en compagnie des autorités communales représentées par le Conseil administratif, les instances cantonales et fédérales sans qui le projet n'aurait pas abouti, ainsi que des représentants des institutions présentes dans cette partie de la campagne versoisienne, comme la Corolle, l'observatoire de Genève ou encore le CICR.

Le verger actuel, qui compte déjà une centaine d'arbres depuis 2006, prend donc de l'ampleur, d'autant que cette extension se poursuivra les deux ou trois années suivantes avec la plantation d'une septantaine d'arbres supplémentaires, ce qui portera leur nombre à deux cents, le double d'aujourd'hui!

La biodiversité et la préservation du patrimoine s'inscrivent au cœur de cette action puisqu'aussi bien les arbres plantés (de variétés dites anciennes), que les infrastructures qui les accompagnent (niches d'oiseau, hôtels à insectes ou encore protections pour les hérissons), ont pour objectif le maintien de l'habitat naturel.

«Pour nous, Ecogia est en quelque sorte notre laboratoire, explique Serge Bertoli, chef de l'équipe des Espaces verts à la Mairie de Versoix. On essaye de revenir à des méthodes de travail respectueuses de l'environnement et on applique ce principe



Serge Bertoli, chef d'équipe des espaces verts lors de la plantation d'arbres fruitiers à Ecogia.

avec de l'entretien différencié, ce qui nécessite une façon de travailler bien spécifique.» A l'image de la prairie naturelle classée à l'entrée du domaine où aucun désherbant n'est utilisé. Une façon de faire récompensée par le label «qualité pour les aménagements naturels» décerné par la Fondation Nature et Economie.

Le verger bénéficie également de l'entretien effectué par «l'Association des Vergers d'Ecogia». Les membres de ce groupe constitué d'une quarantaine de familles, peuvent participer à la cueillette des cerises courant juin, des prunes en été, des pommes, des coings et des poires en octobre ou encore des châtaignes et des noix en novembre. Ils s'occupent de la taille des arbres et organisent aussi des déjeuners sur l'herbe. Les adhérents s'occupent également depuis peu d'une ruche qui leur fournira bientôt un miel «made in Versoix». Avec ce magnifique développement, l'association espère attirer de nouvelles forces qui les aideront, moyennant une minime cotisation (CHF 50.- par famille) à rendre une âme à ce verger.



Aménagements extérieurs de Versoix centre-ville

La première tranche de travaux étant déjà effectuée, le crédit de CHF 1'809'000.-, voté le 4 avril 2014 est destiné à terminer l'avenue Deshusses qui n'est plus qu'un passage, les voitures ne pouvant plus traverser à cet endroit. Un escalier devra être construit, ainsi qu'un passage cyclable et qu'un certain nombre de murs de soutènement. En ce qui concerne le chemin Vandelle, il est légèrement changé dans son orientation, ce qui engendre des travaux de Génie civil importants, de l'éclairage public, etc. De petits travaux supplémentaires sont à effectuer sur le haut de l'avenue Deshusses avec quelques petits travaux complémentaires. Il y a également le raccordement du bâtiment C (de la Commune) à effectuer, le Génie civil, la borne incendie, ainsi que le curage des canalisations.

Aménagements extérieurs pour la crèche Fleurimage

Dans sa séance du 23 juin 2014, le Conseil municipal a voté un crédit de CHF 55 000.- destiné à installer, en collaboration avec les personnes qui s'occupent de la gestion, un terre-plein aux endroits nécessaires et de mettre des jeux supplémentaires destinés aux enfants.

De nouveaux véhicules pour le STVE

Dans sa séance du 15 septembre 2014, le Conseil municipal a voté un crédit de CHF 370 000.- destiné à l'achat de véhicules pour le Service des travaux, de la Voirie et de l'environnement (STVE) et pour la compagnie des sapeurs-pompiers de la Ville de Versoix. Ces propositions d'achats de véhicules, machines et agrégats ont fait l'objet de trois appels d'offres différents auprès de fournisseurs officiels et les collaborateurs du STVE qui ont étudié les propositions de manière précise.

Aménagements extérieurs de Versoix centre-ville (suite)

En votant, le 13 octobre 2014, un crédit de CHF 6 371 700.- destiné aux aménagements extérieurs de Versoix centre-ville, les conseillers municipaux ont permis la réalisation de la dernière tranche de crédit à voter. Depuis le départ de ce projet, de nombreux changements ont eu lieu au niveau de l'immeuble, du parking et des aménagements extérieurs, engendrant des coûts supplémentaires. La participation financière de la Commune est passée de 37 % à 63%.

Une passerelle provisoire pour piétons sur le site du Molard et éclairage de l'escalier menant au Nant-de-crève-cœur

Dans sa séance du 17 novembre 2014, le Conseil municipal a voté un crédit de CHF 150'750.- dans le cadre des travaux de renaturation de la Versoix prévoyant la réfection des cheminements et une passerelle provisoire car elle n'est pas comprise dans la demande d'autorisation de construire. Dès qu'elle sera obtenue, la passerelle deviendra définitive. La pose d'un tube électrique aura lieu dans le même temps.

Article paru dans la page Communication/Mairie du journal local

Renaturation de la Versoix à la place du Molard

Le déménagement des forains et des gens du voyage de la place du Molard étant désormais terminé, la renaturation de ce secteur va bientôt débuter. Ces travaux financés par l'Etat de Genève par l'intermédiaire du fonds cantonal de renaturation des cours d'eau, seront réalisés de mars à décembre 2014. Ils compléteront les renaturations au niveau du Chemin de la Scie, du barrage des Usiniers et de l'embouchure de la Versoix.

Ces aménagements ont pour but de protéger les biens et les personnes contre les inondations, d'améliorer la stabilité des talus, l'habitat et la migration de la faune piscicole et terrestre, de diversifier les milieux naturels, d'améliorer l'interface terre/eau et de maintenir les connexions aux cheminements existants. Une possibilité de cheminement sera toujours maintenue entre le quartier du Nant de Crève-cœur et le quartier de la Papeterie.



Une fois renaturée, la place du Molard deviendra un parc public.

Par la suite, ce parc public sera doté d'équipements de loisirs compatibles avec le caractère renaturé du lieu.



Rapport sur la gestion des déchets 2014

Quelques chiffres pour l'année 2014

Taux de déchets recyclés sur la Commune de Versoix:	33,83
Quantité de déchets urbains communaux par habitant:	386,93 kg
Quantité d'ordures ménagères par habitant:	257,75 kg
Quantité de déchets par habitant:	129,18 kg
Nombre d'habitants:	13'202

Statistiques comparatives 2013-2014

Nombre d'habitants 2014 (moyenne sur 12 mois)	Aluminium Fer blanc	Ferraille	Papier	Pet	Verre	Textile	Autres déchets	Déchets verts	Matières recyclables extraites des déchets encombrants	Total récupération	Ordures ménagères	Déduction OM industries	Total OM	Total déchets	Taux de récupération
13'202	15'805	41'921	474'845	32'655	353'195	51'460	18'204	645'670	89'455	1'723'210	3'402'817	31'920	3'370'897	5'094'107	33.83%
Kilos par habitant	1.20	3.18	35.97	2.47	26.75	3.90	1.15	48.91	5.66	129.18	257.75	2.42	255.33	384.52	
Proportion déchets recyclés	0.92%	2.43%	27.56%	1.90%	20.50%	2.99%	1.06%	37.47%	5.19%						
Proportion types déchets	0.31%	0.82%	9.32%	0.64%	6.93%	1.01%	0.36%	12.67%	1.76%	33.83%				66.17%	

Nombre d'habitants 2013 (moyenne sur 12 mois)	Aluminium Fer blanc	Ferraille	Papier	Pet	Verre	Textile	Autres déchets	Déchets verts	Masse non disponible en 2013	Total récupération	Ordures ménagères	Déduction OM industries	Total OM	Total déchets	Taux de récupération
13'126	14'568	42'830	531'000	31'945	367'855	48'324	21'887	689'360		1'827'266	3'587'622	90'630	3'496'992	5'324'258	34.32%
Kilos par habitant	1.11	3.26	40.45	2.43	28.02	3.68	1.50	52.52		132.99	273.32	6.90	266.42	399.41	
Proportion déchets recyclés	0.80%	2.34%	29.06%	1.75%	20.13%	2.64%	1.20%	37.73%							
Proportion types déchets	0.27%	0.80%	9.97%	0.60%	6.91%	0.91%	0.41%	12.95%		34.32%				65.68%	

Précisions

Matières recyclables extraites des déchets encombrants: les clés de répartition utilisées par le recycleur Sogetri SA (groupe Helvetia Environnement auquel est également rattachée la société Transvoirie SA) pour consolider les différentes parts de déchets recyclables extraites de la masse des déchets encombrants communaux levés chaque premier jeudi du mois, n'ont été connues qu'au début de l'année 2014.

Nombre d'habitants 2014: l'introduction en mai 2014 de la loi fédérale sur l'harmonisation des registres implique désormais la transmission, notamment, du nombre d'habitants dans chaque commune genevoise, en janvier, en mars, en septembre et en décembre; ces chiffres sont fournis sur la base du registre des habitants de l'Office cantonal de la population et des migrations (OCPM).

Déduction OM industries: les OM industries représentent les déchets incinérables (dont la composition est similaire aux ordures ménagères des ménages privés) des entreprises levés les lundis et mardis et compactés dans les mêmes camions chargés de lever les déchets incinérables

des ménages privés versoisiens. La masse de ces déchets est déduite en fin d'année de la masse totale des OM levée à Versoix puisqu'elle n'a pas été produite par les ménages privés. Ladite masse est passée de 90'630 kg à 31'920 kg entre 2013 et 2014 car le Collège du Léman ne fait plus lever ses déchets incinérables par la société Transvoirie depuis le mois d'avril 2014.

Déduction déchets incinérables 1: la masse de déchets incinérables (~ 9 to) collectée au point de récupération de Port-Choiseul a été retirée, car elle provient essentiellement de personnes domiciliées à l'extérieur du territoire versoisien et du restaurant du CNV au bénéfice d'un forfait annuel avec la Ville de Versoix pour la levée et le traitement de ses déchets.

Déduction déchets incinérables 2: 67 % de la masse des déchets incinérables (~ 42 to) collectés par les conteneurs enterrés de la Place du Bourg ont également été soustraits car ces déchets proviennent de restaurants et d'entreprises titulaires de forfaits annuels avec la Ville de Versoix pour la levée et le traitement de leurs déchets.

Apports des tonnages au Gicord de 2012 à 2014

Année	Apports Transvoirie Tournées hebdomadaires en mode porte-à-porte	Apports Serbeco Vidanges benne PDR Voirie	Apports SRS - Swiss Recycling Services Transport depuis le dépôt de Braille	Apports STVE	Totaux
2014	412'020.00	1'280.00	68'640.00	163'460.00	645'670.00
2013	349'220.00	176'760.00	67'160.00	96'220.00	689'360.00
2012	315'570.00	173'140.00	262'220.00	18'860.00	769'790.00

Remarques

- Les derniers déchets végétaux de jardin collectés grâce à la benne installée dans l'enceinte du point de récupération de la Voirie, sis route de Saint-Loup 14, ont été transportés au Groupement Intercommunal de Compostage de la Rive-Droite (GICORD), situé sur le territoire de la Commune de Bellevue, par la société Serbeco, puisque ladite benne a été retirée à la mi-janvier 2014.
 - L'entreprise Jacquet a transporté les déchets végétaux entre le dépôt de Braille et le GICORD jusqu'à la fin de l'année 2013; ces transports sont effectués depuis le début de l'année 2014 par l'entreprise SRS - Swiss Recycling Services.
 - La part des tonnages apportée au GICORD par le STVE a fortement crû en 2013, par rapport à 2012, car la totalité des herbes coupées, ne pouvant plus être stockée sur le dépôt communal du chemin de Braille, et a été directement transportée par le STVE auprès de l'aire de compostage du GICORD.
 - Entre 2013 et 2014, la part des tonnages apportée au GICORD par le STVE a considérablement augmenté, car en 2013 le STVE n'a effectué aucun apport au GICORD pendant plus de 4 mois.
- De plus, même si le tonnage global est passé de 689.36 à 645.40 de 2013 à 2014, le niveau de température moyen en 2014 a davantage favorisé la croissance des végétaux tout au long de l'année, entraînant un plus grand nombre de transports durant les mois de janvier, février et décembre 2014 pour les parcelles entretenues par le STVE.

Variations 2014 par rapport à 2013

2014	Alu/Fer blanc	Ferraille	Papier/Carton	PET	Verre	Textiles	Autres déchets	Déchets végétaux	Matières recyclables extraites déchets encombrants	Total
	15'805	41'921	474'845	32'655	353'195	51'460	18'204	645'670	89'455	1'723'210
2013	Alu/Fer blanc	Ferraille	Papier/Carton	PET	Verre	Textiles	Autres déchets	Déchets végétaux		Total
	14'568	42'830	531'000	31'945	367'855	48'324	21'887	689'360	0	1'747'769
	1'237	-909	-56'155	710	-14'660	3'136	-3'683	-43'690	89'455	-24'559



Deux conteneurs enterrés situés à l'avenue Louis Yung/Stade municipal.

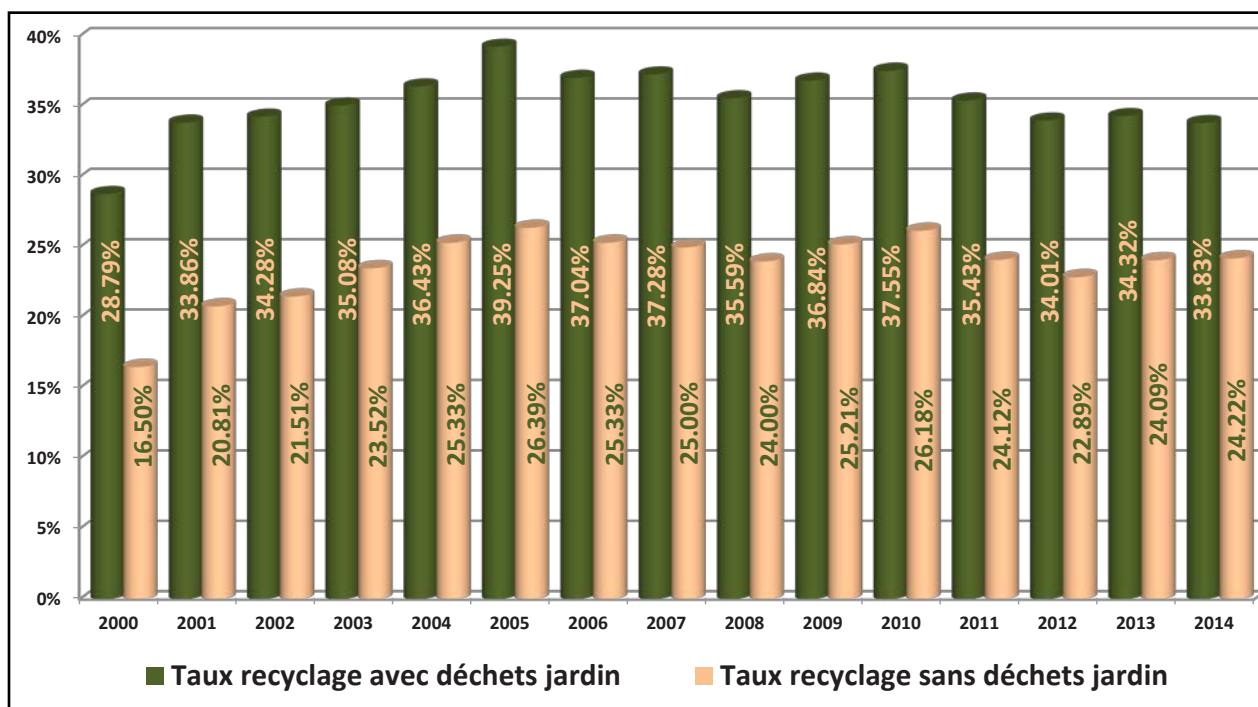
Statistiques comparatives des déchets 2000 - 2014 avec déchets de jardin

Année	Nombre d'habitants	Total déchets recyclés en to	Total Ordures Ménagères en to	Total déchets en to	Taux de recyclage	Kilos déchets recyclés par habitant	Kilos ordures ménagères par habitant	Total kilos déchets par habitant
2014	13202	1'723.21	3'370.90	5'094.11	33.83%	129.18	255.33	384.52
2013	13126	1'747.77	3'582.21	5'329.98	34.32%	139.21	273.32	405.62
2012	12'990	1'815.29	3'522.08	5'337.37	34.01%	139.75	271.14	410.88
2011	13'062	1'835.29	3'345.26	5'180.55	35.43%	140.50	256.10	396.60
2010	13'048	1'993.94	3'315.99	5'309.93	37.55%	152.81	254.14	406.95
2009	12'873	1'879.04	3'221.70	5'100.74	36.84%	145.96	250.27	396.23
2008	12'634	1'865.14	3'375.89	5'241.03	35.59%	147.63	267.21	414.84
2007	12'271	2'017.09	3'393.13	5'410.22	37.28%	164.38	276.52	440.90
2006	11'993	1'969.20	3'347.90	5'317.10	37.04%	164.20	279.15	443.35
2005	11'747	2'042.17	3'160.38	5'202.55	39.25%	173.85	269.04	442.89
2004	11'474	1'877.93	3'277.00	5'154.93	36.43%	163.67	285.60	449.27
2003	11'225	1'755.52	3'249.43	5'004.95	35.08%	156.39	289.48	445.87
2002	11'049	1'685.90	3'231.72	4'917.62	34.28%	152.58	292.49	445.07
2001	10'963	1'663.25	3'249.39	4'912.64	33.86%	151.71	296.40	448.11
2000	10'679	1'529.51	3'783.00	5'312.51	28.79%	143.23	354.25	497.48

Statistiques comparatives des déchets 2000 - 2014 sans déchets de jardin

Année	Nombre d'habitants	Total déchets recyclés en to	Total Ordures Ménagères en to	Total déchets en to	Taux de recyclage	Kilos déchets recyclés par habitant	Kilos ordures ménagères par habitant	Total kilos déchets par habitant
2014	13'202	1'077.54	3'370.90	4'448.44	24.22%	81.62	255.33	336.95
2013	13'126	1'138.31	3'587.62	4'725.93	24.09%	86.73	273.33	360.06
2012	12'990	1'045.50	3'522.08	4'567.58	22.89%	80.48	271.14	351.62
2011	13'062	1'063.17	3'345.26	4'408.43	24.12%	81.39	256.10	337.49
2010	13'048	1'176.00	3'315.99	4'491.99	26.18%	90.13	254.14	344.27
2009	12'873	1'085.83	3'221.70	4'307.53	25.21%	84.35	250.27	334.62
2008	12'634	1'066.24	3'375.89	4'442.13	24.00%	84.39	267.21	351.60
2007	12'271	1'130.87	3'393.13	4'524.00	25.00%	92.16	276.52	368.68
2006	11'993	1'135.40	3'347.90	4'483.30	25.33%	94.67	279.15	373.82
2005	11'747	1'132.96	3'160.38	4'293.34	26.39%	96.45	269.04	365.49
2004	11'474	1'111.83	3'277.00	4'388.83	25.33%	96.90	285.60	382.50
2003	11'225	999.51	3'249.43	4'248.94	23.52%	89.04	289.48	378.52
2002	11'049	885.90	3'231.72	4'117.62	21.51%	80.18	292.49	372.67
2001	10'963	853.83	3'249.39	4'103.22	20.81%	77.88	296.40	374.28
2000	10'679	747.51	3'783.00	4'530.51	16.50%	70.00	354.25	424.25

Evolution du taux de recyclage



En marge de son travail sur la gestion des déchets, la ville communique régulièrement sur le sujet afin de sensibiliser la population.

Article paru dans la page Communication/Mairie du journal local

Opération Verger d'Ecogia réussie

Vingt-cinq nouveaux arbres fruitiers ont été plantés à Ecogia les 21 et 22 mars dernier. Cette opération, réalisée notamment par la Commune et l'association des Vergers d'Ecogia a été couronnée de succès. Plusieurs classes de l'école Montfleury ont planté des arbres fruitiers dans le domaine. Cette opération de sensibilisation a été suivie par une partie plus officielle à laquelle ont participé le Conseil administratif, les instances cantonales et fédérales sans qui le projet n'aurait pas abouti, ainsi que des représentants des institutions présentes dans cette partie de la campagne versoisienne, comme la Corolle, l'observatoire de Genève ou encore le CICR.



Les Conseillers administratifs n'ont pas ménagé leurs efforts lors de cette opération.



Coûts engendrés par la levée et le traitement des déchets en 2014

Coûts globaux

		2012		2013		2014
Population moyenne (habitants):		12'990		13'126		13'196
Levées des ordures ménagères:	CHF	34.84	CHF	36.16	CHF	35.54
Levées des déchets recyclables:	CHF	16.93	CHF	17.47	CHF	16.75
Levées des déchets de jardin:	CHF	8.65	CHF	7.90	CHF	5.54
Traitement des ordures ménagères:	CHF	73.13	CHF	75.77	CHF	76.14
Traitement des déchets recyclables:	CHF	1.41	CHF	0.90	CHF	1.38
Traitement des déchets de jardin:	CHF	7.48	CHF	5.86	CHF	5.81
	CHF	142.44	CHF	144.05	CHF	141.16

Coûts par habitant

		2012		2013		2014
Population moyenne (habitants):		12'990		13'126		13'196
Levées des ordures ménagères:	CHF	34.84	CHF	36.16	CHF	35.54
Levées des déchets recyclables:	CHF	16.93	CHF	17.47	CHF	16.75
Levées des déchets de jardin:	CHF	8.65	CHF	7.90	CHF	5.54
Traitement des ordures ménagères:	CHF	73.13	CHF	75.77	CHF	76.14
Traitement des déchets recyclables:	CHF	1.41	CHF	0.90	CHF	1.38
Traitement des déchets de jardin:	CHF	7.48	CHF	5.86	CHF	5.81
	CHF	142.44	CHF	144.05	CHF	141.16

Revenus générés par le traitement des déchets

		2012		2013		2014
Population moyenne (habitants):		12'990		13'126		13'196
Levées des ordures ménagères:	CHF	34.84	CHF	36.16	CHF	35.54
Levées des déchets recyclables:	CHF	16.93	CHF	17.47	CHF	16.75
Levées des déchets de jardin:	CHF	8.65	CHF	7.90	CHF	5.54
Traitement des ordures ménagères:	CHF	73.13	CHF	75.77	CHF	76.14
Traitement des déchets recyclables:	CHF	1.41	CHF	0.90	CHF	1.38
Traitement des déchets de jardin:	CHF	7.48	CHF	5.86	CHF	5.81
	CHF	142.44	CHF	144.05	CHF	141.16

Déchets urbains des entreprises

Produit de la taxe forfaitaire annuelle déchets ordinaires (déchets urbains d'entreprises) de CHF 100.00 en 2014

Nombre de sociétés assujetties au paiement de la taxe forfaitaire annuelle 2014 de CHF 100.- pour la production de déchets en petite, voire très petite quantité ou difficilement quantifiable 357

Nombre de sociétés ayant un accord particulier avec la Mairie de Versoix, sous forme d'un forfait annuel 18

Produit de la taxe forfaitaire annuelle déchets CHF 41 428.40

Tonnage global des entreprises versoisiennes

Nombre de sociétés dont les déchets sont levés et facturés par Transvoirie SA 68

Masse totale des déchets urbains levés auprès des entreprises versoisiennes en 2014 272,480 kg



Actions réalisées en 2014 sur la base d'un plan d'activité intentionnel

Conformément au document Gestion des déchets 2013: voici le plan des activités et les actions effectuées en 2014 approuvés par le Conseil administratif et la Commission Environnement & Espaces Publics:

Evolution et gestion des points de récupération (PDR)	
Contrôles réguliers état des PDR par la voirie	✓
Achèvement étude implantation conteneurs "Tout enterré"	✓
Mesures relatives à la gestion des déchets	
Lutte contre les dépôts sauvages de sacs OM sur sol versoisien	✓
Perception de la taxe forfaitaire annuelle déchets CHF 100.00 auprès des entreprises	✓
Pointages ponctuels levées déchets urbains auprès des entreprises	✓
Poursuite déploiement caninettes	✓
Poursuivre collaboration STVE – Délégation aux Sport & Manifestations vaisselle réutilisable durant manifestations communales	✗
Suivi implantation conteneurs enterrés	✓
Engagement escouades de jeunes pour gestion déchets durant manifestations communales	✓
Communication vers habitants	
Campagne affichage contre déjections canines	✓
Campagne affichage promotion recyclage	✓
Création et distribution Calendrier Voirie 2015	✓
Communication vers entreprises	
5 ^{ième} grillade concierges buvette cynodrome	✓
Rencontres ponctuelles avec concierges immeubles privés	✓
Envoi courrier info taxe forfaitaire annuelle déchets CHF 100.00 aux nouvelles entreprises	✓

Des jardins partagés pour les enfants

La Commune de Versoix s'est investie dans une action originale en faveur des enfants de l'école Lachenal en installant, en 2013, huit grands bacs afin d'initier les jeunes au jardinage. Cette action, qui s'est poursuivie tout au long de l'année 2014, a permis aux écoliers âgés de 4 à 12 ans de disposer chacun de deux surfaces de 30 cm² pour faire pousser des légumes et des fleurs. Cette action entièrement financée par la Ville de Versoix, s'inscrit dans le cadre des jardins potagers partagés, initiée par Odile Ruey, technicienne en herboristerie et relayée en mairie par le Conseil administratif et Michel Armand Ugon, chef du service des Travaux, voirie et environnement (STVE).





Dicastère
de M. Claude Genequand,
Conseiller administratif

AMENAGEMENT - URBANISME ET TRANSPORTS

Chef de service :
Christophe Kobler



Collaborateurs :

- 1 architecte-urbaniste
- 3 secrétaires, communes aux Services techniques

Mission du service :

Par définition, le service a la mission de la construction de la ville.

Concrètement, il est en charge de la planification et de la gestion du territoire communal au moyen des différents « outils » à disposition tels que le plan directeur communal, les plans directeurs de quartier, les plans localisés de quartier, etc.

Il travaille en étroite collaboration avec les services de l'Etat, comme la Direction générale de l'aménagement du territoire (DGAT), et représente (techniquement) la Commune dans les dossiers cantonaux ou supra cantonaux (plan directeur cantonal, plan sectoriel, projet d'agglomération, etc.). Il pilote toutes les études communales d'aménagement et s'occupe des autorisations de construire en vue de la rédaction des préavis communaux. Le Service renseigne la population sur les lois et règlements en vigueur en matière d'aménagement et de construction.





Demande d'autorisation de préempter sur la parcelle n°5365 à Versoix et ouvrir un crédit de CHF 1 430 000.- afin de permettre à la commune de l'acquérir.

Dans sa séance du 19 mai 2014 le Conseil municipal a voté l'acquisition de cette parcelle via le droit de préemption Communal. Elle se trouve sur le périmètre du PLQ dit « Lachenal-Dégallier » à ce titre elle relève d'un intérêt stratégique et urbanistique indéniable puisque ce secteur va évoluer tôt ou tard. La Commune de Versoix, à travers cette acquisition, s'assure d'être, le moment venu, un acteur incontournable de cette mutation. Elle possèdera ainsi deux parcelles au numéros 4 et 6 du chemin L- Dégallier.

Triangle des Fayards

Le Conseil administratif a été saisi de plusieurs variantes de demandes d'autorisation de construire touchant ce triangle situé à l'entrée sud de Versoix. Ce secteur fait l'objet d'un plan localisé de quartier et de son règlement. Au moment de son élaboration, un débat nourri s'était engagé ; pour cette raison le Conseil administratif décide que tout projet nécessitant une dérogation au plan numéro 29'362 devra être validé par la Commission d'urbanisme.

Ce lieu peut être considéré comme la porte d'entrée sud de la Commune de Versoix, cela implique que nous devons être particulièrement attentifs à la qualité des bâtiments et des aménagements extérieurs. Plusieurs séances ont été organisées entre la Commune, la FTI et les porteurs de projet afin que l'intervention soit à la hauteur des exigences dues à sa localisation.

Séance publique PLQ Lachenal/Dégallier

Une séance publique a été organisée le 15 janvier concernant le plan localisé de quartier entre l'avenue Adrien Lachenal et le chemin Louis-Dégallier. 150 personnes environ ont assisté à l'événement qui s'est déroulé à la salle communale Lachenal. Les partisans et les opposants de ce PLQ ont débattu en vue de la votation communale du 9 février 2014. La soirée s'est déroulée entre trois parties avec tout d'abord la présentation du projet par un représentant de l'Etat. Opposants et partisans ont ensuite présenté leurs arguments avant que le public s'adresse aux différentes parties sous forme de questions-réponses. Le résultat de la votation a vu le référendum accepté par 63.23%.

Le stationnement à Versoix repensé pour plus d'efficacité (séance publique)

Avec l'émergence de projets d'envergure comme Versoix-Centre ou le futur quartier de la Scie, des changements profonds vont avoir lieu en matière d'urbanisme. Il faut les accompagner d'une réforme générale des régimes de stationnement de la Commune, afin d'optimiser l'utilisation des places de parc existantes et futures. L'annonce du train au ¼ d'heure va également jouer un rôle sur notre mobilité. D'autres facteurs entrent bien sûr en compte comme, par exemple, les besoins différents des automobilistes selon qu'ils soient habitants, visiteurs ou clients des commerces, ou que l'on soit en semaine ou en week-end.

La Mairie de Versoix a réalisé une étude globale sur l'ensemble de la Commune afin d'apporter des réponses concrètes et pragmatiques à ces changements. Cette étude s'inscrit également dans une réflexion générale destinée à redonner de l'espace public aux Versois. Les habitants ont pu constater des changements sur le secteur de Port-Choiseul, avec la mise en place d'horodateurs, mais également d'une bande piétonne longitudinale permettant d'améliorer considérablement le confort et la sécurité des piétons descendant en direction du lac depuis la place Bordier. Cette dernière a été optimisée de façon à créer quelques places supplémentaires. L'inversion des parkings a également modifié les données en matière de stationnement. L'ambition affichée est de parvenir en parallèle à créer un milieu accueillant pour les piétons sur l'espace public. Les aménagements permettront de mieux répartir et de mieux réguler les places dévolues aux voitures et celles réservées aux bateaux. A noter que des projets liés à la réalisation de placettes le long du chemin piétonnier menant au Port vont avoir lieu prochainement.

En matière de stationnement, c'est l'ensemble de Versoix qui va connaître ces prochaines années des modifications, le prochain secteur sera celui du Bourg, puis des Colombières de Versoix-Centre-Ville, des Vernes, de la zone Villa etc. Les changements quant au quartier de La Scie auront lieu en fonction de l'avancée des travaux des bâtiments.

De nombreuses modifications vont donc être effectuées, notamment le passage en zone à durée limitée de manière à éviter les voitures ventouses.

A noter qu'entre l'ouverture récente de la première partie du parking du quartier de Versoix Centre, (243 places supplémentaires) suivie cet automne par l'ouverture, côté gare, de celui de la commune (142 places), et enfin par celle de la Scie (200 places fin 2015), ce sont en tout



Succès de la soirée d'information sur Versoix Centre-ville et le stationnement à Versoix

La soirée d'information du 19 mars à l'Aula du cycle des Colombières concernant Versoix-Centre et le stationnement dans la ville a fait salle comble. En effet, plus de 300 personnes ont assisté à l'événement qui a débuté par la présentation par le Maire Monsieur Patrick Malek-Asghar et Alfred Trummer, chef de service des Bâtiments, de l'avancement des travaux à Versoix-Centre. Explications suivies par celle de Claude Genequand, conseiller administratif et de Christophe Kobler, chef du service de l'Urbanisme, à propos de la politique de stationnement à Versoix. Cette séance a été suivie par une série de questions/réponses avec le public auxquelles a répondu le Conseil administratif in corpore puisque Cédric Lambert a rejoint MM Genequand et Malek-Asghar pour cet exercice.



Une fois la présentation terminée, le Conseil administratif a répondu aux questions du public présent à l'Aula des Colombières.

plus de 600 places qui vont être créées en sous-sol.

Dans sa grande majorité, le stationnement à Versoix restera gratuit, mais la durée de stationnement variera en fonction des secteurs.

La saison 2014 a vu naître à Port Choiseul des aménagements éphémères sous forme de plateformes en bois. En collaboration avec le service de la culture, elles se sont vues équipées de bibliothèques créant ainsi l'opération « livres en liberté ».

Ce type de réalisations éphémères permettent de tester toutes sortes d'éléments allant de l'alignement pour des projets futurs, à de nouveaux équipements de proximité.

Le secteur Graviers

Le parking a été inversé pour rapprocher les bateaux du lac et les voitures de la route de Suisse. Le parking bateau devient mixte (voitures été, bateaux hiver), et le parking mixte devient un parking bateaux. Le gain est d'environ une vingtaine de places. Les zones bleues deviennent blanches (15 heures maximum) avec l'application des tarifs cantonaux (CHF 1,50/heure).

Secteur Bordier

L'accent a été mis sur l'optimisation du parking avec la création de 20 places supplémentaires qui viennent compenser les places supprimées chemin du Vieux-Port. Le parking se fait en places blanches, il devrait être équipé à terme d'horodateurs mais pour l'heure il reste gratuit jusqu'à la fin des discussions avec la Direction Générale des Transports sur les tarifications possibles.

Au chemin du Vieux-Port, les places de parking ont fait place à une bande longitudinale piétonne qui sécurise et améliore le confort de la descente vers le lac. A terme ce cheminement sera revu et rendu pérenne.

Places spécifiques

Deux nouvelles places handicapés ont été créées cet été. La première, place Bordier, la seconde au parking du Faubourg, il y en aura donc cinq dans le secteur. Avec l'aménagement avenir les places « handicapés » seront réparties sur l'ensemble du secteur y compris côté buvette et dans le périmètre du port.



Ligne de Bus

Le dossier concernant la ligne de bus U qui permettra de relier la gare de Versoix à Chavannes-des-Bois a bien avancé. Versoix a en effet conclu un accord pour le financement d'une partie de cette ligne avec Chavannes-des-Bois. Une réflexion est menée concernant l'extension du trajet par Sauverny.

Statistique dossiers autorisations pour l'exercice 2014
(soit du 01.01.2014 au 31.12.2014)

	2012	2013	2014
dossiers traités par la Commune	73	55	55
préavis favorables	65	41	43
préavis défavorables	8	12	8
dossiers avec remarques ou sans préavis	2	4	

En ce qui concerne les 43 préavis favorables accordés par la Commune, le DALE nous a suivis 34 fois. Les 9 dossiers sans réponse du DALE sont soit trop récents ou alors concernent souvent de grosses affaires encore à l'étude.

Au sujet des 8 préavis défavorables, le DALE nous a suivis 2 fois et a donné 6 avis contraires.

Les 4 dossiers avec remarques ou sans préavis représentent des affaires pour lesquelles la Commune s'est référée au préavis de l'Etat ou alors a demandé des compléments d'information.

Service de
de l'Urbanisme, de l'Aménagement,
et des Transports





Dicastère
de M. Claude Genequand,
 Conseiller administratif



Chef de service : Pascal Clément
 puis Alex Goldenberg, délégué

Collaboratrice : Catherine Wyss

Commission des sports

Comme chaque année, la Commission des sports a continué à recevoir une société sportive lors de ses séances. Ces rencontres permettent au comité de présenter les activités de leur société, leurs projets, leurs motivations, leurs comptes et leurs budgets.

Centre sportif de Versoix

Les discussions concernant l'agrandissement du Centre sportif de Versoix et la création d'une nouvelle salle omnisports se sont poursuivies en commissions.

La patinoire fait recette

C'est dans la grisaille, mais dans une ambiance radieuse qu'a eu lieu le 29 novembre l'inauguration de la patinoire sur la place du Bourg de Versoix pour la 5^{ème} année consécutive.

Toujours sous les auspices des autorités de Versoix et avec la sympathique collaboration de GSHC - Genève Servette Hockey Club - accompagné de sa mascotte et de son aigle, cette manifestation a rassemblé un large public pour un départ en beauté.

Bien sûr, le Conseil administratif était présent et le Ministre des Sports - M. Claude Genequand - faisait honneur aux couleurs du GSHC. De nombreux Conseillers municipaux partageaient également ces moments de convivialité avec la population. D'autres suivront en cette fin d'année ! Pour le nouveau responsable du Service des sports et des manifestations - Alex Goldenberg - qui affichait également sa satisfaction, c'était la première mission d'importance.



Entraînement à la course de l'Escalade

Plus de 1 500 personnes ont participé dimanche 19 octobre au premier entraînement en commun pour la course de l'Escalade qui a lieu comme chaque année à Versoix. Un record! Réunis au Centre sportif, les participants se sont entraînés sur trois parcours différents ainsi que sur un parcours de walking. Cette manifestation a été organisée par Sant'e'calade, une association dont le but est de promouvoir l'activité physique et le sport, auprès de tous, en particulier auprès des jeunes. La Ville de Versoix a été un partenaire actif en mettant les infrastructures à disposition (tables, bancs, podiums, etc.) et en se chargeant du ravitaillement.



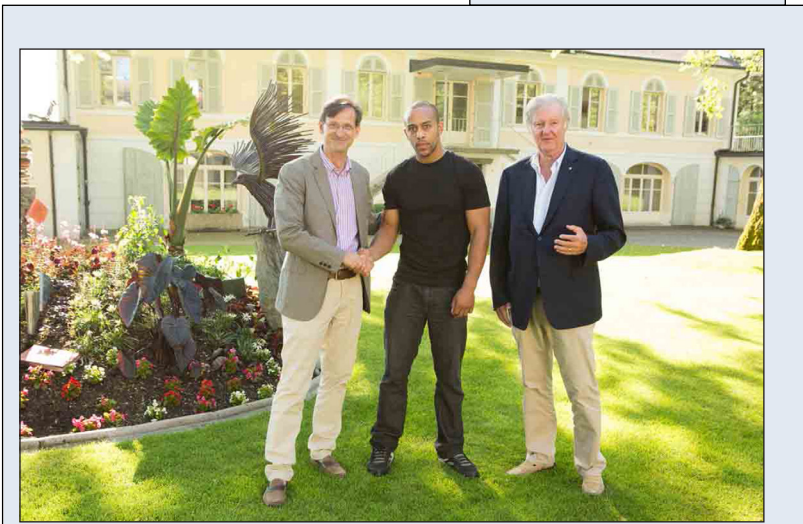


Championnat romand de boxe le 17 mai à Versoix

Le championnat romand de boxe 2014 organisé par Le Boxing club Versoix (BCV) a eu lieu le samedi 17 mai à la salle Lachenal à Versoix. L'événement a tenu toutes ses promesses. En effet, après les qualifications qui se sont déroulées dans l'après-midi, les finales se sont succédé ainsi que trois combats professionnels. Ornella Domini, championne d'Europe en titre, a participé à la fête en remportant son combat qui constituait la tête d'affiche de la manifestation. A quand un championnat suisse à Versoix?



Article paru dans le journal local



Le Versoisien Benjamin Claude, Champion romand de boxe

Benjamin Claude est notre nouveau Champion romand de boxe. Le Versoisien, qui a remporté le titre en catégorie mi-lourd le 31 mai 2014 à Martigny, a été félicité par le Conseil administratif représenté par Cédric Lambert (à gauche), Maire de Versoix et Claude Genequand, Conseiller administratif délégué au sport. Benjamin vise désormais le titre national dès qu'il aura atteint le nombre minimum de combats. Bonne chance à lui.



Versoix poursuit sa politique en faveur des jeunes

La Mairie de Versoix s'investit depuis de nombreuses années en faveur de la jeunesse au travers d'actions liées à la formation, au marché de l'emploi mais également via des aides financières aux jeunes sportifs et à la mobilité douce à l'image de la réduction de CHF 100,- pour l'abonnement à Unireso.

Mais pour que cette politique porte ses fruits, elle doit porter sur le long terme et s'inscrire dans la continuité.

La Police municipale participe depuis longtemps à ce mouvement en embauchant de nombreux jeunes lors de manifestations communales comme le dernier Festichoc où plus de nonante ados ont contribué au succès populaire de la manifestation. D'autres travailleront prochainement aux Promotions et à la fête du 1^{er} août.

La police comme les autres services communaux permet également aux ados de réaliser des stages pendant l'été au sein même de l'équipe des forces de l'ordre afin qu'ils puissent se faire une idée du métier: «en découvrant notre travail, ils apprennent à le comprendre et on sent un plus grand respect de leur part», souligne le sergent Jean-Michel Dubuis.

A la Mairie, six jeunes suivent actuellement un apprentissage dans des secteurs tels que l'informatique, l'administration mais également au sein des espaces verts: «nous sommes convaincus que nous devons assumer notre part de formation par rapport à la jeunesse, précisent Michel Armand-Ugon et Marc Sanguinetti, du service des Tra-



Cinq jeunes parmi d'autres en formation à la Mairie de Versoix.

vaux, de la Voirie et de l'Environnement. De son côté, la Forge effectue un travail de fond pour permettre aux 15-25 ans de s'insérer dans le monde du travail ou tout simplement de reprendre une activité ou une scolarité. Pour rappel, l'antenne communale d'insertion socio-professionnelle a suivi près d'une centaine de jeunes libérés de la scolarité obligatoire depuis sa création en 2011.

Cet été, dix Versoisens suivront des stages et six débiteront un apprentissage. A noter que cinq jeunes reprendront une scolarité et cinq ont trouvé un emploi fixe via cette structure. Un beau succès.



Dicastère de M. Cédric Lambert,
Maire

SERVICE SOCIAL – JEUNESSE

Cheffe de service : Stefania Desiderio

Collaborateurs :

- 1 assistante sociale
- 1 conseillère sociale en insertion professionnelle
- 1 secrétaire (depuis le 01.08.2013).
- 1 assistante administrative
- 7 employés aux restaurants scolaires
- 1 apprenti



Les missions du service

Le Service Social Jeunesse de la Ville de Versoix travaille sur plusieurs axes (prestations communales, prestations subventionnées et partenariats) qui s'adressent à divers secteurs d'interventions (formation et emploi, enfance, jeunesse, seniors, social et santé, actions communautaires):

Service Social Jeunesse					
Formation et Emploi	Enfance 0-11 ans	Jeunesse 12-25 ans	Seniors	Social et Santé	Actions Communautaires
Atelier Imag'In			Jubilaires	Atelier Fit	Jardins communautaires
Atelier Insertion professionnelle				Plan Canicule	Paniers de Noël
Forge				Soutien fin. + admin.	Permanence Impôt
Jubilaires enseignants				Taxi social	
				Aide au Développement	
	Arcade sages-femmes	Action TSHM	Flots Bleus	Ass. Chauff. Bénévoles	
	Ecoles primaires	FASe Rado		Ludothèque	
	EVE	Scouts			
	FASe Radis				
	GIAP				
	Jardin enf. Montfleury				
	La Ruche				
	Supernounou				
	Scouts				
	Villa YoYo				
UPA, cours de français	La Forêt Enchantée	AJAV	EMS	Eglise Catholique	AHM
	OMP	C.O. Colombières		Eglise Protestante	AHP
				HG / CAS	ALP
				IMAD	Arthéliens
Légende :	prestations communales				
	prestations subventionnées				
	partenariats				

Prestations communales

Jubilaires des enseignants

Cet événement, qui s'est déroulé le 25 juin dans le magnifique cadre du parc de la Mairie, a été organisé à l'intention des enseignants des écoles primaires versoisiennes qui fêtaient leurs 10, 15, 20 et 25 ans d'activité professionnelle. L'occasion également de remercier ceux partis à la retraite ou vers d'autres établissements scolaires. 11 enseignants ont été concernés.

La Forge

Structure communale d'insertion professionnelle, La Forge est destinée aux 15-25 ans en quête d'un projet de formation (reprise de l'école ou d'un apprentissage). L'objectif est d'accompagner les jeunes dans leurs démarches d'orientation professionnelle et de recherches d'une place au sein d'une entreprise.

67 jeunes ont été accueillis durant l'année.

- 62 % de garçons et 38 % de filles, âgés majoritairement de 18 à 21 ans
- 42 % habitent dans les secteurs Versoix lac, Nant-de-Crève-Cœur, Versoix Bourg et Pelotière
- 58 % indifféremment de tous les autres quartiers de Versoix

1325.5 jours de stages ont été effectués durant l'année par l'ensemble de ces jeunes.

Le réseau de la Forge est constitué de 70 entreprises. De nouveaux partenariats ont été établis avec un certain nombre d'entreprises dans la mise à disposition de places de stage et d'apprentissage : Commune de Versoix : STVE, Restaurants Scolaires, Service Social Jeunesse, Administration Générale, Bibliothèque, mais aussi l'Association La Barje, Cartier Marc André, Centre de fitness Harmony (Versoix), Coop (Versoix) Centre, Crèche Bébé Biz (Mies), Institution La Corolle (Fondation de l'Arche), EMS La Clairière (Mies), Fondation Clair-Bois (Chambésy), Country Club Geneva (Bellevue), Ecole & Quartier (Versoix), Société Eldora, EMS Bon-Séjour, FUST SA (Versoix), Fondation Ensemble, Garage Bove (Versoix), Groupement genevois des opticiens, Nauticauto sàrl (Collex), Station-Service Agip (Chambésy), Vitrierie de Versoix.

67 jeunes					
Contrats d'apprentissages et filières de formation					
	Formations	Entreprises		Formations	Entreprises
1	CFC Agente information documentaire	Bibliothèque musicale, Ville de Genève	1	CFC Esthéticienne	Ecole Vio Malherbe
2	CFC ASE/assistante socio-éducatif	Crèches Fleurimage + Scoubidou	2	Formation AI horlogerie	Orif Horlogerie
1	CFC Constructeur de bateau	Nauticauto Collex	1	CFC Gestionnaire du commerce de détail	Station-Service Agip Chambésy
1	CFC Cuisinier	Fondation Clair-Bois Chambésy	1	CFC Logisticien	Kugler Bimétal 3è année
4	CFC Employé de commerce voie E	Lombard Odier + Mairie Vsx + Ecole Persiaux + CPSO*	1	CFC Mécatronicien	CFPT Centre de Formation Professionnelle Technique
Reprises de scolarité					
2	Ecole de Commerce		1	HEPIA du soir + job en EMS	
1	Ecole de Tourisme Lausanne		1	Etablissement Lullin	
Remises à niveau scolaires					
5	En collaboration avec le Cycle d'orientation des Colombières				
Autres solutions					
1	Emploi CDI	Menuisier Pfister Meubles	1	Armée	Service long + grade
5	Jobs temporaires	Coop Vsx + EMS Bon-Séjour + Service de la Culture Vsx + Sogetri	1	Hospice général	Stage professionnel longue durée
34	autres ?				
	Sans nouvelles, parfois reviennent plus tard, renoncent, pas prêts, changement de Canton, autres structures, petits jobs trouvés, relais pris par : Cap Formation - l'Hospice général - Centre éducatif et d'observation de la Clairière				

La Forge a participé à :

- l'organisation de la soirée d'information Genilem « Ouvre ta Boîte ! » en collaboration avec le Service de la promotion économique de la Ville de Versoix, pour les futurs micro-entrepreneurs, accompagnée d'une petite entreprise du canton de Vaud qui fabrique des Snowboards. 50 personnes ont participé à cet événement.



- la séance d'information du 5 décembre aux HUG, sur les professions de l'Hôpital à laquelle quatre jeunes ont participé.

La Forge a adhéré à Accroche, une association dont l'objectif est de soutenir et développer toute action visant l'amélioration des conditions d'accès à la formation et à la qualification des jeunes les plus fragilisés. La mutualisation des ressources inter-institutionnelles communales et cantonales est de toute première nécessité afin d'atteindre cet objectif.

La Forge a rejoint les rangs du dispositif aiRe d'ados, qui a pour mission de « Renforcer, autour des jeunes en grande difficulté et à risque suicidaire le filet de sécurité offert par les professionnels et les proches ».



Restaurants scolaires



Il y a quatre établissements scolaires et trois restaurants scolaires. Il s'agit de:

- 1) Lachenal – Salle communale Lachenal
- 2) Bon Séjour / Ami Argand - La Galette
- 3) Montfleury / Radis

Pour chaque restaurant scolaire, il y a 2 employés communaux qui servent le repas. Le budget annuel pour les restaurants scolaires s'élève à 431'000.-
Nombre de repas servis en 2013/2014: 51'516. En 2014/2015: 52'895.

A noter, en 2014 l'obtention du label Fourchette verte par tous les restaurants scolaires de la Ville de Versoix La Fourchette verte est un label de restauration de qualité dont le principe consiste à concilier plaisir et santé, dans le cadre de la promotion de la santé et la prévention de certaines maladies (cancers, pathologies cardio-vasculaires, obésité).

De nombreuses actions ont marqué les prestations des restaurants scolaires :

- Évolution des restaurants scolaires en lieu de stage pour les jeunes de La Forge en quête d'un projet de formation. Deux restaurants scolaires sur trois ont accueilli deux stagiaires.
- Formation de l'équipe à la prévention incendie en collaboration avec les Sapeurs-Pompiers Volontaires de Versoix.
- Mise en place du système de récupération et recyclage des déchets alimentaires.
- Participation à l'événement cantonal de la semaine du goût du 18 au 28 septembre en collaboration avec le Groupement Intercommunal pour l'Animation Parascolaire (GIAP). Le thème était « La tomate dans tous ses états », les enfants durant les activités parascolaires ont pu réaliser des dessins reproduisant leur assiette idéale.
Le concours a par ailleurs été gagné par une élève versoisienne.





Cérémonie des Jubilaires

Le Service réunit chaque année les jubilaires de la commune qui sont invités par les autorités à partager un moment de convivialité. Lors de cette cérémonie, qui a eu lieu le 1^{er} octobre, 1 personne a célébré son 100^{ème} anniversaire, 10 personnes leur 90^{ème} anniversaire, 6 couples ont fêté leurs noces d'or (50 ans de mariage) et 2 couples leurs noces de diamant (60 ans de mariage). Des petits plaisirs (fleurs et chocolats) leur ont été cordialement remis par le Service.

Aide sociale ponctuelle



L'aide sociale ponctuelle du SSJ s'adresse à des personnes reçues en rendez-vous ou en visite à domicile en cas de mobilité réduite. Elle intervient selon trois types de prestations :

- **L'information-orientation** : consiste à répondre à des demandes uniques par téléphone, mail ou lors d'un entretien, sans qu'aucun suivi supplémentaire durant l'année ne soit mis en place. 44 demandes ont ainsi été traitées.
- **L'appui administratif et le soutien psycho-social** : ces interventions imposent une prise en charge approfondie, sur une durée variable, pouvant, pour certains, s'étendre sur plusieurs années. L'objectif visé consiste à fournir un appui administratif aux personnes en difficulté ainsi qu'à obtenir les prestations que l'usager parfois ignore ou n'arrive pas à solliciter par lui-même. Ceci en raison de la complexité des démarches à accomplir et des difficultés propres à la personne. Ce travail est fait avec la collaboration de l'usager et du réseau professionnel existant, tout en respectant la confidentialité et le secret de fonction. 145 situations ont ainsi été suivies.
- **Les aides financières** : celles-ci s'ajoutent aux situations suivies ou occasionnelles et nécessitent une évaluation de la situation sociale et économique du requérant. L'octroi d'une aide financière reste ponctuel et peut concerner les camps scolaires, les bons taxis, les tarifs réduits pour les restaurants scolaires, les dépannages d'urgence, la prise en charge des frais d'ensevelissement, etc. L'aide financière communale est toujours subsidiaire aux aides octroyées par les institutions compétentes telles que l'Hospice général ou le Service des Prestations Complémentaires (SPC). Parallèlement, le service social peut solliciter d'autres services ou fondations, par exemple pour les demandes financières plus importantes ou qui relèvent de difficultés précises. En 2014, le service social communal a ainsi pu obtenir plus de CHF 20'200.- de fonds pour répondre à ces demandes financières plus particulières. Bien entendu, ces trois différents types d'intervention peuvent être combinés étant donné qu'un grand nombre de personnes ou de familles en situation précaire cumulent les difficultés.





Taxi social

Depuis le 18 août, la Commune offre la possibilité aux personnes ayant de sérieuses difficultés de mobilité, de bénéficier d'une réduction de 50 % pour des déplacements en taxi sur présentation d'un certificat médical. Cette prestation est valable pour le Canton de Genève et le District de Nyon et pour un nombre limité de huit courses simples, mais elle peut être prolongée, après étude de la situation sociale financière du demandeur, par l'Assistante sociale communale, exclusivement pour les rendez-vous médicaux et paramédicaux. Le prestataire peut alors se rendre à ses rendez-vous médicaux, paramédicaux et autres soins et services personnels. 6 personnes ont bénéficié de cette aide.

Permanence Impôt

Elle s'est déroulée pour la 8^{ème} année consécutive. Elle a débuté en février et a pris fin le 30 juin. Un apprenti a assumé les tâches administratives telles que la prise de rendez-vous téléphonique, la tenue de l'agenda et l'envoi du courrier de confirmation avec la demande de justificatifs à présenter. Un professionnel recevait quant à lui le client dans les locaux du Centre d'action sociale(CAS). Près de 150 habitants ont été reçus et ont bénéficié d'un tarif compris entre 35,- et 80,- CHF selon leur revenu. La majorité des demandeurs étaient des personnes à l'AVS, à l'AI ou à l'aide sociale (une partie de l'année en emploi et une autre partie au CAS).

Aide au développement

Sur décision des membres de la Commission «Social Jeunesse», le Conseil administratif a attribué la somme de CHF 158'600.- répartie entre des projets présentés par la Fédération genevoise de coopération (FGC) et des projets appelés « Coups de Cœur » présentés par des Versoisien, dont quelques jeunes de notre Commune.

Fédération genevoise de coopération - FGC

• Togo, Genève Tiers-Monde (GeTM)

Consolidation de la production agricole autour de la forêt d'Abdoulaye.

CHF 25'000.-

• Pérou, Association La Florida

Coopératives de producteurs de café : développement rural intégré en Haute Amazonie péruvienne. **CHF 25'000.-**

• Mali, Association pour l'Accès à l'Éducation et à la Formation (ACCED)

Apprentissage des métiers des métaux au service de l'emploi et des économies locales à Bamako. **CHF 25'000.-**

Projets « Coups de Cœur »

• Kenya, Association Solférino, Association des élèves de l'Ecole de Culture générale Henry-Dunant, participation de deux jeunes Versoisien. Objectif: Terminer la construction du centre de formation professionnelle débutée en 2011 au Kenya. **CHF 1'400.-**

• Bénin, Association La Liane

Construction d'un bâtiment scolaire au centre de formation professionnelle et de perfectionnement d'Allada. **CHF 2'000.-**

• Sénégal, Association ADENN Suisse, Genève

Soutien financier pour la fabrication de pompes à eau manuelles et de forages. **CHF 3'500.-**

• Cameroun, ASPOC Suisse

Construction et ameublement de l'orphelinat de Bafang. **CHF 6'000.-**

• Mali, Association d'Aide à Gao

Soutien pour un centre d'accueil pour orphelins de 0 à 5 ans, entretien et écolage des enfants ainsi que pour le salaire des six collaborateurs locaux. **CHF 12'240.-**

• Pérou, Association « Un enfant, un sourire »

Prévention bucco-dentaire d'enfants et d'adolescents en collaboration avec des instituts et professionnels locaux. **CHF 5'500.-**

Divers

• Colombie, Equateur, Genève, Collège et Ecole de commerce André-Chavanne. Manifestation 24 heures de natation solidaire

L'école se mobilise chaque année pour récolter des fonds afin de soutenir des associations dont le but est la solidarité et le développement durable. Soutien financier à trois associations : Tchendukua, Colombie – Transito Amaguana, Equateur – Fondation Ensemble, Genève **CHF 2'000.-**

• Brésil, Terre des hommes Suisse

Marche de l'espoir 2014

Programme d'éducation différenciée pour les enfants Yanomami, création d'écoles dans 11 villages et formation des professeurs Yanomami choisis par la communauté. **CHF 1'260.-**





Photos de plusieurs projets soutenus par la Fédération genevoise de coopération.

- **Afrique de l'Ouest (Guinée, Sierra Leone, Libéria), Médecins Sans Frontières (MSF)**
Soutien pour demande d'aide d'urgence Ebola. **CHF 10'000.-**
- **Bénin, Médecins du Monde**
Promotion de la santé et amélioration des conditions de vie des enfants de 0 à 5 ans vivant dans les bidonvilles du marché de Dantokpa, Cotonou. **CHF 18'134.-**

- **Philippines, Fondation Apprentis d'Auteuil**
Apporter de l'aide à des jeunes filles victimes de violences aux Philippines. Permettre à chaque jeune fille de se reconstruire et de retrouver sa dignité. **CHF 3'000.-**
- **Thaïlande, Human Development Foundation, The Mercy Center**
Offrir l'hébergement et la scolarisation à des enfants des rues de Bangkok et venir en aide aux familles de la communauté. **CHF 2'506.-**



Prestations subventionnées

Arcade Sages-Femmes

Membre de l'arcade, les sages-femmes de Versoix accueillent les parents pour répondre aux questions concernant la grossesse, l'accouchement, l'allaitement et la vie avec un nourrisson.

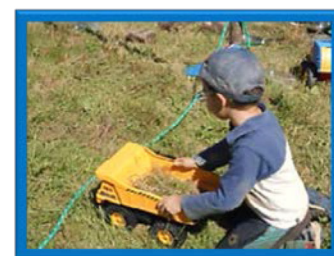
Sur les premiers 6 mois de l'année, 8 rencontres pré et postnatales ont été organisées une semaine sur deux avec chaque fois deux sages-femmes (hors vacances scolaires). Ces rendez-vous ont eu lieu à la Ludothèque.

Fondation communale de Versoix pour la petite enfance

De nombreuses activités ludiques et pédagogiques ont été organisées tout au long de l'année dans les différentes institutions.

Crèche Fleurimage

Trois jours au vert ont été organisés au mois de juillet, sur un grand terrain libre, non loin de la crèche. Le but pour les enfants de 2-4 ans a consisté à vivre ces jours dans la nature, sans rythme ni jouets, créer un lien avec la nature, agir librement dans un cadre donné, faire des choix en fonction de ses propres centres d'intérêts, de ses envies et besoins. Le professionnel présent, en retrait de leurs jeux, a veillé à la sécurité de l'enfant et, si nécessaire, les a guidés dans leurs découvertes, leur montrant les possibilités qu'offre la nature en les incitant à l'exploration. Les enfants ont eu un immense plaisir à vivre dehors, à découvrir la nature et ses petites bêtes, à manger avec les mains, à dormir tous ensemble sous une bâche, et surtout à se salir.



Garderie les Vers à Soie

En collaboration avec l'EMS de Bon-Séjour, un groupe d'enfants s'est rendu régulièrement à l'EMS pour assister à la chorale ou à la gymnastique auprès des seniors. D'excellents contacts intergénérationnels ont pu être échangés.

Crèche les Vers à Soie

Plusieurs sorties en forêt ont été proposées aux enfants afin de sensibiliser les membres des équipes créées à son potentiel mais aussi aux aspects sécuritaires. Les objectifs ont consisté à découvrir un endroit naturel, les laissant explorer librement un espace inhabituel, sans jouets, et favoriser le développement moteur global sur un terrain vallonné.



L'association intercommunale pour l'accueil familial de jour « Supernounou »

L'association continue de proposer un service de coordination des demandes de placement réunissant les communes de Versoix, Grand-Saconnex, Bellevue, Genthod, Pregny-Chambésy, Collex-Bossy, Céigny, avec les accueillantes familiales agréées.



Elle a collaboré avec vingt familles d'accueil. 77 enfants ont été accueillis durant l'année.

Elle offre également un soutien administratif et financier avec:

- La possibilité pour les accueillantes de bénéficier de la caisse centralisée. L'association facture aux parents placeurs les frais de garde au nom de l'accueillante et en vérifie le paiement
- Un soutien administratif pour les démarches du statut d'indépendante
- Une écoute et un soutien des activités ainsi qu'accompagnement et suivi des placements
- Une participation financière pour la formation continue des accueillantes
- Une prime à l'encouragement et la fidélité des accueillantes
- Un prêt de matériel de puériculture
- Un service de baby-sitting
- Un rendez-vous mensuel de rencontre avec les accueillantes et les enfants accueillis autour d'un thème relatif à leur activité et la confection de bricolage

En outre, l'association est chargée :

- De promouvoir ce mode de garde
- D'accueillir et accompagner les parents dans les démarches et les besoins liés au placement de leur enfant
- D'offrir des moments de rencontre à travers des réunions où chacun peut exprimer ses inquiétudes, ses expériences, ses besoins
- D'être présente à différentes manifestations
- D'être en relation avec les partenaires cantonaux et communaux de la petite enfance afin d'améliorer, par des réflexions et des actions, l'évolution de ce mode de garde





«Villa YoYo» de Versoix, Unions chrétiennes de Genève

Mission

Prévenir la violence et la délinquance, favoriser l'intégration des migrants, développer l'autonomie des enfants, tout en misant sur leurs ressources et leur créativité. Le secteur jeunesse et particulièrement les Villas YoYo s'engagent parallèlement à promouvoir l'égalité des droits et des chances dans les domaines de la formation, de l'insertion et de la réinsertion professionnelle.



Chaque enfant a pu bénéficier quotidiennement d'un encadrement professionnel, d'un goûter, d'une aide aux devoirs, d'espaces pour jouer et d'une écoute attentive.

Le 4 juin la Villa YoYo de Versoix a célébré ses 10 ans. De nombreux partenaires ont participé à la réalisation de cet événement marquant. Des activités ludo-pédagogiques (jeux, ateliers créatifs et historique) ont été organisées dans différents lieux de la Pelotière. Le goûter-apéritif, concocté par les enfants, a été suivi par un spectacle de danse.

32 enfants ont été reçus par jour, majoritairement des 6-10 ans, dont 55% de filles. Le brassage des cultures a été important puisque 90% des enfants étaient originaires de 20 pays: Kosovo, Albanie, Bosnie, Maroc, Tunisie, Algérie, Congo, Guinée, Soudan, Yémen, Irak, Togo, Somalie, Pérou, Turquie, Suisse, Italie, Espagne, Portugal, Philippines.

Les événements importants ont été :

- La fête de la jeunesse à Versoix
- Les sorties culturelles, sportives et ludiques comme la visite de musées, la ferme de la Gavotte
- « Une semaine pour un pays » : un pays est exposé dans sa totalité pendant une semaine, en intégrant toutes les activités de la Villa
- La rythmique, un partenariat a lieu depuis quatre ans avec l'Institut Jaques-Dalcroze.
- 2 camps d'été de 5 jours à Saxon, le premier pour les 6-9 ans et le second pour les 10-12 ans
- Le Ciné-YoYo
- La fête du bonhomme d'hiver
- L'Escalade et Noël sont les deux moments tant attendus de l'année, avec l'organisation de différentes activités

Centre de Rencontres Le Rado

Le Rado est une association à but non lucratif gérée par un comité de bénévoles, une équipe d'animateurs et de moniteurs ainsi que par une équipe administrative et technique. Tous les professionnels sont des collaborateurs de la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe).



Il est divisé en deux secteurs, le Radis pour les enfants de 4 à 11 ans, et le Rado pour les adolescents de 12 à 17 ans. Un troisième secteur a vu le jour en septembre, le Radis + (8-11 ans) afin de s'adapter aux nouveaux horaires scolaires.



Le Radis / secteur enfants de 4 à 11 ans

Les activités principales se regroupent autour des «mercredis aérés» dont l'objectif est d'offrir aux enfants des opportunités de découverte, de créativité et de développement personnel. Trente-deux

places sont disponibles sur inscription à l'année pour les enfants de Versoix.

Les événements et activités marquants de l'année ont été les sorties ski et luge, la course de caisses à savon, les journées Moyen-âge, les sorties en forêt et l'apéro escalade. Sans oublier les centres aérés d'été, d'automne et de février qui ont toujours un immense succès et les fameux «mercredis de quartiers» et leurs événements tels que : une après-midi à la patinoire de Versoix, le Petit Black Movie, une chasse aux œufs de Pâques, la disco, les jeux à gogo et les repas des 8^{ème} primaires.

Pour la première fois, un après-midi conte a eu lieu au «New Galaxy». 60 enfants et 20 adultes ont été immergés dans le monde enchanté et envoûtant de Ripaille, une petite ogresse à la vie mouvementée.





Le Radis + / extension du secteur enfants pour les plus grands de 8 à 11 ans

Il fonctionne sous le mode de l'accueil libre le mercredi après-midi, dans un cadre clairement défini lors d'une réunion. L'enfant, une fois inscrit par ses parents, est libre de venir et de partir quand il le désire. Il doit signaler sa présence en saluant les adultes à son arrivée et dire au revoir lorsqu'il s'en va. Il peut venir passer un moment ou rester toute l'après-midi. De nombreux événements ont eu lieu tout au long de l'année avec notamment les jeux de plein-air et d'intérieur, les jeux de société, les ateliers, les bricolages, les dessins et la peinture.

Le Rado / secteur adolescents de 12 à 17 ans

Un accueil libre est proposé aux jeunes de Versoix dans une structure et un espace dédiés à l'accueil. On enregistre 37 semaines d'ouverture sur l'année scolaire, pour une fréquentation d'environ 150 jeunes de Versoix et environs.

En plus des activités proposées au Rado, dont les incontournables «Jeudis Panini», des événements extraordinaires ont été organisés avec les jeunes, tels que le théâtre d'improvisation et les sorties hockey. La disco de l'Escalade du cycle d'orientation des Colombières dans le « New Galaxy » a fait l'unanimité des quelques 400 jeunes qui sont passés durant la soirée. Un atelier Dj a été mis en place et a animé les soirées disco du « New Galaxy ». L'événement «Battle for kids», battle de breakdance, a également eu lieu.

Une trentaine de jeunes, filles et garçons, ont fréquenté le Rado lors des petites vacances de février, de Pâques et d'automne. Durant les huit semaines de vacances d'été plusieurs activités sont organisées à la Grève nautique de Port Choiseul, à raison de trente heures d'animation par semaine du mardi au samedi pour les jeunes de 12 à 17 ans. Il y a la voile sur laser, la planche à voile, l'optimiste, le vaurien, le stand up paddle, le kayak et les flotteurs ainsi que des activités terrestres comme le beach-volley, le ping-pong, le baby-foot, le basket, la slakline et bien sur le «farniente» (bronzette au soleil). Mais également la fabrication de pains et de pizzas dans les nouveaux fours.

Hormis la participation traditionnelle à la course de caisses à savon, le Rado a également collaboré à la mise sur pied de divers événements dont notamment : le 30^{ème} anniversaire de la ludothèque», la soirée «King of bling bling», la fête de l'amitié et des amoureux sans oublier l'organisation de l'inauguration de l'Espace Quartier « la Passerelle » à la Pelotière.





Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle
- Travailleur social hors murs - TSHM



Mission

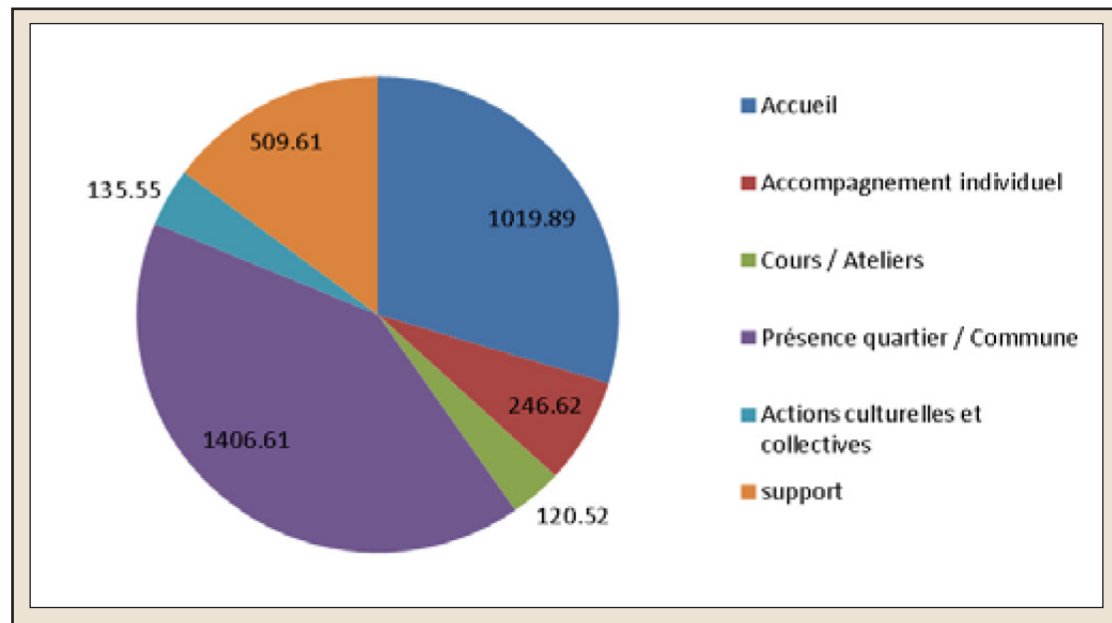
La Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle gère un dispositif de travail social hors murs en collaboration avec la Ville de Versoix.

Le travail social hors murs sur la commune de Versoix est assuré par une équipe de trois travailleurs sociaux pour un taux d'activité total de 205%. Pour compléter ce dispositif, l'équipe bénéficie de 540 heures pour un moniteur présent en fonction des besoins et des actions développées.

La Ville de Versoix favorisant une politique sociale de proximité, deux axes d'intervention ont été définis :

- Travail communautaire au sein du quartier de la Pelotière destiné à l'ensemble de la population du quartier.
- Prestations hors murs sur l'ensemble de la commune auprès des jeunes âgés de 12 à 25 ans.

33 activités différentes ont été menées sur le territoire versoisien par les TSHM.



Répartition des heures de travail par catégories d'action.

Espace Quartier « La Passerelle »

Un accueil libre a été organisé à la Passerelle les mardis, mercredis, jeudis et vendredis dans le but d'offrir aux habitants un lieu propice à la rencontre, à l'expression et tenter de faire émaner des idées de projets pour faire vivre le quartier.

Cet accueil était ouvert à tous sans inscription. Un groupe « quartier » a vu le jour et de nouvelles actions ont été mises en place comme par exemple la gestion des jardins communautaires de la Pelotière avec l'implication d'habitants dans l'organisation de fêtes de quartier ou d'un atelier cuisine.

Soutien associatif

Dans une dynamique de travail communautaire dans l'organisation et dans la médiation intra-groupe, un soutien a été apporté à l'Association des Habitants de la Pelotière (AHP), l'Association des loisirs de la Pelotière (ALP), l'Association Les Arthéliens (association proposant des ateliers créatifs permettant de créer du lien autour de l'art) et l'Association des jeunes adultes de Versoix (AJAV).

Accueil libre pour jeunes

Une présence hebdomadaire a été assurée aux Caves de Bon-Séjour offrant ainsi un accueil orienté sur les 15-25 ans, le mardi de 18h à 23h. Cette activité leur propose une alternative intéressante au lieu d'occuper les rues de Versoix en utilisant ce moment pour partager leur vie quotidienne, questions et problématiques rencontrées, avec des professionnels.

Un accueil destiné aux jeunes adultes de la commune et alentours a été proposé les dimanches d'été par l'Association des jeunes adultes de Versoix (AJAV) sous la responsabilité de l'équipe TSHM. Cet accueil s'est déroulé du 6 juillet au 24 août, de 14h00 à 21h00 avec des animations estivales et de petites collations.

Sport pour tous

Une salle de sport a été ouverte au Cycle d'orientation des Colombières (CO Colombières), le vendredi de 20h à 22h, afin de proposer des activités sportives aux adolescents et jeunes adultes.





Prévention primaire

Les travailleurs sociaux ont participé à des séances de sensibilisation pour les élèves de 8^{ème} primaire en collaboration avec les agents de police municipale.

Ateliers Santé

Des ateliers santé ont été organisés pour les élèves de 9^{ème} à l'initiative des conseillers sociaux du CO Colombières, dans le but de sensibiliser les jeunes à leurs besoins fondamentaux et favoriser la vie en communauté.

Présence dans la rue et espace public

Des tournées dans les lieux sensibles de la commune ont été assurées afin d'aller à la rencontre de la jeunesse. Ces présences régulières permettent de mettre en place un travail préventif et éducatif. Ces tournées ont lieu du mardi au samedi, principalement entre 16h et 23h mais également en journée, en fonction des observations de terrain et des demandes des partenaires communaux. Plus de 1 000 heures ont été attribuées aux présences sur l'espace public.

Réseau

Pour pouvoir travailler en synergie avec les partenaires sociaux présents sur la Commune, les TSHM ont participé au groupe de dialogue et prévention intergénérationnels (DPIG), aux coordinations des réseaux « insertion professionnelle » et « jeunesse » tous trois pilotés par le Service Social Jeunesse de la Mairie. Une rencontre mensuelle a également été établie avec la police municipale et les conseillers sociaux du CO des Colombières.

Enfin, une rencontre bimensuelle a été mise en place afin de développer la collaboration avec « La Forge » pour l'accompagnement des jeunes en voie d'insertion professionnelle.

Collaboration

avec le centre de loisirs

L'équipe TSHM a continué de développer sa collaboration dans l'animation d'activités communes avec le Rado, centre de loisirs et de rencontres pour les jeunes, ceci afin de renforcer la cohésion du travail social exercé sur la Commune pour les adolescents.

Petits jobs

Afin de permettre à des jeunes de se familiariser avec la vie active tout en leur donnant l'occasion de gagner un peu d'argent de poche, des petits jobs ont été mis en place, en fonction des offres disponibles.

Accompagnement individuel

Un accompagnement individualisé a été proposé aux jeunes qui en manifestaient le besoin afin de leur permettre de faire face aux ruptures au sein de la famille, à l'école ou dans le monde professionnel.

Actions ponctuelles

Dans le cadre du festival Cinemaddiction, une collaboration avec Ciné Versoix et le Rado a eu lieu afin de proposer gratuitement aux jeunes de la Commune deux films abordant des problématiques liées aux addictions. Un débat a suivi en concertation avec la Maison de l'Ancre et le Quai 9.

L'année a été marquée par l'ouverture du nouvel Espace Quartier «La Passerelle» annonçant une opportunité de proposer de nouveaux projets communautaires tant pour le quartier de la Pelotière que dans les échanges avec l'ensemble des habitants de Versoix.

Les collaborations mises en place continuent de porter leurs fruits dans l'intérêt de la population et plus particulièrement de la jeunesse. Le nombre d'actions réalisées cette année est conséquent et grand nombre d'entre elles seront reconduites en 2015.





Les Flots Bleus

Les flots Bleus

L'association des Seniors de Versoix s'adresse à tous les seniors à partir de 55 ans dans le but de lutter contre l'isolement.

Au 31 décembre, Les Flots Bleus comptaient 269 membres, dont 63 qui se sont inscrits, en grande partie, suite à l'après-midi « Porte ouverte » du 4 septembre avec présentation de toutes les prestations.

Une large gamme d'activités a été offerte : jeux de cartes, scrabble, rummikub, triomino, arts créatifs, atelier informatique, randonnées (avec pique-nique en bonne saison), des sorties culturelles, spectacles, bibliothèque sans oublier les après-midis conférence-diaporama.

Comme chaque année de nombreux membres ont participé au loto annuel d'octobre. La fête de l'Escalade, qui a toujours lieu à la salle communale, a remporté un vif succès autour d'un délicieux repas et d'une animation musicale.

Durant l'année d'autres activités ont été effectuées, telles que :

- 4 repas mensuels servis dans les locaux de l'association
- 4 excursions en car en Suisse et dans la région française
- 1 sortie à Servion
- 1 journée grillades grands-parents et petits-enfants, au cynodrome, qui a réuni 70 participants.



Association des chauffeurs bénévoles de Versoix - ACBV

L'Association est composée de taxis bénévoles qui offrent leurs services aux personnes ayant des rendez-vous médicaux et paramédicaux. Il faut prendre rendez-vous dans un délai de quatre jours ouvrables, au minimum précédent le rendez-vous. Une participation financière est demandée (de 5.- à 15.- CHF selon la destination).

19 chauffeurs ont été actifs. 271 transports ont eu lieu (78 de plus que l'année précédente). 43 personnes différentes ont été véhiculées.

Ludothèque

Cette année la Ludothèque a célébré son 30^{ème} anniversaire. Trois manifestations ont été organisées pour l'occasion:

- Versoix joue – LAN le 25 et 26 janvier. Pendant 24 heures, 74 passionnés en jeux informatiques se sont mesurés lors de joutes. D'autres activités ludiques comme des jeux de société ont également été proposés.
- Fête de la Jeunesse le 4 mai. « 1000 et 1 roue » un projet d'animation autour du vélo où inventivité et humour se marient harmonieusement a pu distraire petits et grands. En partant de vieilles bicyclettes une série de machines révolutionnaires et ludiques ont été mises à disposition. Les jeux géants comme la catapulte et la malette de bowling étaient, eux aussi, de la partie.
- Rallye du 30^{ème} – soirée aux Caves le 4 octobre. En collaboration avec le Rado, les associations de quartiers de la Pelotière et de Montfleury, une journée anniversaire a été mise





sur pied. Un rallye a été organisé sur le thème des 5 sens ainsi qu'une soirée aux Caves. Quatre-vingt personnes y ont participé et près d'un millier de personnes ont été dénombrées. L'attraction Koobi, jeu écologique en bois qui fait appel à la créativité conçu pour construire des volumes en trois dimensions, a particulièrement plu. Ce jeu éducatif permet d'aborder la géométrie, les mathématiques et la coopération de construction, une première en Suisse!

Partenariats

Cycle d'orientation des Colombières

Le Collège rassemble les élèves du secondaire 1 (cycle d'orientation) des communes de Versoix, Céigny, Genthod, Bellevue et Collex-Bossy. A la rentrée de septembre, ces derniers, répartis dans 36 classes étaient au nombre de 664 encadrés par 105 adultes (professeurs, personnel administratif et technique).

Durant l'année, en plus des activités d'enseignement et des traditionnels voyages d'étude, les élèves de 10^{ème} année (251 élèves) sont partis en camp de ski à Leysin en mars. Le centre Sportif de la Commune leur a également été mis à disposition pour les 3 journées sportives de juin.

La musique a aussi été à l'honneur aux Colombières, puisque trois cours facultatifs ont été ouverts (Orchestre, Chant et World music). Outre les concerts pour leurs camarades, les élèves se sont également produits à la Fête de la Musique. Les élèves ont également bénéficié de plusieurs concerts donnés à l'aula dont celui du groupe Najavibes.

En septembre, la Semaine du Goût a été ponctuée d'activités, pilotées par les professeurs d'Education Nutritionnelle et l'infirmière du cycle, destinées à sensibiliser les élèves à la question de l'importance de préserver une nourriture saine.



Centre d'action sociale - CAS - Hospice général

Le Centre d'action sociale de Versoix délivre des prestations destinées à l'ensemble des citoyens résidant sur les communes de Bellevue, Céigny, Collex-Bossy, Genthod et Versoix.

A Genève, l'aide sociale dépend du Canton. Sa gestion est confiée à l'Hospice général. Son principal cadre légal est la loi sur l'insertion et l'aide sociale individuelle et son règlement d'exécution du 22 mars 2007.

Dotation

La dotation de l'Hospice général (postes plein temps) pour l'année est répartie de la manière suivante :

- Service d'accueil : 1.3 secrétaires-réceptionnistes
- Unité d'action sociale individuelle (UASI) : 3.7 assistants sociaux, 1.7 assistants administratifs (ASA), 1.3 secrétaires réceptionnistes.

Ces postes sont occupés par neuf personnes (5 assistantes sociales, 2 assistantes administratives, 2 secrétaires réceptionnistes, travaillant toutes à temps partiel) et placées sous la responsabilité d'une responsable d'unité.

Le service d'accueil

Les missions de ce service sont :

- l'accueil du bénéficiaire
- l'orientation de ce dernier
- la réponse à une demande simple
- la transmission d'une demande spécifique, en matière d'aide sociale, aux professionnels de l'unité concernée

La secrétaire-réceptionniste assure également la mise à disposition et la mise à jour d'une vaste documentation concernant l'ensemble du réseau social genevois, ainsi que les informations spécifiques des communes desservies par le centre.





L'unité d'action sociale individuelle (UASI)

Plusieurs objectifs sont visés, notamment :

- garantir les moyens nécessaires pour satisfaire les besoins correspondant à un minimum vital social
- favoriser la réintégration sociale et professionnelle des bénéficiaires afin de permettre leur retour à l'autonomie
- aider au maintien ou à la reprise d'une activité lucrative.

Au 31 décembre, le nombre de situations suivies régulièrement par les assistantes sociales se monte à 249 ce qui représente 549 personnes.

Contacts avec les partenaires et communes

Les collaboratrices sont en contact régulier avec les différents acteurs sociaux œuvrant sur leur secteur d'intervention et participent au travail de réseau en collaboration avec les partenaires communaux dans le but d'apporter conseils et orientation aux bénéficiaires qui sollicitent nos services en tenant compte de la réalité environnementale.

Centre de maintien à domicile - imad

Mission

Les prestations de soins et d'aide sont assurées, ainsi que l'accompagnement social et le répit favorisant le maintien à domicile des personnes et permettant de préserver leur autonomie, en partenariat avec les proches aidants et en coordination avec les partenaires du réseau de soins.

Ces prestations ont été fournies à domicile, dans les centres et les antennes de maintien à domicile ainsi que dans les structures intermédiaires (immeubles avec encadrement pour personnes âgées, Unités d'Accueil Temporaire de répit, UAT).



Les prestations d'aide et de soins à domicile sont assurées sur le secteur de Versoix sous la responsabilité du centre de maintien à domicile des Pâquis. Le secteur desservi par cette antenne regroupe les communes de Versoix, Bellevue, Céligny, Collex-Bossy et Genthod.

Liste des prestations :

- les soins infirmiers à visée préventive, éducationnelle, curative, palliative.
- les soins de base (aide à la toilette, au lever, au coucher par exemple).
- l'aide pratique pour les activités de la vie quotidienne.
- le soutien aux parents, la consultation parents-enfants, l'encadrement et la garde d'enfants malades.
- l'ergothérapie : rééducation, réadaptation, prévention et aménagement de l'environnement.
- les actions de promotion de la santé, de prévention de maladies et des accidents.
- la livraison de repas à domicile et l'organisation de repas en compagnie dans un restaurant de proximité.
- la sécurité à domicile : système d'appel à l'aide, signalisation lumineuse pour personnes malentendantes.
- l'encadrement de proximité et la présence nocturne dans les immeubles avec encadrement pour personnes âgées.
- la réponse globale à l'urgence sociale 7j/7, de 17h à 8h en semaine et 24h/24 week-ends et jours fériés.

Dotation

38 personnes fixes.

Typologie de la clientèle et prestations de l'année

495 personnes dont 333 résidents de Versoix et 162 dans les autres communes.

28% des clients avaient de 0-64 ans (136 personnes), 27% entre 65-79 ans (136 personnes) et 45% plus de 80 ans (223 personnes).

63% de femmes (315 femmes) et 37% d'hommes (180 hommes).

Le volume d'heures de prestations cumulées pour de l'aide pratique, les soins de base et les soins infirmiers est relativement stable par rapport à l'année précédente ainsi que le nombre d'abonnés à la sécurité à domicile. Le nombre de repas livrés a augmenté de plus de 24%.

Les Arthéliens

L'objectif de l'association est d'avoir plus de visibilité, l'occasion de faire découvrir des talents et des créations, de renforcer les liens entre la population versoisienne et les communes





voisines.

Tout au long de l'année, l'association collabore et organise des activités avec divers autres associations et organismes.

Elle a exposé à « La rue est à vous » à Planète Charmilles, au 99-Espace de quartier de la Ville de Genève, lors de la braderie de quartier et au jardin d'enfants de Montfleury qui a été ouvert, tout spécialement, 1 semaine grâce à l'Association des Habitants de Montfleury (AHM). Des créations réalisées par les artistes qui composent l'association ont été exposées durant un mois dans les locaux de l'EMS Saint-Loup. A cette occasion, un atelier de mosaïque ainsi qu'une démonstration de pyrogravure ont été dispensés aux aînés de l'EMS.

Projet « Passerelles pour la Pelotière »

Signature d'une convention entre la Commune et la Fondation Immobilière de Droit Public Jean Dutoit, ainsi que la participation aux deux journées d'Echanges d'expériences «Projets urbains» organisés par l'ARE à Vernier, le 27 mars 2014, sur le thème: «L'évaluation au service des projets et du programme» et à Granges, le 18 septembre 2014, sur le thème de «L'implication des acteurs immobiliers: des intentions à l'action».

Les ateliers emploi et bien-être

Le Service a mis en place 3 ateliers complémentaires qui permettent aux personnes de plus de 25 ans en situation de précarité relationnelle, émotionnelle, physique, psychique et/ou simplement en recherche d'emploi de :

- retrouver la confiance en ses propres capacités.
- tisser de nouveaux liens.
- expérimenter des outils pratiques.
- amorcer la perspective d'une réinsertion professionnelle.

L'atelier Fit est axé sur l'activité sportive, le bien-être physique et mental.

L'atelier Imag'In consiste à travailler la relation et le bien être de chacun, par une revalorisation et restauration de l'image de soi tant esthétique que mentale. L'atelier est réservé aux femmes de tout âge aux objectifs suivants :

- repenser l'image positive de soi en définissant les actions à entreprendre pour revaloriser son image.
- faciliter une intégration professionnelle en permettant à la personne de mettre en adéquation son look et son comportement face à l'emploi ciblé.

L'atelier Insertion professionnelle est destiné à toute personne, dès 26 ans, à la recherche d'un soutien pour s'insérer dans le marché de l'emploi.

Les objectifs sont de :

- travailler les aspects liés au savoir-être.
- réaliser son dossier de candidature (cv et lettre de motivation).
- effectuer des recherches d'emploi, des postulations et en assurer le suivi.
- signer un contrat de travail.

Ces ateliers ont eu lieu à l'Espace Quartier « la Passerelle », à la Pelotière.

Les jardins communautaires

Les parcelles des jardins communautaires ont été octroyées aux habitants du quartier de la Pelotière par la Fondation Immobilière de Droit Public (FIDP) Jean Dutoit pour une durée d'un an. Avec l'aide d'une professionnelle du jardinage, les habitants ont pu bénéficier d'ateliers sur divers thèmes (compost, engrais vert, paillage ...). Par ailleurs, une brochure a été éditée dans le but de récolter les astuces et les recettes bio pour entretenir le jardin.



Activités et projets divers

Sortie des seniors

C'est une magnifique journée ensoleillée qui a accompagné cette année la sortie des seniors du 17 septembre, 258 participants. Une croisière repas au départ d'Ouchy, qui a permis d'admirer son célèbre château et La Côte sous toute sa splendeur, et de naviguer sur le lac direction Montreux pour une escale libre. Une agréable balade fluviale agrémentée d'un repas gourmand.



Action pommes dans les écoles

Dans le but de promouvoir une alimentation saine, le Service organise depuis de nombreuses années une distribution de pommes dans les écoles. Elles sont distribuées par les enseignants à la récréation du matin, en accord avec les consignes du Service de santé de l'enfance et de la jeunesse. Les Centres Médico-Pédagogiques (CMP) ont récemment adhéré à cette action.

- Ecoles : Ami-Argand, Lachenal, Montfleury et Bon-Séjour
- CMP : Eole, Les Vignes et La Versoix

Près de 1'600 kilos de pommes ont été distribués.

Soirée King of bling bling

Cette soirée a eu lieu le 17 octobre au New Galaxy pour les jeunes de Versoix ayant eu 18 ans dans le but d'apprendre à gérer son budget et éviter les pièges du crédit. Cet événement informatif, mais aussi festif, s'inscrit dans le cadre du Programme cantonal de lutte contre le surendettement (PCLS) auquel la Ville de Versoix s'est associée depuis de nombreux mois. Ainsi le Service et le Centre Social Protestant (CSP), en collaboration avec le Rado, les travailleurs sociaux hors murs (TSHM) et l'Association des jeunes adultes de Versoix (AJAV) cherchaient à sensibiliser les jeunes en les invitant à cette soirée. Trente-quatre jeunes ont participé.



Paniers de Noël

Le Service a établi une collaboration avec le Centre d'action sociale (CAS) et la Croix-Rouge genevoise (CRG) pour le déroulement de l'action Paniers de Noël afin d'apporter du réconfort aux personnes démunies juste avant les fêtes de fin d'année. Pendant trois jours, une équipe d'une centaine de bénévoles confectionne les colis en les garnissant de denrées de fête non périssables. La Ville de Versoix a souhaité soutenir cette action de la CRG sur deux niveaux :

- avec un don de CHF 4500.-
- en lui fournissant, après en avoir demandé une autorisation écrite, une liste de personnes en difficulté obtenue en consultant nos bénéficiaires et surtout en collaborant avec le CAS de Versoix.

Les bénéficiaires sont les personnes suivies par le Service social jeunesse et le Centre d'action sociale (CAS). Cinquante paniers ont été distribués.



Réseau

Dialogue et prévention intergénérationnels – DPIG

Ces séances, qui regroupent des professionnels du social, de la sécurité, de la santé ainsi que des représentants d'associations et de paroisses facilitent et renforcent le travail de réseau entre les différents intervenants.

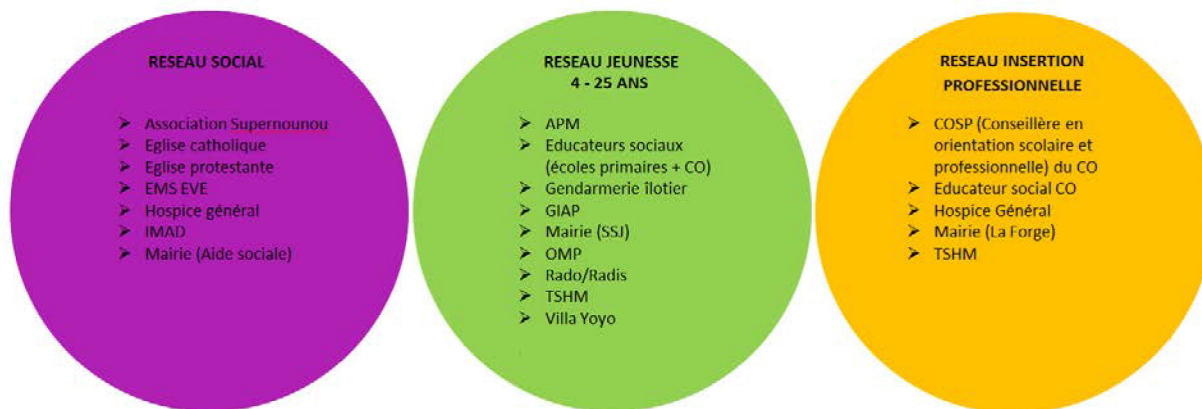
Plusieurs présentations ont permis de mieux connaître diverses prestations existantes dans la Commune pour toutes les tranches d'âge.



3 séances ont eu lieu : une au début, une au milieu et une en fin d'année scolaire.

Coordinations des réseaux

Dans le but de structurer les actions des différents acteurs sociaux, le Service a mis en place des coordinations de réseaux. Les séances qui ont lieu toutes les six semaines sont axées sur l'analyse de situations et sur les synergies de projets donnés.





Dicastère de M. Cédric Lambert,
Maire

SÉCURITÉ MUNICIPALE

Police municipale

Chef de poste : Patrick Briffaz



Collaborateurs :

- 1 Remplaçant Chef de Poste
- 1 Caporal Chef de groupe (01.08.2014)
- 2 Agents
- 2 Contrôleurs du stationnement
- 1 Secrétaire à 60%
- 14 patrouilleuses

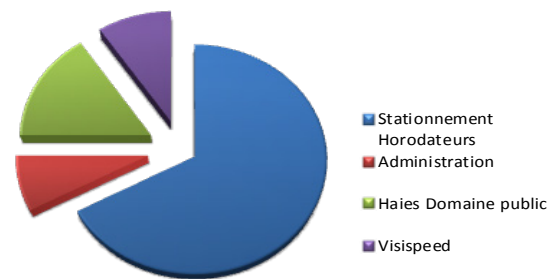
Les agents sont chargés en priorité de la sécurité de proximité, soit de la prévention des incivilités et de la délinquance, notamment aux abords des écoles, des établissements et bâtiments publics, des commerces, dans les parcs publics et lors de manifestations ou d'événements organisés sur le territoire communal, du contrôle de l'usage accru du domaine public, de la lutte contre le bruit, des contrôles en matière de circulation routière, de la prévention et de la répression en matière de propreté, notamment en ce qui concerne les débris, les déjections canines, les tags et l'affichage sauvage. Ils axent prioritairement leurs actions sur la résolution de problèmes.

Les agents exercent leurs attributions sur l'ensemble du territoire de la Commune ; en vertu d'accords intercommunaux, leur pouvoir peut être étendu sur une ou plusieurs autres communes. Dans l'exercice des compétences qui leur sont attribuées, ils sont habilités à exiger de toute personne qu'ils interpellent qu'elle justifie de son identité. Ils peuvent procéder à une fouille sommaire de la personne interpellée et sont en droit prononcer des mesures d'éloignement.

La police municipale compte deux contrôleurs du stationnement. Leur mission principale est la verbalisation des véhicules en infraction en adéquation avec l'étude générale de stationnement. Des tâches annexes leurs sont confiées sans pour autant qu'elles nécessitent des compétences de police.

La police municipale compte également quatorze patrouilleuses scolaires. Elles veillent à la sécurité des élèves aux heures d'entrée et de sortie des classes, à des emplacements déterminés et situés à proximité des bâtiments scolaires ou exceptionnellement dans des secteurs plus éloignés. Elles protègent les écoliers des dangers de la circulation en leur facilitant la traversée de la chaussée. Dans la mesure du possible, elles contribuent à leur éducation routière en surveillant leur comportement dans le trafic routier et en les habituant à mettre en pratique les règles de la circulation. Elles peuvent dénoncer à l'autorité compétente (le service des contraventions) toutes les infractions qu'elles constatent lors du non-respect de leurs consignes.

Contrôleurs du stationnement



En chiffres :

Contrôleurs du stationnement : 3'025 amendes d'ordres ont été apposées.

Patrouilleuses scolaires : 1 seule dénonciation pour non-respect du signe halte a été établie à l'encontre d'un automobiliste.

Police municipale : 1490 personnes se sont rendues au guichet de la police municipale et plus de 3550 appels téléphoniques ont été traités. Elle a accueilli deux stagiaires qui ont participé à la vie du poste et a donné à toutes les classes de 8^{ème} primaire des cours de sensibilisation concernant les incivilités.





*L'équipe des patrouilleuses et Monsieur Cédric Lambert,
Conseiller administratif délégué à la Sécurité.*



*La centaine de jeunes de la commune qui s'est investi lors de la 10^{ème} édition 2014
du Festichoc, en collaboration étroite avec la Police municipale.*

La Police municipale est chargée notamment :

- du contrôle de l'usage accru du domaine public;
- de la lutte contre le bruit;
- du maintien de la tranquillité publique;
- de contrôles en matière de circulation routière;
- de la prévention et de la répression en matière de propreté, notamment en ce qui concerne les détritits, les déjections canines, les tags et l'affichage sauvage;
- de la répression des contraventions à la législation sur les stupéfiants;
- de la répression des infractions à la législation sur les étrangers.

Elle coopère avec la police cantonale ainsi qu'avec les autorités compétentes dans leurs domaines d'activité et échangent avec elles les informations utiles à l'accomplissement de leurs missions.

En partenariat avec la Gendarmerie, elle gère le bon fonctionnement des manifestations organisées par la commune.

- Au vu de leurs nouvelles attributions de police, les agents ont régulièrement suivi des cours de techniques et tactiques d'intervention.
- Suite à l'entrée en vigueur au 1^{er} septembre 2013 de la nouvelle LAPM, loi sur les agents de la police municipale, l'extension de leurs compétences sous l'angle formel (prérogatives procédurales) et sous l'angle matériel (domaines d'infractions) induit une formation complémentaire :
- PV d'auditions – droit pénal - stupéfiants – contraventions - constats d'ébriété- accidents avec dégâts matériels – compétences psychosociales - violence - formation des cadres à la correction des rapports.

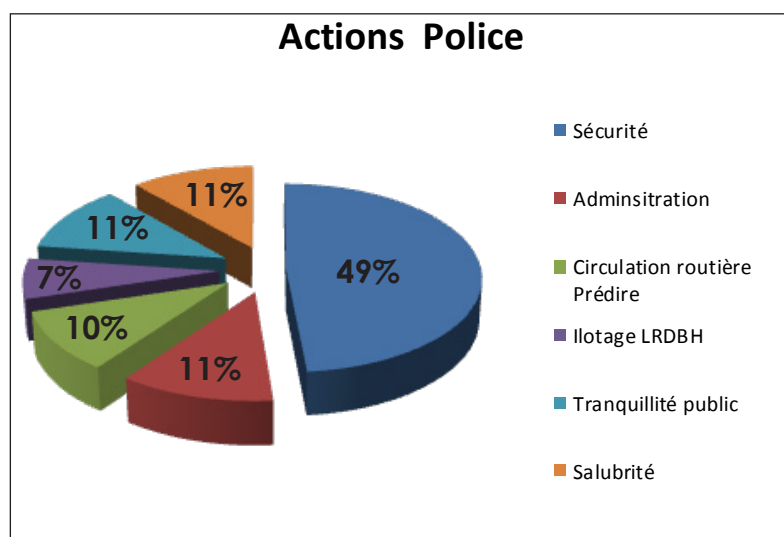
Cette formation, qui va s'étendre sur près de 3 ans, concerne 250 agents environ. Durant cette période, chaque agent suivra 5 semaines de cours représentant un total de 200 heures de remise à niveau par agent. Tous les agents des polices municipales seront formés courant 2016.



Il faut aussi relever une collaboration étroite entre les agents de la Police municipale, les gardes-frontières, la police des transports et la Gendarmerie dans des opérations en patrouille mixte de prévention des délits, de contrôles d'identité, en menant en commun des actions préventives ponctuelles et intensives de surveillance en soirée ainsi que des auditions de suspects.



La Police municipale reste à votre disposition pour tout renseignement au 022 775 66 99.



Les mandats de la sécurité privée

La Mairie de Versoix mandate des sociétés privées pour la surveillance de l'ensemble des bâtiments communaux (écoles, mairie, etc.) ainsi que des lieux sensibles d'accès public plusieurs fois par semaine.

Des séances de coordination sont organisées régulièrement avec la Police municipale afin de cibler précisément les lieux de surveillance.

Une patrouille de deux agents circule en voiture et à pied tous les week-ends (nuits des vendredis et samedis) de 21h30 à 02h30 dans Versoix, en prêtant une attention toute particulière aux points sensibles (gares, plages, CSV, cabane des Bûcherons, etc.). Des agents effectuent périodiquement des contrôles dans les points de récupération afin de lutter contre les contrevenants à la loi sur la gestion des déchets.

Afin de renforcer la sécurité nocturne durant la période estivale, l'horaire des patrouilles a été prolongé pour les nuits des vendredis et samedis jusqu'à 05h30.

Sapeurs pompiers volontaires



Personnel

La compagnie a accueilli les sapeurs suivants dans le courant de l'année 2014 :

- Aspirant Moussa Diallo
- Aspirant Daniel Da Silva Santos
- Aspirant José Correia Da Costa
- Aspirant Burim Qerimi

Les sapeurs suivants nous ont quittés durant la même année :

- Appointé Patrick Monnier – retraite après 26 ans de service
- Sap Christian Gothuey – retraite après 26 ans de service
- Sap Jacques Mettraux– retraite après 26 ans de service
- Sergent Pierre-Alain Grenier – retraite après 32 ans de service

Un énorme merci pour ces 4 sapeurs qui ont tant œuvré pour la compagnie. Au 31 décembre 2014, la compagnie compte 44 sapeurs, dont 4 femmes. L'Etat-Major est composé d'un commandant, 3 officiers, d'un fourrier et d'un sergent-major. Il s'est réuni lors de 10 séances mensuelles afin de régler les affaires courantes de la compagnie.

Inspection

Notre compagnie a été inspectée par l'inspecteur Cantonal le 24 mai. Tout d'abord d'une manière administrative, l'inspecteur a vérifié que la compagnie était bien gérée. Ensuite sur différents ateliers il a vérifié que l'instruction de détail était acquise auprès des sapeurs. Pour terminer, un exercice d'intervention s'est déroulé dans les locaux de l'ancienne école Courvoisier où des personnes civiles étaient à rechercher dans une épaisse fumée.

Dans son rapport, l'Inspecteur Cantonal relève le bon niveau d'instruction de notre compagnie, ainsi que l'état irréprochable du matériel, équipement et véhicules. Notre compagnie est donc apte au service pour les 3 prochaines années.

Interventions

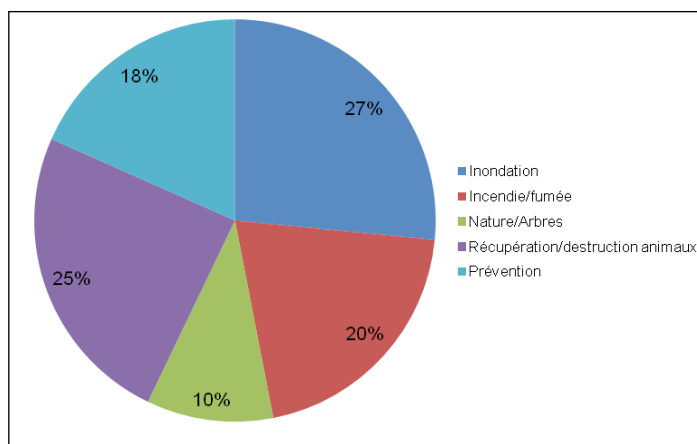
Notre compagnie est intervenue à 53 reprises en 2014 (diminution de 8% par rapport à 2013).

Les inondations représentent le 27% de nos interventions, incendies (20%), interventions dites « nature » (arbres, branches) (10%) suivi des récupérations d'animaux (24%), et pré-

vention (18%).

Intervention importante de 2014 :

2 juillet 2014 de 02h00 à 09h30 : Tout d'abord alarmé pour un arbre en feu lors d'une nuit orageuse, l'intervention s'est transformée feu de comble d'une maison au chemin de Villars. L'intervention aura mobilisé 14 sapeurs de notre compagnie, le SIS, ainsi que des sapeurs des compagnies de Bellevue et Collex-Bossy





Formation

4 exercices de section, 3 exercices de compagnie (dont un avec l'école de commandants de l'OCPPAM), 7 exercices pour les porteurs d'appareil respiratoire (dont 2 avec la compagnie de Collex), 6 exercices pour le groupe antichute, 6 cours de cadres, 5 cours chauffeurs. Cela représente 1676 heures de formation sur l'année.

Au Centre de formation de l'Office Cantonal de la Protection de la Population et des Affaires Militaires à Bernex, les sapeurs suivants ont suivis différents cours et écoles :

Ecole de formation de base :

- Sap Philippe Kaepfel
- Sap Afrim Zeqiraj
- Sap Elodie Simonet

École de sous-officiers

- App Igor Alvarez

Ecole de protection respiratoire

- Sap Bernardo Notz
- Sap Seraja Romero

Cours pour conducteurs véhicules du feu.

- Sap Bernardo Notz
- Sap Philippe Kaepfel
- Sap Afrim Zeqiraj

Cours pour préposé aux appareils de protection respiratoire

- Sap Nuno Brincheiro

Cours tronçonneuse

- Sap Philippe Kaepfel

Cours pour l'obtention du permis poids lourds Service du Feu

- José Teixeira Da Costa

Cours de perfectionnement pour chefs d'intervention



- Cpl Thomas Stadler
- Cpl Cyril Lenz

Cours technique pour officiers

- Cap Philippe Blanchard
- Plt Basilio Curvaia
- Plt Olivier Laboureur

Toutes ces formations représentent 338 heures.

Un grand merci à toutes ces personnes qui ont passé des soirées, des journées et des week-ends de formation pour le bien de la compagnie.





Office de la protection civile de Valavran



L'Office intercommunal établi à Versoix, dans la maison du Charron, rue des Moulins 6, est géré par Monsieur Stéphane Granger assisté de Madame Maria Fonzo. L'Office a en charge les travaux administratifs ainsi que la tenue de la comptabilité générale du groupement.
Adresse : ORPC Valavran, Office intercommunal, 6 rue des Moulins, 1290 Versoix, tél. 022 775.66.56 ou 022 775.66.50

Conformément aux prescriptions relatives aux organisations de protection civile, ses activités permanentes sont :

- La formation des cadres ;
- L'entretien du matériel et des constructions ;
- L'organisation de séances de coordination avec les partenaires ;
- L'orientation des autorités sur l'état de préparation de l'ORPC.

En plus de ses activités permanentes, elle a :

- poursuivi le contrôle systématique des abris
- poursuivi les transformations/rénovations/assainissements de nos constructions.

Au 30 novembre 2014, ses effectifs pouvaient être évalués comme suit :

- Population de l'ensemble du regroupement 37'179 habitants
- Effectif réglementaire 428 personnes
- Effectif actuel 272 personnes
- Effectif supplémentaire 641 personnes (en cas de montée en puissance)

Actuellement, 19 personnes font partie de l'Etat-Major.

Cours de répétition de l'ORPC Valavran effectués en 2014

Total des cours accomplis : 1005 jours effectués

Service télématiques

Essai des sirènes : 22 participants 22 j/cours

Service Protection des Biens Culturels

Cours répétition : 10 participants , 25 j/cours

Iconographie : 9 participants, 9 j/cours

Cours combiné (tous services)

Cours de répétition : 72 participants 338 j/cours

Cours construction : 15 participants , 69 j/cours

Rapports Etat-major : 50 participants 50 j/cours

Heures isolées : 19 participants 103 j/cours

Service Protection et assistance FORE

Cours répétition : 6 participants, 11 j/cours

Plan attribution : 6 participants 16 j/cours

Planification : 4 participants, 12 j/cours

Bicentenaire : 10 participants, 10 j/cours

Engagement D-CH14 : 30 participants, 60 j/cours
(pas au profit de la collectivité)

Au profit de la collectivité

Don du sang: 10 participants, 10 j/cours

Derby/Polycom: 9 participants, 9 j/cours

Championnat Cyclisme: 24 participants 24 j/cours

Journée du Patrimoine: 9 participants, 9 j/cours

Triathlon de Genève: 13 participants, 13 j/cours

Intervention Greny: 24 participants, 120 j/cours



PROTECTION DES BIENS CULTURELS, Lt Gabriel Demartines et Lt Marc-Olivier Sandoz-Othenin

En 1962, la Suisse a ratifié la Convention de La Haye du 14 mai 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé.

Ce texte fondamental de la protection des biens culturels spécifie qu'ils se sont ainsi engagés :

- à sauvegarder les biens culturels situés sur leur territoire en prenant, déjà en temps de paix, les mesures de protection nécessaires et possibles ;
- à respecter les biens culturels en interdisant leur utilisation à des fins militaires ou autres qui pourraient les exposer à une destruction ou à une détérioration et en s'abstenant de tout acte d'hostilité à leur égard.





Un système d'inventaire précis est l'une des conditions de base de la sauvegarde du patrimoine. Il constitue en outre une aide précieuse pour les travaux de recherche et pour les publications.



L'APPUI, 1^{er} Lt Christian Devaud et 1^{er} Lt Pascal Gentet

La commune de Bellevue nous a sollicités pour le réaménagement d'une passerelle en ciment qui surplombe un ruisseau en aval de la chapelle Sainte Rita. Ce travail consista à démolir les barrières en béton, rhabiller entièrement le pont par du bois et réaliser des nouvelles barrières de sécurité en bois également.

Dans un second temps, nous devions détruire la passerelle du chemin de la Chênaie, devant les bâtiments Swisscom, et la refaire avec des matériaux neufs, de même pour la barrière côté route.

Un gros travail a également été effectué pour la commune de Pregny-Chambésy, avec la remise en état des barrières et les à-côtés de l'Étang des Ecrevisses. Nous pouvons chaleureusement remercier ce service qui a fait un travail exemplaire et apprécié des autorités.

TELEMATIQUE / TRANSMISSION, Lt Gfeller et Cpl Philippi

Les transmissions ont à nouveau soutenu et servi de relais lors du Derby des Bois sur la Commune de Versoix en 2014. Ils ont participé au traditionnel essai des sirènes en février. Ce service a de nouveau été sollicité pour le triathlon de Genève.

SUIVI DE LA SITUATION, Lt Cédric Doerig

Le service de renseignements continue son soutien auprès de l'État-major en lui fournissant de précieux services dans l'élaboration de la documentation relative à notre organisation. Il gère également les communications internes (journal, minutes d'un cours, etc.) ou lors de la course cycliste et le D-CH-14, gère la totalité des mouvements des collaborateurs, des véhicules, de la

situation sur le(s) terrain(s), et ce, en temps réel.

DOMAINE LOGISTIQUE (CMT), 1^{er} Lt Marco Doimo, 1^{er} Lt Lionel Menapace ; Lt David Niquille et Cpl Josselin Schmitt

Le service construction, sous la responsabilité du 1^{er} Lieutenant Marco Doimo, maintient à niveau les bâtiments et assure l'entretien courant avec l'appui de trois groupes techniques, bientôt quatre suite à la signature de la dernière convention avec le Grand-Saconnex.

Ce travail est très spécifique et nécessite des moyens relativement importants, également au niveau du temps que nous devons y consacrer. En ce qui concerne notre organisation, l'ORPC Valavran, nous pouvons féliciter ce service et son responsable pour la tenue des constructions.

Le Lt David Niquille est en charge du service transport il est donc responsable des véhicules suivants : 3 bus 9 places, un bus 8 places, un 4X4 8 places et une voiture de piquet 5 places. Le Cpl Josselin Schmitt s'occupe du matériel, et la reprise de ce service par ses soins nécessite une réorganisation qu'il s'apprête à mener avec la rigueur et le sérieux qui le caractérisent.

Le 1^{er} Lieutenant Lionel Menapace s'occupe de l'intendance de l'office et fut, une année encore, d'une précieuse collaboration pour la Cheffe d'Office, Mme Marie-José Grenier, ainsi que pour le commandant Stéphane Granger.

LOGISTIQUE RAVITAILLEMENT Cpl Fabian Kozelsky

Le Caporal Fabian Koselsky s'est chargé de l'élaboration et de la préparation d'excellents menus lors des cours durant toute l'année et également lors de quelques 'stamm'. Ce fût un réel plaisir pour les astreints, de même que pour l'État-Major.

PROTECTION & ASSISTANCE, Lt, Cpl Yann Bernardini, Sdt Nicolas Borzykowski, Lt Upul Wannakuarachchi

CPA (contrôle périodique des abris).

Le mandat de prestations établi par la FORE (formation rapidement engageable) est maintenu à son meilleur niveau dans l'éventualité d'une intervention.

Don du sang : Le soutien apporté aux journées du Don du sang est très apprécié des Samaritains et de la population.

Les visites des abris privés, qui étaient restées en souffrance, ont été réalisées et notre base de données est aujourd'hui à jour. Nous pourrions démarrer avec des nouvelles visites en 2015.

SERVICE ATOMIQUE / CHIMIQUE, Lt Roger Schenkel

Le maintien des stocks et une vérification du matériel sont effectués régulièrement.





Ce service fût également engagé durant le cours combiné du mois d'octobre. Un exercice a été réalisé avec les tenues (FSA) lors de l'engagement D-CH 14. Il s'agit de tenues étanches utilisées lors d'intervention en milieu contaminé.

Nous fêtons cette année les 20 ans de service des 1er Lieutenants Christian Devaud et Pascal Gentet. Nous profitons de cette occasion pour les remercier de l'excellente collaboration qu'ils ont manifestée en faveur de l'ORPC Valavran et du remarquable travail qu'ils y ont accompli au fil de toutes ces années.

Les Lieutenants Gabriel Demartines et Upul Wannakuarachchi ont été promus au grade de 1er Lieutenant en reconnaissance de leurs compétences et du travail réalisé.

Toutes nos félicitations à ces 4 collaborateurs!

Il est rappelé à tous les propriétaires qu'ils sont tenus d'entretenir les abris et les équipements de la protection civile conformément à l'article 9 de la loi Fédérale sur les constructions de protection civile et à l'article 21 du règlement cantonal d'application des dispositions fédérales en la matière.

Contact : Cdt St. Granger, ORPC Valavran – Rue des Moulins 6, 1290 Versoix.





Dicastère de M. Cédric Lambert,

Maire

CULTURE



Chef de service:
Pascal Clément puis Olivier Delhoume

Collaborateurs:

- 1 secrétaire: Mme C. Wyss.
- 1 assistante de production et de promotion: Claudine Lopes
- 3 bibliothécaires:
Mmes F.C.M. Wicht, A.-M. Cominetti et P. Nascivera
- 1 collaboratrice pour Les Caves - Mme S. Lopez

La mission du service

Le service de la culture est structuré en quatre secteurs:
le Boléro, la Bibliothèque, les Caves de Bon-Séjour les affaires culturelles.

Le Boléro

Expositions et mise en place des divers projets de la salle d'exposition.

La Bibliothèque communale

La Bibliothèque offre un large choix de prêts de livres, de revues, etc.
Sur réservation, possibilité d'accéder gratuitement à Internet. Les bibliothécaires organisent également de nombreuses animations pour les jeunes et les adultes, des ateliers ainsi que des conférences.

Les Caves

Situées dans la salle de spectacles, route de Sauvigny 6, « Les Caves » sont ouvertes du jeudi au samedi soir et offrent une programmation variée établie en collaboration ou avec l'aide de particuliers ou de sociétés locales à vocation culturelle.

Les affaires culturelles

Expositions, subventions aux associations culturelles, patrimoine versoisien, projets culturels.

Organisation du service : A mi-septembre, le Chef de service a reçu l'appui administratif de Madame Isabelle Gelewski, secrétaire à 50%. Madame Wyss a mis un terme à sa collaboration avec le service pour se consacrer aux manifestations communales. Madame Lopes diminuera sa prestation pour la culture, plus précisément à la programmation des Caves, à hauteur de 20%, les 50% restants seront au bénéfice des manifestations communales. Deux appels à candidature sont lancés dans la perspective de l'ouverture du Boléro : un poste de secrétaire à 50% et un poste d'assistante de production et de promotion à 70%.



Le Boléro



Le bâtiment communal du Boléro.

Début 2014, les collaborations entre le service de la culture et celui des bâtiments se sont accélérées de manière à programmer et mettre en place les équipements et l'organisation pratique du Boléro. De nombreux contacts ont été établis avec des artistes et des partenaires pour nourrir la programmation à venir.

La ligne graphique, le logo et les enseignes du Boléro ont été mis au concours. L'atelier Roger Pfund (Genève) a été choisi par le Conseil administratif pour fournir ces prestations.

Des rencontres ont eu lieu avec de nombreux partenaires culturels et artistiques pour la programmation des expositions. Accueil et visites très favorables de partenaires et artistes potentiels. Différents partenariats et projets peuvent se poursuivre (100 ans de l'Institut Jaques-Dalcroze, 20 ans du Mamco, Fondation Auer...).

Le mobilier de la future bibliothèque au Boléro fourni par BiblioSuisse est validé par le CA. Le déménagement de la bibliothèque est initié par un appel d'offre lancé auprès de déménageurs spécialisés. Cette prestation « a minima », fera que les bibliothécaires assureront la grande partie du travail.

Les travaux de finition et d'organisation du Boléro se sont accélérés en fin d'année afin de débiter l'exploitation début 2015. Le Boléro devrait ouvrir pour son exposition inaugurale avec les «Artistes d'ici» le 31 janvier. Le délai sera tenu grâce à la contribution des intervenants de nombreux services et des entreprises prestataires sous la direction du Chef de service des bâtiments en collaboration avec le service de la culture.

Boléro 
Bibliothèque

Boléro 
Galerie

Boléro 
Bistro



La Bibliothèque communale

C'est une année particulière pour l'équipe des bibliothécaires qui a dû préparer le déménagement de la bibliothèque du 2, rampe de la Gare au 8 Ch. J.-B. Vandelle. Toute l'énergie a été canalisée pour occuper le nouvel espace de 600 m² et mettre sur pied la gestion innovante des collections en fonction de leur répartition par catégorie d'âges.

Présenter des statistiques, donner des chiffres ne peut refléter l'activité du fait de la difficulté d'accès et la fermeture de la Bibliothèque le 10 novembre pour le déménagement.

Les grands travaux ont consisté à :

- collaborer avec la Service Suisse aux Bibliothèques (SSB) pour les plans au Boléro.
- vérifier l'état de notre collection (déshebrer).
- préparer les 10'600 documentaires répartis en 17 nouveaux centres d'intérêt.
- équiper 24'000 documents d'une puce RFID, les nettoyer et les placer sur des étagères provisoires qui seront déménagées et réinstaller ces 24'000 documents sur les nouveaux rayonnages au 2^e étage du Boléro.



Les bibliothécaires ont bénéficié de forces supplémentaires pour accomplir cette tâche avec, d'un côté, un collaborateur de la société Harsch à plein-temps et de l'autre un jeune à mi-temps.

Côté des animations,

- pour la jeunesse :
 - des « Bébé bouquine ! » - dont un avec Jeanne Ashbé –
 - des ateliers d'éveil musical et au livre
 - la Semaine du livre de la Petite enfance -
 - 6 moments de contes avec Claire Parma –
 - le Prix Chronos 2015
 - moment de contes avec la compagnie L'OISEAU BLEU
 - accueil de groupes du Parascolaire et de la Petite enfance, ainsi que dans leurs locaux
- pour les adultes :
 - des ateliers de philosophie et d'écriture ; la bibliothèque a pris congé de l'animatrice Monique Janvier, Sarah Renaud ayant pris le relais.
 - une première « Lire à Port-Choiseul » en collaboration avec le service de l'urbanisme pendant juillet et août.

Le logiciel IN-DESIGN a été installé permettant à l'équipe de préparer les articles du Versoix-Région.

En mars notre chef Monsieur Pascal Clément a quitté son poste et a été remplacé par Monsieur Olivier Delhoume. Anne-Marie Cominetti a suivi un cours sur la signalétique à Bibliomedia, donné par Mme Raphaëlle Bats.

Année de transition donc pendant laquelle toute l'équipe a donné son maximum pour pouvoir proposer un nouveau lieu où la lecture, la culture, la convivialité et l'échange ne font qu'un.





Les Caves

Après des travaux d'entretien et de remise aux normes techniques opérés par le service de la gérance et le technicien régisseur, l'année des Caves de Bon-Séjour débute avec succès par le spectacle de Véronique Mattana. Quant aux concerts classiques du dimanche, ils plaisent toujours à un public de fidèles. Une nouvelle charte graphique a été créée pour proposer un code couleur dynamique indiquant chaque type de musique ou de spectacle. La dernière phase de rénovation des Caves a été entreprise avec la remise en état des lumières, du son et des micros. Les nouveaux problèmes d'infiltration d'eau ont été résolus et le sol de l'arrière-scène a été repeint par le service de la gérance.

		<p>Ouvert vendredi et samedi Accueil et bar ouvert dès 19h00 Spectacles à 21h00 Entrée libre</p>
<p>ROCK</p> <hr/>	<p>THÉÂTRE</p> <hr/>	
<p>JAZZ</p> <hr/>	<p>MUSIQUE CLASSIQUE</p> <hr/>	
<p>MUSIQUES DU MONDE</p> <hr/>	<p>SPECTACLES JEUNESSE</p> <hr/>	

Dès le 12 septembre, les Caves ont ouvert le vendredi et le samedi plutôt que le jeudi et le vendredi afin d'offrir à la population des divertissements à des moments plus adaptés. Les concerts classiques du dimanche après-midi se poursuivent. Les annonces de ces concerts dans le journal local sont dorénavant en couleurs avec des tonalités différentes selon le type d'événement afin de faciliter la lecture pour chaque public.

En marge des nombreux concerts, Philippe Fiumarara a proposé la pièce « Le monde est bizarre ». Les amateurs de théâtre ont ainsi pu assister à cette représentation à défaut de celles du théâtre Alroma dont les comédiens n'ont pas pu obtenir les droits sur la pièce qu'ils souhaitaient jouer.

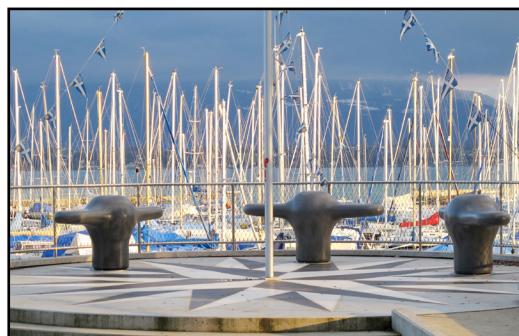
La Compagnie «Pourquoi» s'est produite au Caves les 13 et 14 décembre avec « Le Rêve de Madame Truc ».

Les affaires culturelles

De très nombreux autres dossiers ont été menés de front pour le développement de la Culture à Versoix.

Belvédère

Le projet de décoration du Belvédère du CNV a été confié à Philippe Cramer qui a proposé plusieurs projets à la Commission de la culture. Le designer genevois installe les éléments de décoration et les aménagements de confort du Belvédère du CNV choisis par la Commission de la culture et financés par le Fonds de décoration : trois assises hautes en forme de bitte d'amarrage, un sol en forme de rose des vents et des plaquettes indiquant la direction et le nom des vents du Léman.



CNV Belvédère
aménagé par Philippe Cramer.

Les Mars de la guitare

Les Mars de la guitare rassemblent un public de passionnés, mais avec une fréquentation réduite le dimanche. Le concert du 30 mars à l'Aula des Colombières connaît un joli succès. Afin d'augmenter le nombre d'auditeurs, il est proposé de regrouper les quatre concerts en un véritable festival qui se tiendra en novembre 2015. Cette idée convient aux programmeurs Brigitte Siddiqui et Alessio Nebiolo dont on peut saluer l'engagement.





L'école de musique associative **Croqu'Notes** assurant un rôle important pour l'éducation musicale ainsi que des missions d'éveil dans les écoles de la commune sera au bénéfice d'une petite subvention votée par la Commission de la culture.

L'inauguration des pianos en liberté

L'inauguration des pianos en liberté ainsi que des plateformes-détente de Port-Choiseul et du Belvédère du CNV a lieu le 10 juin en présence d'un public nombreux et en musique avec Gérard Zihlmann et Christophe Stahel. Les deux pianos situés sur le belvédère du CNV et sur le quai de Versoix ont été fort appréciés par la population. Le téléjournal de la RTS en a fait un sujet avec des images du quai de Versoix en début et fin de reportage.



Quelques illustrations des actions culturelles:

1. Les Livres en liberté-plateformes-détente à Port-Choiseul.
2. Daniel Polliand et sa Lionne à Joli-Port.
3. Elephant debout, à Joli-Port.
4. inauguration à Joli-Port des sculptures Polliand
- et 5. Jouez, je suis à vous - pianos en liberté à Port-Choiseul.

Les Livres en Liberté

L'action «Les Livres en Liberté», menée par la bibliothèque et le service de l'urbanisme, a consisté à placer quatre bibliothèques sur les plateformes-détente à Port-Choiseul. Les promeneurs ont ainsi eu accès librement à des livres et publications pour tous âges.

Sculptures animalières de Daniel Polliand à Joli-Port : la réalisation des socles des sculptures de Daniel Polliand à Joli-Port a été assurée par les services techniques communaux. Des transporteurs ont été mis au concours. L'installation des trois sculptures s'est déroulée mercredi 3 septembre sous la surveillance des APM. L'inauguration, mercredi 24 septembre, s'est faite en présence de la population, des autorités communales et de la Ville de Genève dont le Fonds municipal d'art contemporain (FMAC) qui a mis ces œuvres à disposition gracieusement.



La fresque monumentale



La fresque monumentale posée à l'école Ami-Argand a été inaugurée lors de la fête organisée pour les 20 ans de l'école le 20 juin 2014 en présence de membres de la Commission de la culture. Elle est l'œuvre de l'artiste versoisien Yoan Panarelli. Elle a été financée par le Fonds de décoration communal. Le service de la culture a accompagné l'artiste dans sa réalisation technique et l'organisation de son statut d'indépendant.



Yoan Panarelli, auteur de la fresque Ami-Argand.

La Fête de la musique

La Fête de la musique a donné lieu à un double événement le samedi 21 juin. Avec tout d'abord des concerts, des animations et des grillades aux Caves de Bon-Séjour organisés par l'Association pour les jeunes adultes de Versoix (AJAV) et les Travailleurs sociaux hors murs (TSHM). Puis, à 13h45, via un concert de la Musique municipale de Versoix sur l'Esplanade de Versoix Centre-Ville.



La musique municipale à la fête de la musique.

Enfin, succès renouvelé pour **Ciné-Plage**, organisé par Marc Houvet et l'équipe de CinéVersoix les 5, 6, 12 et 13 juillet. Au programme: cinéma et concerts soutenus par une subvention du budget de la culture.

Le Zooloo Festival du 6 septembre a rassemblé un large public de jeunes de la région versoisienne. La Commission de la culture a confirmé son soutien par une subvention.

Le R'Celt festival

Le R'Celt festival, organisé avec beaucoup d'enthousiasme et d'ambition par un promoteur privé habitant la commune, connaîtra un succès mitigé. La Commission de la culture a décidé de voter une aide financière correspondant au travail effectué par les jeunes de la commune pour contribuer à la clôture des comptes.



L'Orchestre de chambre de Versoix



L'orchestre de chambre de Versoix.

L'orchestre de chambre de Versoix est reconnu par la Ville de Versoix. Composé de 40 musiciens dont des professionnels, des amateurs d'expérience et quelques étudiants en fin de formation, L'OCV donnera quatre concerts par an. Le soutien attendu et accepté par la Commission de la culture est la mise à disposition d'une salle de répétition à quelques reprises avant chacun des quatre concerts annuels. Le concert inaugural est donné le 15 novembre à la Salle communale Lachenal avec le programme « Mozart, père et fils ». En décembre l'Orchestre de Chambre de Versoix (OCV) donne l'Oratorio de J-S. Bach à la cathédrale Saint-Pierre de Genève.

Culture handicap : des contacts ont été établis ainsi que des visites d'ateliers artistiques avec des institutions versoisiennes qui opèrent dans le domaine du handicap. La fondation «Ensemble» va installer son atelier d'art à l'étage de la galerie du Boléro. Une exposition est programmée dans la galerie du Boléro début 2016.

Un projet a été initié par Monsieur Yves Richard, Conseiller municipal, au sujet de **Monsieur Brun de Versoix**, artiste et ancien Maire de Versoix. L'idée est d'organiser une exposition en 2016 avec le Musée national suisse de Prangins.

Versoix est désormais régulièrement représentée aux séances mensuelles de **Concertation culturelle du canton de Genève**, lui permettant d'entrer dans les réseaux culturels et de mettre en place des collaborations avec d'autres communes et des festivals (Les Créatives, La Cour des contes, Voix de fête, Festival Antigél).

Le 15 octobre, une séance réunit une centaine d'artistes versoisiens à la Salle communale Lachenal afin d'étudier la possibilité de poursuivre Expo Versoix (créée par Alain Rességuier) au Boléro. Date retenue: fin janvier 2016. Les artistes votent à une très large majorité sur le principe de présenter symboliquement chacun une œuvre sous le titre **«Artistes d'ici»**.

Des contacts ont été établis pour l'installation du siège de **la Société suisse des Beaux-Arts Genève** au Boléro afin de permettre de composer des expositions thématiques avec des artistes professionnels du Canton en plus de ceux de Versoix.



Restauration de tableaux du patrimoine communal (Fonds de décoration) et retour après restauration des tableaux du patrimoine communal. La valeur de ces toiles est confirmée. Elles feront l'objet d'une exposition dans le cadre du Boléro. Il y sera décrit le processus de restauration à l'occasion de tables rondes et d'animations culturelles.



Port de Versoix, E. Favez, 1946.



Barque sur le lac, Gümsteig, 1887.



Les moissons, E. Favez, 1946.



Activités de l'association Patrimoine versoisien

L'année a débuté par **la découverte d'oeuvres d'art représentant des lieux de la ville**. La première, une aquarelle datée de 1843 représentant la villa de Montfleury, est signée Luc-Henry Mottu (1815 - 1859), peintre de paysages et professeur de peinture, gouache et lithographie. Le Service culturel a été informé et la Commune a acquis ce tableau. Il est assez rare d'avoir l'opportunité de découvrir des oeuvres de cette époque représentant Versoix.

L'association a pour sa part fait l'acquisition d'**une toile d'Arthur Morard qui illustre Port-Choiseul**. On peut rappeler qu'Arthur MORARD a vécu à Versoix. Notre devise: «mettre en valeur» a été mise en pratique par la restauration de plusieurs tableaux conservés dans nos archives. Certains font partie du patrimoine de l'association, d'autres appartiennent à la commune. Parmi ces toiles, un « Jésus mis au tombeau » s'est révélée être une oeuvre du peintre Horace de Saussure. Elle a fait l'objet d'une restauration complète. Ces oeuvres feront l'objet d'une exposition future. Cinq plans cadastraux de Versoix à l'époque du Département du Léman font également l'objet de travaux de restauration.

Le succès des «Journées du patrimoine 2013» organisées à l'ancienne distillerie d'Ami Argand ont incité Emmanuelle Ottet, directrice de l'Ecole Ami-Argand, à faire découvrir aux élèves la personnalité de l'inventeur versoisien. **Une visite dans les locaux de l'A.P.V. a été organisée** et c'est ainsi que les membres de l'A.P.V. ont accueilli, le 13 mars 10 classes allant de la 5^{ème} à la 8^{ème}, soit environ deux cents élèves. Les enfants ont été attentifs et intéressés par les explications fournies et les divers objets anciens qu'ils purent toucher de leurs mains.

L'exposition «**Les corridors de l'amour ou les rencontres animales à pile ou face**», organisée à L'Espace patrimoine a permis aux visiteurs de découvrir avec humour le territoire du Genevois à travers les yeux d'animaux. Cette exposition-jeu au ton un peu décalé, que Michèle Blanchard a mis en place et animé, a connu un joli succès. Nous avons eu le plaisir d'accueillir 220 personnes dont une classe de l'école primaire de Genthod ainsi que des groupes du Radi et du Rado.

Avec l'accord de la FSGV, nous avons réceptionné **les archives de la société de gymnastique**. Ce fond représente plusieurs mètres d'étagères. Un grand coup de chapeau à MM. Burkhard et Guichard qui ont fourni un travail remarquable. Merci à la FSGV qui nous témoigne par ce geste sa confiance en nous confiant son histoire vieille de 142 ans.

Nous avons participé à **Mobi-leman**. Ce programme initié par le Conseil du Léman et porté par la France et la Suisse ambitionne de créer une application pour Smartphones et tablettes valorisant plusieurs itinéraires de la région lémanique. Nous avons été contactés par rapport au parcours se situant sur le secteur de Versoix, de l'embouchure de la rivière jusqu'à la Vieille Bâtie. Plusieurs documents ont été transmis pour la rédaction de contenus sur cet itinéraire. Le tournage d'une vidéo sur les lieux complète ces informations.

Le 16 octobre a eu lieu **l'inauguration du Nant-de-Braille après sa renaturation**. Ce projet avait été lancé en son temps par Claude Lehmann, puis par Gérard Ramsayer et c'est avec plaisir que ce dernier a pu saluer cette réalisation au nom de l'association Patrimoine versoisien.

Cette année fut également consacrée à la **gestion de nos archives et l'amélioration de l'organisation de celles-ci**. Nous avons pu répondre aux demandes de documents pour le Bicentenaire, les anniversaires des écoles de Montfleury (30 ans) et Lachenal (50 ans). En 2014, comme chaque année, nous avons répondu à diverses demandes de renseignements.

L'année 2014 a été marquée par le décès de Monsieur **Louis Payot**, architecte, membre fondateur de notre association.





Manifestations

Soupe du 1^{er} janvier

La soupe du 1^{er} janvier, servie cette année à la salle communale Lachenal, a remporté un vif succès. En effet, de nombreuses personnes ont célébré l'événement autour d'un verre de l'amitié et d'une délicieuse soupe préparée par les Potes-au-feu. Le Maire, Monsieur Patrick Malek-Asghar, ainsi que le Conseiller administratif Cédric Lambert, (Le Conseiller administratif Claude Genequand s'étant excusé) ont accueilli les Versois et les Versoisiennes et leur ont adressé les vœux des autorités.

La sérénade au Maire

La Sérénade au Maire et au président du Conseil municipal a eu lieu le 5 juin dans les jardins de la Mairie de Versoix.

Après avoir remercié la musique municipale de Versoix et le Maire sortant, Patrick Malek-Asghar, «qui a manifesté un dynamisme et une passion qu'il a toujours partagés dans l'ambiance collégiale de nos séances», le nouveau Maire **Cédric Lambert** a détaillé les axes de sa politique durant cette année, à commencer par «la mise en oeuvre tant attendue de notre nouveau Centre-ville, nouveau centre de rencontre pour tous; le développement d'activités culturelles va prendre un nouveau tournant avec l'ouverture prochaine du Boléro, nouveau bâtiment communal à vocation socioculturelle avec une salle d'exposition et une bibliothèque.



La promotion du sport est également à l'ordre du jour. Le renforcement de notre dispositif public de sécurité est aussi en cours, le soutien à l'intégration des plus précaires et aux associations de quartier à travers notamment le Projet « Passerelles ». Tout cela a un prix, mais rassurez-vous, notre grand argentier veille au grain et donc à l'équilibre financier de nos comptes. Mon vœux, en tant que Maire, est que cette ambiance de respect et de dignité continue de prévaloir dans les rapports politiques au sein de notre commune d'autant également que nous entrons dans une année électorale avec les élections municipales de 2015 qui nous réserveront certainement de grands moments de joutes oratoires et de belles promesses !»

Monsieur Yves Richard, Président du Conseil municipal, a quant à lui axé son discours autour de trois termes: gratitude, participation et histoire.

«Gratitude et remerciements, d'abord, à la musique municipale de Versoix, gratitude et respect envers mon prédécesseur et collègue Gilles Chappatte, excellent président du Conseil municipal durant l'année qui s'est achevée samedi dernier.

Participation ensuite, car je suis de ceux qui croient qu'on n'avance bien dans la vie de la commune qu'avec l'adhésion des habitants. Participation, car nous l'avons bien vu l'an dernier avec une votation communale à propos du PLQ Lachenal Dégallier, ce qui se trame sans la concertation des habitants concernés est voué aux difficultés, aux obstacles, à l'échec.»

«Participation encore, car je défends avec mes collègues écologistes, l'idée que Versoix doit maintenant développer l'habitat coopératif, cette forme de promotion immobilière qui implique les habitants futurs et qui les incite à être partie prenante des décisions. Participation enfin, et surtout, car je souhaite ardemment que vous participiez toutes et tous à notre future grande fête du bicentenaire, dans une année, pour marquer les 200 ans du rattachement de notre commune à la Suisse. Je vous invite donc toutes et tous à fêter en mai 2015 ce bicentenaire, à vous costumer comme à l'époque, et à participer dignement et joyeusement à cette évocation de notre histoire.»





La fête nationale (1^{er} août)

C'est sur un quai baigné par une douce chaleur que la population a participé aux célébrations de la fête nationale. Avec un programme éclectique comprenant défilé aux lampions, discours officiels, chant de l'hymne national, feux d'artifice et feu de joie, avant de danser lors de la traditionnelle guinguette du Sauvetage.

Lors de la partie officielle, le Maire de Versoix, Cédric Lambert, et le Président du Conseil municipal, Yves Richard, ont prononcé leurs discours depuis une embarcation faisant face au public.

Monsieur Cédric Lambert a notamment rappelé que le 1^{er} août est l'occasion de revisiter quelques grands symboles commémorant des gestes fondateurs qui nous unissent comme relire le Pacte de 1291, dresser le drapeau suisse et chanter le cantique suisse. « Tout cela est-il aujourd'hui désuet et poussiéreux à nos yeux, à l'heure de la mondialisation de l'économie, d'un monde qualifié d'incertain, de volatil et toujours plus complexe? Mes convictions politiques et personnelles m'incitent à croire que non! Et dans les grands tourbillons de ce monde, je tiens ici à remercier particulièrement nos aînés et prédécesseurs pour nous avoir transmis cette Suisse que nous voulons encore belle, prospère, tolérante et solidaire... Un bel héritage dont il nous faut, à notre tour, prendre soin». Quant au Président du Conseil municipal, Monsieur Yves Richard, après avoir effectué une mise en contexte concernant Versoix et la Confédération suisse, il a notamment rappelé que nous célébrerons dans quelques mois le bicentenaire de ce tournant de notre histoire versoisienne, lors d'une grande fête en préparation pour les trois derniers jours de mai 2015. «Ce rattachement, imposé à la population, s'est avéré heureux pour le développement et la sérénité de notre commune. Je vous invite donc toutes et tous à vous préparer pour marquer dignement mais joyeusement, dans dix mois, les deux cents ans de notre passé suisse. Rendez-vous à EcoGIA, sur les hauts de la Ville, pour ce grand événement.»

Une Fête de l'Escalade 2014 réussie à Versoix

La fête de l'Escalade s'est déroulée à Versoix le jeudi 11 décembre dans une ambiance bonne enfant. Le cortège s'est formé autour d'un vin chaud servi à la Résidence Bon-Séjour où, pour chauffer les instruments et réchauffer les coeurs, une aubade de la Musique municipale a été offerte aux résidents tandis que les enfants et adultes déguisés s'inscrivaient pour le concours organisé par l'Association pour le développement de l'économie régionale (ADER). A 18h30, tous flambeaux dehors et aux sons des fifres et tambours, les élus et les habitants défilent par le Val de Travers jusqu'à l'EMS St-Loup.

Nouvelle aubade de la MMV pour les résidents qui en profitent pour admirer les costumes, eux qui n'ont pas la chance de pouvoir suivre le cortège à l'extérieur. Passage ensuite par le Boléro pour se rendre sous le couvert de la salle Lachenal en empruntant le passage sous voie. Un éclairage indirect remplaçait la froideur habituelle des néons et les tables étaient agréablement disposées face au podium et aux musiciens.

Les Conseillers municipaux ont servi la soupe, les saucisses et les boissons, alors que le Président du Conseil municipal, Monsieur Yves Richard et le Maire, M. Cédric Lambert, ont rappelé que la commémoration du Bicentenaire du rattachement de Versoix à Genève et à la Suisse aura lieu du 29 au 31 mai 2015 et que d'autres événements seront proposés d'ici là. L'association créée à cet effet «Versoix Suisse 200» tenait un stand d'information. Un jury composé de membres de l'ADER a admiré une trentaine de déguisements présentés sur le podium et son Président, M. Pierre Schenker, a procédé à une distribution de prix. Le bris de la marmite est survenu lorsque l'épée brandie par MM. Jérémy Jaussi et Jean-Claude Röthlisberger s'est abattue sur l'oeuvre chocolatée.